

## **Délibération n°2023-002 du Conseil d'administration du 14 mars 2023 relative au compte financier de l'exercice 2022**

---

**Membres du Conseil d'administration : 38**

**Membres présents et représentés au début de la séance : 33**

Vu le décret n°2021-1315 du 8 octobre 2021 relatif à l'établissement public Campus Condorcet modifiant le décret n°2017-1831 du 28 décembre 2017,

Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

L'agent comptable entendu ;

Sur proposition du président,

Le Conseil d'administration

### **Décide**

#### **Article 1 :**

D'arrêter sans réserve les éléments d'exécution budgétaire suivants :

#### **Tableau n° 1**

- 48,11 ETPT sous plafond et 1,83 ETPT hors plafond ;

#### **Tableau n° 2 :**

86 917 772,19 € d'autorisations d'engagement ;

20 282 360,21 € de crédits de paiement ;

31 343 322,85 € de recettes ;

11 060 962,64 € de solde budgétaire

#### **Article 2 :**

Tableaux n° 4 et 6 :

Le conseil d'administration arrête sans réserve les éléments d'exécution comptables suivants :

3 724 727,13 € de variation positive de trésorerie ;  
3 580 691,47 € de résultat patrimonial bénéficiaire ;  
3 690 611,61 € de capacité d'autofinancement ;  
3 129 552,27 € de variation (augmentation) de fonds de roulement ;

Article 3 :

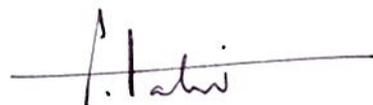
Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, le compte de résultat, le bilan et l'annexe sont joints à la présente délibération.

Votes pour : 33  
Votes contre :  
Abstention :

Affichage le 14/03/ 2023  
Publication au registre des actes de l'Établissement le 14/03/ 2023  
Transmission au contrôle de légalité le 14/03/ 2023  
Délibération certifiée exécutoire le 13/04/ 2023

Le Président du conseil d'administration

**Pierre-Paul ZALIO**



**CAMPUS CONDORCET** Paris–Aubervilliers  
Cité des humanités et des sciences sociales

# RAPPORT DE GESTION 2022

Conseil d'Administration du 14/03/2023

## Sommaire

Avant-propos .....	2
1- Le contexte de l'exercice 2022 .....	3
2- L'exécution budgétaire.....	6
2.1- Les autorisations budgétaires réalisées (tableaux 1 et 2).....	7
Le tableau 1 : Autorisations d'emplois.....	8
Le tableau 2 : Autorisations budgétaires.....	14
2.2- Les dépenses et les recettes détaillées (tableau 3).....	18
Tableau 3 recettes par origine.....	18
Tableau 3 exécution des dépenses par destination.....	20
3- Les équilibres financiers .....	31
3.1- Le tableau d'équilibre financier (tableau 4).....	32
3.2- Les opérations pour comptes de tiers (tableau 5).....	34
3.3- Le Plan de trésorerie (tableau 7).....	35
4- Analyses.....	37
4.1- Le compte de résultat (tableau 6) .....	38
Présentation du compte de résultat.....	38
4.2- Les recettes fléchées (tableau 8).....	40
4.3- Les opérations pluriannuelles (tableau 9).....	42
4.4- Le tableau de synthèse comptable et budgétaire (tableau 10) .....	44

## Avant-propos

Constitué de l'ensemble de l'exécution budgétaire et de l'exécution comptable (compte de résultat, bilan, annexes), le compte financier est établi et présenté conformément aux dispositions du décret 2012-1247 du 7 novembre 2012 relatif à la Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP) auquel l'établissement public Campus Condorcet est soumis.

Il retrace toutes les opérations de recettes et de dépenses de l'exercice 2022 telles qu'elles ont été ordonnancées par la direction de l'établissement en sa qualité d'Ordonnateur et prises en charge dans les écritures de l'Agence Comptable, dans le respect du décret GBCP et dans le cadre de la nomenclature comptable M9.

Le rapport de gestion est prévu à l'article 212 du décret GBCP, afin d'accompagner le compte financier. L'objet de ce rapport est de détailler les éléments d'exécution budgétaire rapportés aux faits et événements de l'exercice écoulé.

## **1-Le contexte de l'exercice 2022**

L'exercice 2022 a été un exercice de transition. Après trois années, marquées par l'ouverture progressive à partir de 2019 des bâtiments du campus et la pandémie, l'année 2022 se caractérise par une montée en puissance progressive des activités du campus (notamment à partir de la rentrée universitaire), par la relance des projets immobiliers et par la mise en place d'une nouvelle gouvernance.

Dans ce contexte, l'établissement affiche un compte de résultat significativement excédentaire (3 581 k€).

Cette sous-exécution s'explique par plusieurs phénomènes exceptionnels, notamment une dotation de masse salariale (1 328 k€) en toute fin d'exercice au bénéfice des emplois de l'Humathèque. Le compte de résultat excédentaire s'inscrit dans un résultat budgétaire global positif à hauteur de 11 061 k€. Ce niveau s'explique cette année essentiellement par une surestimation initiale des décaissements nécessaires au lancement des opérations de construction du site de la Chapelle, laquelle résulte des ajustements consécutifs à la nécessité de relancer les marchés de consultation des entreprises.

En matière de gouvernance, les incertitudes qui ont dominé au premier semestre 2022, puis le changement de gouvernance et la réorganisation des services de l'EPCC ont induit une sous-consommation des crédits sur les budgets des directions de l'EPCC. On notera toutefois que l'Humathèque a maintenu son plan de déploiement et affiche ainsi un taux d'exécution élevé. Pour les autres services, les objectifs du contrat pluriannuel en cours de préparation, permettront de conduire un plan d'action annuel plus coordonné, avec des priorités mieux définies dans le cadre d'un dialogue budgétaire plus serré.

Enfin, des phénomènes plus structurels expliquent aussi ce résultat, notamment des difficultés de prévision de la masse salariale en lien avec un système de gestion marqué par les mises à disposition et leur extinction progressive. Sur ce point, la sous-exécution s'explique à la fois par l'accroissement de la masse salariale liée à l'intégration des agents mis à disposition et par les difficultés de recrutement et de gestion.

L'augmentation significative des activités sur le campus en 2022, aussi bien en accueil d'événements scientifiques ou partenariaux que pour les enseignements, est une excellente nouvelle pour l'établissement, ses équipes, et ses membres. Elle vient reconnaître des années d'efforts pour mener à bien le projet du Campus Condorcet. Elle pose néanmoins des questions nouvelles et interroge par ses effets, aussi bien positifs que négatifs, les limites du modèle Condorcet, tant sur le plan des usages et des services partagés, que sur celui du modèle économique ou encore celui de sa gouvernance.

Sur le plan budgétaire, l'EPCC doit impérativement au cours de l'année 2023 à la fois simplifier son système de gestion des personnels grâce au passage à l'autonomie de gestion et clarifier son modèle contributif pour prendre en compte la réalité des usages du campus et les besoins différenciés des membres tout en maintenant un niveau optimal de mise en commun.

Les travaux sont d'ores et déjà engagés avec les services du ministère sur le déploiement de l'autonomie de gestion, qui ajustera la subvention pour charge de service public de l'EPCC et, symétriquement, celle des membres. Sur le modèle contributif, France universités a accepté d'accompagner nos travaux en déléguant l'un de ses experts, Bernard Dizambourg. La création d'une direction de la vie scientifique et des

partenariats est aussi une opportunité, en lien avec la création de la direction des projets immobiliers et celle de l'exploitation et des services, de mettre en place à des dispositifs de valorisation de notre campus.

L'année 2023 est aussi celle du concours de maîtrise d'œuvre de l'EPHE et de la programmation du deuxième bâtiment de l'EHESS ainsi que des locaux à destination de la FMSH. Ces opérations comprennent des espaces mutualisés, y compris des salles d'enseignement. Cette phase prospective devra s'appuyer sur les attentes des communautés bénéficiaires, mais aussi prendre en compte celles des académiques, des étudiants, des doctorants et des personnels administratifs qui font d'ores et déjà vivre le campus.

Le projet d'établissement qui servira de base au contrat pluriannuel entre l'EPCC, ses membres, ses partenaires territoriaux et l'Etat est l'opportunité d'une projection raisonnée en faveur de la promesse fondamentale du campus : offrir des infrastructures de qualité et améliorer les conditions de travail et d'études ; constituer un outil documentaire exceptionnel par ses fonds et ses services, accompagner les coopérations et projets entre les membres en recherche, formation et valorisation ; enfin, constituer un pôle de référence pour les communautés des sciences humaines et sociales françaises et internationales.

## **2-L'exécution budgétaire**

## 2.1- Les autorisations budgétaires réalisées (tableaux 1 et 2)

Le budget global pour l'exercice 2022 est composé d'un budget initial, modifié par deux budgets rectificatifs. Le budget rectificatif n°2 a été adopté par le Conseil d'Administration le 29 novembre 2022.

L'exécution budgétaire de l'établissement au regard du dernier budget rectificatif voté en 2022 est détaillée ci-après.

L'exécution 2022 fait apparaître un solde budgétaire positif de 11 061 k€ dû principalement au décalage entre l'encaissement des intérêts de la dotation et les dépenses liées à cette recette, mais également à la sous exécution en dépenses de la subvention de charge de service public liée notamment à la réception en fin d'exercice d'une dotation complémentaire pour charges de service public.

<b>Solde 2022</b>	<b>11 060 962,64 €</b>
<b>Solde budgétaire fléché</b>	<b>8 207 575,94 €</b>
<i>Interets de la dotation</i>	7 880 123,84 €
<i>Biblissima</i>	327 452,10 €
<b>Solde budgétaire globalisé</b>	<b>2 853 386,70 €</b>
<i>Dotation complémentaire SCSP pour les emplois</i>	1 324 014,00 €
<i>Sous exécution de la SCSP Personnel</i>	855 310,34 €
<i>Occupation du site</i>	579 318,46 €
<i>Autres écarts</i>	94 743,90 €

## Le tableau 1 : Autorisations d'emplois

La masse salariale des personnels représente 16% des crédits de paiement de l'établissement. En y ajoutant les remboursements liés aux personnels mis à disposition, le coût global des dépenses de personnels atteint 26% des crédits de paiements.

### La masse salariale de l'établissement

Les dépenses de personnels de l'établissement sont exécutées selon trois modalités distinctes, qui présentent des aspects juridiques, comptables et budgétaires différents :

- Les personnels sous contrat avec l'EPCC, rémunérés par le processus de paye à façon : ils figurent comptablement dans les comptes de charges de personnel et décomptent de la section budgétaire de personnels. Ainsi, ils décomptent du plafond d'emploi de l'établissement.
- Les personnels mis à disposition de l'établissement : ils figurent comptablement au compte 6241 et décomptent de la section budgétaire de fonctionnement (et non de celle du personnel). Ils sont présentés pour information dans le tableau 1 et n'entrent pas dans le plafond d'emploi de l'EPCC
- Les personnels recrutés ou sous contrat avec le rectorat de l'académie de Paris : ils ne figurent ni comptablement ni budgétairement dans l'exécution de l'exercice. Ils figurent toutefois pour information dans le tableau 1.

Le processus de reprise des agents mis à disposition de manière conventionnelle auprès de l'EPCC s'est poursuivi en 2022. Si l'EPCC n'est pas en mesure d'embaucher des personnels titulaires sur le plafond d'emploi (Titre 3), ces derniers sont portés par le rectorat de l'Académie de Paris (Titre 2). Cette situation devrait toutefois s'interrompre à l'occasion du budget initial 2024 dans le cadre du déploiement de l'autonomie de gestion.

Les personnels mis à disposition à l'Humathèque au moyen de l'UAR ne figurent pas dans ces tableaux, en l'absence de données financières certaines. Par ailleurs, ces personnels ne décomptent ni des autorisations d'emplois, ni de prévisions budgétaires puisqu'ils ne font pas l'objet de flux financiers entre les établissements porteurs et l'EPCC.

Ainsi, le **tableau des autorisations des emplois** au titre de l'exercice 2022 est le suivant :

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT BR2	52,4	3	55,4
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT exécuté	48,11	1,83	49,94

Rappel du plafond d'emplois notifié par le responsable de programme en ETPT ( c ) :

62
----

En 2022 le plafond d'emploi notifié à l'établissement a quasiment doublé par rapport à 2021 (passant de 32 ETPT à 62 ETPT). Cette augmentation est due aux transferts de personnels depuis la FMSH vers l'EPCC, ainsi qu'à la création d'emplois pour l'Humathèque et les fonctions supports par le Ministère.

Les effectifs recrutés et gérés en 2022 directement par l'EPCC ont respecté le plafond d'emploi notifié, soit 48,11 ETPT sur un plafond de 62 ETPT. Cette sous-consommation du plafond d'emplois est exceptionnelle et s'explique principalement par des difficultés de recrutement, de gestion et la réorganisation en cours. Ci-dessous le détail (extrait du tableau 1) :

	EMPLOIS SOUS PLAFOND LFI				EMPLOIS HORS PLAFOND LFI				PLAFOND ORGANISME	
	ETPT BR2	ETPT exécuté	Dépenses de personnel BR2*	Dépenses de personnel exécutées*	ETPT BR2	ETPT exécuté	Dépenses de personnel BR2*	Dépenses de personnel exécutées*	ETPT	Dépenses de personnel *
<b>TOTAL DES EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DES AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL ( 1 + 2 + 3 + 4 )</b>	<b>52,4</b>	<b>48,11</b>	<b>3 640 273,00 €</b>	<b>3 111 143,01 €</b>	<b>3</b>	<b>1,83</b>	<b>152 100,00 €</b>	<b>120 787,06 €</b>	<b>49,94</b>	<b>3 231 930,07 €</b>
<b>1 - TITULAIRES</b>	<b>0</b>		<b>0,00 €</b>						<b>0</b>	<b>0,00 €</b>
* Titulaires État	0		0,00 €						0	0,00 €
* Titulaires organisme (corps propre)	0		0,00 €						0	0,00 €
<b>2 - CONTRACTUELS</b>	<b>52,4</b>	<b>48,11</b>	<b>3 311 796,00 €</b>	<b>2 959 448,84 €</b>	<b>3</b>	<b>1,83</b>	<b>152 100,00 €</b>	<b>120 787,06 €</b>	<b>49,94</b>	<b>3 080 235,90 €</b>
* Contractuels de droit public	52,4	48,11	3 311 796,00 €	2 959 448,84 €	3	1,83	152 100,00 €	120 787,06 €	49,94	3 080 235,90 €
δCDI	41	36,98	2 852 476,00 €	2 429 520,85 €					36,98	2 429 520,85 €
δCDD	11,4	11,13	459 320,00 €	529 927,99 €	3	1,83	152 100,00 €	120 787,06 €	12,96	650 715,05 €
. Titulaires détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	0	0	0,00 €	0,00 €	0	0	0,00 €	0,00 €	0	0,00 €
* Contractuels de droit privé	0	0	0,00 €	0,00 €	0	0	0,00 €	0,00 €	0	0,00 €
δCDI	0		0,00 €						0	0,00 €
δCDD	0		0,00 €		0		0,00 €		0	0,00 €
<b>3 - CONTRATS AIDES</b>					<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0,00 €</b>
<b>4 - AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (autres agents rémunérés à l'acte, à la tâche, prestations sociales, allocations diverses, impôts et taxes associés...)</b>			<b>328 477,00 €</b>	<b>151 694,17 €</b>						<b>151 694,17 €</b>

L'EPCC ne met pas à disposition de personnel.

Il comptabilise au sein de l'établissement 24,44 ETPT mis à disposition par les établissements membres. Les emplois portés par le Rectorat de l'Académie de Paris s'élèvent à 21 ETPT. Ci-dessous le détail :

EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME NON REMUNERES PAR LUI ET NON DECOMPTEES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS				
	ETPT BR2 ***	Dépenses de fonctionnement BR2 ***	ETPT exécuté ***	Dépenses de fonctionnement exécutée ***
<b>EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES ( 7 + 8 )</b>	<b>47,7</b>	<b>3 234 114,00 €</b>	<b>45,44</b>	<b>3 590 730,39 €</b>
7 - EMPLOIS REMBOURSES PAR L'ORGANISME****	26,1	1 494 485,00 €	24,44	2 083 180,11 €
8 - EMPLOIS NON REMBOURSES PAR L'ORGANISME*****	21,6	1 739 629,00 €	21	1 507 550,28 €

De manière synthétique, la répartition des effectifs de l'établissement hors UAR au 31/12/2022 s'établit de la manière suivante :

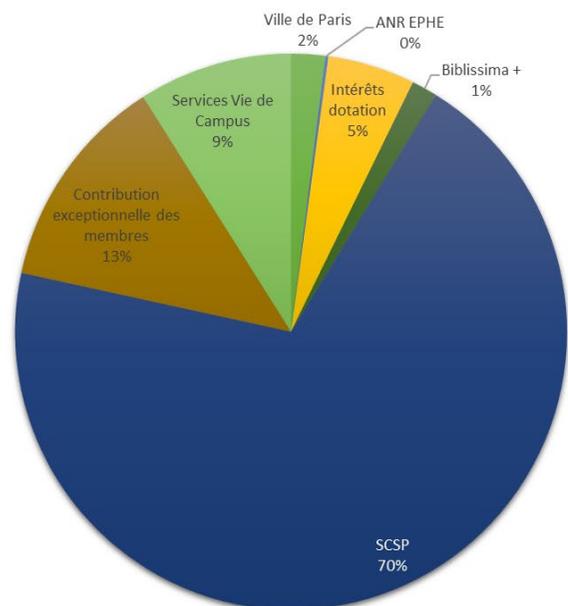
Type d'emploi/financement	Titre 3 Hors plafond			Titre 3 Plafond Etat						Titre 2	Total
	Ville de Paris	Biblissima+	ANR EPHE	Fonds de roulement	Intérêts dotation	RIBAC	SCSP / Contribution membres RI	Contribution spécifique GED	Services Vie de Campus	Ministère	
TITULAIRE	0,00				0,00	0	0,00		0	15,30	15,30
CDI	0,00				2,56	0	30,92		3,5	3,39	40,37
CDD	1,00	0,75	0,08	0,00	0,00	0	3,84	6,29	1	2,31	15,27
MISE A DISPOSITION	1,00		1		1,00	0	15,46	4,00	1,98	0,00	24,44
<b>Totaux</b>	<b>2,00</b>	<b>0,75</b>	<b>1,08</b>	<b>0,00</b>	<b>3,56</b>	<b>0</b>	<b>50,22</b>	<b>10,29</b>	<b>6,48</b>	<b>21,00</b>	<b>95,38</b>

Les personnels affectés à l'UAR Humathèque sont au nombre de 19,57 ETPT au 31/12/2022. Ces personnels n'émargent ni au plafond d'emplois ni aux finances de l'EPCC, ces postes étant portés directement par le CNRS, l'EHESS (jusqu'au 1<sup>e</sup> janvier 2023) et l'INED.

Les financements des emplois rémunérés directement par l'établissement proviennent de sources différentes :

Financement	Base juridique	Opération	ETPT 2021	Masse 2021	ETPT 2022	Masse 2022	Evolution
Ville de Paris	Convention	La Chapelle	1,00	62 616,59 €	1,00	69 613,68 €	11%
Fonds de roulement	Budget rectificatif	GED	18,95	607 114,95 €	0,00	- €	-100%
ANR 2019	Convention	GED	0,16	7 219,42 €	0,00	- €	-100%
ANR EPHE	Convention	EPHE	0,42	17 789,75 €	0,08	21 380,77 €	20%
Intérêts dotation	Convention	Contrat PPP	3,05	172 338,89 €	2,56	150 263,52 €	-13%
RIBAC	Notification	SCSP SHS	0,74	31 287,06 €	0,00	- €	-100%
Biblissima +					0,75	29 792,61 €	
SCSP	Notification	Globale	20,88	1 302 710,22 €	34,76	2 346 522,66 €	80%
Contribution exceptionnelle des r	Délibération	Humathèque			6,29	222 696,37 €	
Services Vie de Campus	Notification/délibération	Services Vie de Campus	4,04	181 608,15 €	4,50	239 966,29 €	32%
<b>Totaux</b>			<b>49,24</b>	<b>2 382 685,03 €</b>	<b>49,94</b>	<b>3 080 235,90 €</b>	

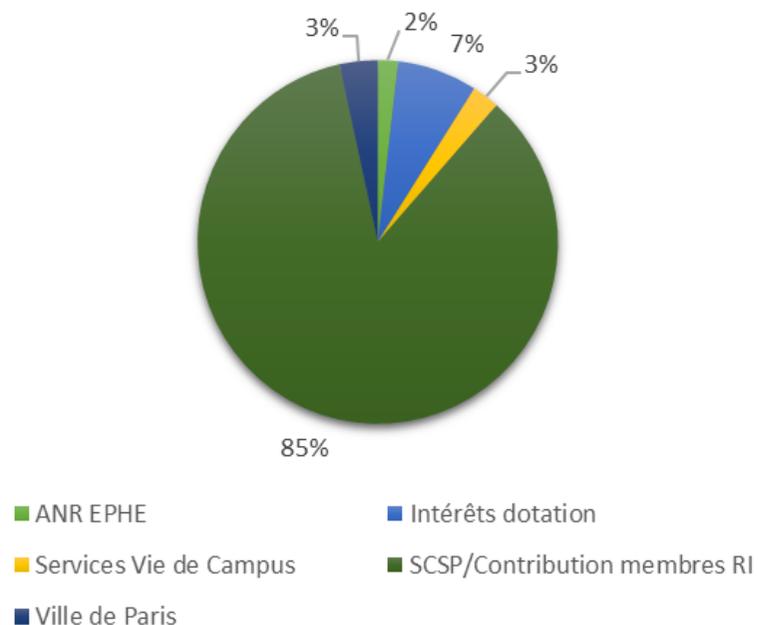
Financement des emplois de l'établissement 2022



Le remboursement aux membres des charges relatives aux emplois mis à disposition (MAD) est également opéré grâce à différentes sources de financement :

Financement des emplois MAD	Base juridique	Opération	Masse 2021	Masse 2022
ANR 2017 EPAURIF	Convention	Immobilier	- 88 589,77 €	- €
ANR EPHE	Convention	EPHE	94 390,00 €	37 868,46 €
Intérêts dotation	Convention	Contrat PPP	169 075,38 €	149 716,44 €
Services Vie de Campus	Notification/délibération	Services Vie de Campus	145 186,10 €	51 300,92 €
SCSP/Contribution membres RI	Notification/Règlement intérieur	Globale	1 678 918,55 €	1 773 324,16 €
Convention spécifique FMSH	Convention	Humathèque	762 003,49 €	
Ville de Paris	Convention	La Chapelle	57 047,07 €	70 970,13 €
<b>Total</b>			<b>2 818 030,82 €</b>	<b>2 083 180,11 €</b>

### Financement des MAD 2022



Le tableau 2 : Autorisations budgétaires en exécuté se présente pour 2022 de la manière suivante :

DEPENSES									RECETTES				
	Compte financier 2021		BR2 2022 voté le 29 novembre 2022		Montants exécutés		Ecart entre le BR2 et les montants exécutés		Ecart entre le BR2 et les montants exécutés	Montants exécutés	BR2 2022	Compte financier 2021	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP					
<b>Personnel</b>	2 415 776	2 406 253	3 792 373	3 792 373	3 224 160	3 231 930	568 213	560 443	706 337,38	12 936 418,38	12 230 081,00	7 926 928,15	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>					28 730				1 501 160,00	7 102 993,00	5 601 833,00	3 726 312,00	Subvention pour charges de service public
									-	-	-	-	Autres financements de l'Etat
<b>Fonctionnement</b>	16 536 520	13 283 416	14 871 870	18 568 403	13 631 845	13 636 585	1 240 026	4 931 818	548 959,44	1 777 794,56	2 336 754,00	2 111 099,74	Fiscalité affectée
									245 863,18	4 055 630,82	4 301 494,00	2 089 516,41	Autres financements publics
<b>Intervention</b>									-	-	-	-	Recettes propres
									-	-	-	-	
<b>Investissement</b>	1 963 653	4 168 654	70 628 101	8 732 296	70 053 998	3 413 845	574 103	5 318 451	2 744 818,53	18 406 904,47	21 151 723,00	20 910 630,00	Recettes fléchées*
									2 902 282,11	16 985 557,89	19 867 620,00	21 936 576,87	Financements de l'Etat fléchés
									157 443,58	1 441 346,58	1 283 903,00	675 014,32	Autres financements publics fléchés
													Recettes propres fléchées
<b>TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)</b>	<b>20 915 948,17</b>	<b>19 858 324,03</b>	<b>89 292 344,00</b>	<b>31 093 072,00</b>	<b>86 910 001,69</b>	<b>20 282 360,21</b>	<b>2 382 342,31</b>	<b>10 810 711,79</b>	<b>- 2 038 481,15</b>	<b>31 343 322,85</b>	<b>33 381 804,00</b>	<b>28 837 558,15</b>	<b>TOTAL DES RECETTES (C)</b>
<b>SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)</b>		<b>8 979 234</b>		<b>2 288 732</b>		<b>11 060 963</b>				-	-	-	<b>SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)</b>

Le solde budgétaire est excédentaire de 11 060 962,64 €.

Le taux d'exécution des dépenses rapporté au Budget rectificatif n°2 est de 97% en autorisations d'engagement (AE) et de 65% en crédits de paiement (CP).

Il y a une nette amélioration du taux d'exécution des AE par rapport à 2021, passant de 89% à 97%. Toutefois, une baisse importante de l'exécution des CP 2022 par rapport à 2021 est constatée, passant de 82% à 65%.

Le taux d'exécution des recettes est en légère baisse, il passe de 101% en 2021 à 94% en 2022.

Ci-dessous le taux d'exécution des autorisations d'engagement (AE) rapporté au budget initial 2022 et au budget rectificatif 2022 :

COMPARAISON PREVISIONS / REALISE BUDGETAIRE DES DEPENSES					
	AE			Tx Exec sur BI	Tx Exec sur BR2
	BI 2022	BR2 2022	Réalisé 2022		
<b>Personnel</b>	2 808 677,00	3 792 373,00 €	3 224 159,57 €	115%	85%
<b>Fonctionnement</b>	16 908 164,00	14 871 870,00 €	13 631 844,50 €	81%	92%
<b>Investissement</b>	56 470 353,00	70 628 101,00 €	70 053 997,62 €	124%	99%
<b>Total dépenses</b>	<b>76 187 194,00 €</b>	<b>89 292 344,00 €</b>	<b>86 910 001,69 €</b>	<b>114%</b>	<b>97%</b>

Ci-dessous le taux d'exécution des crédits de paiement (CP) rapporté au budget initial 2022 et au budget rectificatif 2022 :

COMPARAISON PREVISIONS / REALISE BUDGETAIRE DE S DEPENSES					
	CP			Tx Exec sur BI	Tx Exec sur BR2
	BI 2022	BR2 2022	Réalisé 2022		
Personnel	2 808 677,00 €	3 792 373,00 €	3 231 930,07 €	115%	85%
Fonctionnement	17 794 976,00 €	18 568 403,00 €	13 636 585,11 €	77%	73%
Investissement	6 533 806,00 €	8 732 296,00 €	3 413 845,03 €	52%	39%
<b>Total dépenses</b>	<b>27 137 459,00 €</b>	<b>31 093 072,00 €</b>	<b>20 282 360,21 €</b>	<b>75%</b>	<b>65%</b>

Enfin, le taux d'exécution des recettes encaissées (RE) rapporté au budget initial 2022 et au budget rectificatif 2022 :

COMPARAISON PREVISIONS / REALISE BUDGETAIRE DES RECETTES					
	BI 2022	BR2 2022	Réalisé 2022	Tx Exec sur BI	Tx Exec sur BR2
	Recettes globalisées	12 152 766,00	12 230 081,00 €	12 936 418,38 €	106%
Recettes fléchées	21 907 716,00	21 151 723,00 €	18 406 904,47 €	84%	87%
<b>Total recettes</b>	<b>34 060 482,00 €</b>	<b>33 381 804,00 €</b>	<b>31 343 322,85 €</b>	<b>92%</b>	<b>94%</b>

Les effets de la présentation d'un budget en fin d'exercice sont très visibles, ils ont permis d'améliorer d'une façon globale l'exécution des AE et des recettes. Mais malgré un budget rectificatif présenté en fin d'exercice, les crédits de paiement atteignent seulement 65%.

### ***Les recettes 2022***

Le taux d'exécution des recettes rapporté au Budget rectificatif n°2 est de 106% en recettes globalisés et 87% en recettes fléchées.

Le taux d'exécution des recettes globalisées à 106% s'explique principalement par l'encaissement en fin d'année d'un versement supplémentaire de la SCSP non anticipé s'élevant à 1 501 160 €. Il permet de financer notamment les emplois de l'Humathèque pour 2023, des vacances devant permettre le rééquipement de l'Humathèque et une subvention exceptionnelle pour les dépenses d'énergies.

Les recettes fléchées n'atteignent que 87%, ce taux d'exécution est dû à un retraitement des encaissements en 2021 en compte de tiers d'un montant de - 2 833 212,48 €, pour les opérations de Biblissima + et de Mémoire et résilience.

### ***Les dépenses 2022***

Les autorisations d'engagement (AE) atteignent un très bon taux d'exécution en fonctionnement et en investissement (mise en route des opérations de travaux pour la Chapelle).

Les dépenses de personnels quant à elles atteignent 85%, lié principalement à un décalage sur les recrutements.

En ce qui concerne les crédits de paiement (CP), le taux d'exécution de l'établissement est en-dessous de 90%.

De manière globale, on observe une sous-exécution des budgets des directions de l'EPCC liée notamment à une surestimation initiale des restes à payer et à des conditions d'exercice des missions perturbées par la réorganisation de l'EPCC. L'accroissement de l'activité du campus, l'amélioration de la capacité de pilotage et un dialogue de gestion plus serré devraient permettre d'améliorer l'exécution budgétaire en 2023.

En investissement, l'exécution est de 39%. Ce taux d'exécution s'explique en grande partie par une mauvaise estimation des versements d'avances pour les marchés de travaux du site Porte de la Chapelle.

Malgré une amélioration de l'exécution des autorisations d'engagement (AE) et des recettes encaissées (RE) depuis 2019, les crédits de paiement (CP) appellent à poursuivre les travaux d'amélioration du pilotage, comme en témoigne la **comparaison entre 2019, 2020, 2021 et 2022** :

	CP et RE 2019		CP et RE 2020		CP et RE 2021		CP et RE 2022	
	Tx Exécution BI	Tx Exécution global						
<b>Personnel</b>	85%	68%	32%	83%	96%	94%	115%	85%
<b>Fonctionnement</b>	49%	68%	96%	97%	87%	77%	77%	73%
<b>Investissement</b>	83%	92%	28%	80%	27%	95%	52%	39%
<b>Total des dépenses</b>	<b>80%</b>	<b>90%</b>	<b>54%</b>	<b>91%</b>	<b>60%</b>	<b>82%</b>	<b>75%</b>	<b>65%</b>
<b>Recettes globalisées</b>	74%	84%	84%	89%	71%	76%	106%	106%
<b>Recettes fléchées</b>	<b>53%</b>	<b>80%</b>	93%	100%	120%	115%	84%	87%
<b>Total des recettes</b>	<b>55%</b>	<b>80%</b>	<b>128%</b>	<b>138%</b>	<b>101%</b>	<b>101%</b>	<b>92%</b>	<b>94%</b>

Ces travaux seront menés en ce sens sur l'exercice 2023.

#### **Solde budgétaire :**

Le Campus Condorcet pour 2022 enregistre un solde budgétaire positif de 11 060 962,64 €.

<b>Solde 2022</b>	<b>11 060 962,64 €</b>
Recettes globalisées	12 936 418,38 €
Depenses globalisées	10 083 031,68 €
<b>Ecart</b>	<b>2 853 386,70 €</b>
Recettes fléchées	18 406 904,47 €
Dépenses fléchées	10 199 328,53 €
<b>Ecart</b>	<b>8 207 575,94 €</b>

Le solde budgétaire est composé à 75 % de recettes fléchées et à 25 % de recettes globalisés.

L'écart entre les dépenses et les recettes globalisées est lié à la sous-exécution en dépenses, à la fois en dépenses de personnels, mais également en fonctionnement. La réception d'une dotation complémentaire de subvention pour charges de service public en fin d'exercice contribue également à la constitution de cet écart.

Concernant les dépenses et recettes fléchées, le décalage entre la réception des intérêts de la dotation non consommable et les dépenses liées, ainsi que l'absence de versements conséquents sur l'opération du site Porte de La Chapelle entraînent cet écart de 8 208 k€.

## 2.2- Les dépenses et les recettes détaillées (tableau 3)

Tableau 3 recettes par origine :

Budget	RECETTES								Total (C)
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
FD010-Subvention pour charges service public	7 102 993,00					-			7 102 993,00
FD020-Droits d'inscription						-			-
FD030 - Formation continue diplômés propres VAE					822,93	-			822,93
FD040 - Taxe d'apprentissage						-			-
FD050-Contrats prestations recherche hors ANR						-			-
FD060-Valorisation						-			-
FD070-ANR investissements d'avenir						-	16 099 949,63	320 073,66	16 420 023,29
FD080-ANR hors investissements d'avenir						-	250 000,00		250 000,00
FD090-Subvention exploit & financ actif Région						-			-
FD100-Subvention exploit & financ actif UE						-			-
FD110-Subvention exploit & financ actif Autres				1 777 794,56	3 600 910,26	-	1 115 608,26		6 494 313,08
FD120-Fondations fonds propres réserves dons						-			-
FD130-Autres recettes					453 897,63	-		1 121 272,92	1 575 170,55
<b>TOTAL</b>	<b>7 102 993,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 777 794,56</b>	<b>4 055 630,82</b>	<b>-</b>	<b>16 965 557,89</b>	<b>1 441 346,58</b>	<b>31 343 322,85</b>

- Les financements fléchés :

Les recettes fléchées représentent 59% des encaissements de l'établissement.

Le principal financeur est l'Etat, au moyen de l'ANR, et plus particulièrement par les intérêts de la dotation non consommable d'un montant de 18 145 k€. Ces intérêts servent à financer le projet de l'établissement, notamment le paiement d'une partie des loyers du contrat de partenariat, son suivi, le remboursement de l'emprunt souscrit auprès de la BEI. En 2022, 9 000 k€ sont isolés afin de financer les travaux du site de la Porte de La Chapelle.

L'établissement reçoit également, dans le cadre du contrat de Partenariat Public Privé, chaque année une redevance de Sérendicité pour l'exploitation de la Maison des Chercheurs d'environ 320 K€. Cette recette finance les coûts d'exploitation de ce bâtiment et vient compléter les financements du contrat de partenariat.

De manière exceptionnelle, la pénalité pour retard fautif (1 121 k€), prévue au contrat de partenariat, a été enregistrée suite à la signature de l'avenant n°2 et recouvrée, entraînant ainsi une recette budgétaire fléchée. Toutefois, cette opération est sans conséquence sur la trésorerie globale de l'établissement. La somme avait en effet été encaissée depuis 2019, il s'agit donc d'un retraitement comptable et budgétaire.

L'établissement a également reçu en 2021 un encaissement de la part de l'ANR pour l'Equipex Bibliissima +. Un retraitement budgétaire et comptable a été effectué sur l'exercice 2022 afin d'intégrer cette opération en opération pour compte de tiers. Ceci a réduit de 2 787 k€ les recettes budgétaires de l'exercice 2022. Ce changement de méthode est conforme avec la doctrine budgétaire et comptable, et intègre les remarques de la Cour des Comptes concernant la gestion de ces opérations. Ainsi, les reversements effectués en tant que coordinateur de cette opération ne sont désormais plus budgétaires.

Les contributions des membres au financement des acquisitions d'ouvrages de l'Humathèque pour un total de 824 k€ au travers de conventions financières annuelles sont également incluses.

- Les financements globalisés :

Le principal financeur du fonctionnement globalisé est l'Etat avec la SCSP, qui couvre une grande partie des dépenses de personnels, de pilotage et de support de l'établissement ainsi que la moitié des dépenses relatives aux services rendus auprès des résidents. Exceptionnellement, l'établissement a reçu de la part de l'Etat une aide concernant les dépenses d'énergie (177 k€) et la mise en place du malus énergétique à l'égard de Serendicité (108 k€) a été recouvrée fin 2022. Ces éléments viendront en déduction des appels relatifs à la convention d'occupation qui seront réalisés sur l'exercice 2023.

Les membres de l'établissement représentent la seconde source de financement, au moyen de la redevance concernant l'occupation des locaux du site d'Aubervilliers qui correspond à une partie des loyers du contrat de partenariat, l'exploitation et maintenance de l'Humathèque et du bâtiment EHES ainsi que les fluides de ces mêmes bâtiments. (cf annexe 1 contribution des membres). Ils participent également au financement des dépenses relatives aux services rendus auprès des résidents. Les contributions au titre du règlement intérieur permettent les remboursements des emplois mis à disposition et une part du fonctionnement global de l'établissement.

Pour l'année 2022 l'établissement a encaissé 6 839 K€ de la part des membres (1 301 k€ de recettes fléchées et 5 538 k€ de recettes globalisées).

Tableau 3 exécution des dépenses par destination :

Destination	DEPENSES									
	Personnel		Fonctionnement		Intervention (le cas échéant)		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
<b>D105-Bibliothèque et documentation</b>	<b>822 998,94</b>	<b>822 998,94</b>	<b>1 897 696,60</b>	<b>2 659 920,08</b>	-	-	<b>37 241,72</b>	<b>58 954,50</b>	<b>2 757 937,26</b>	<b>3 541 873,52</b>
<i>D105B-Transfert des collections</i>			319 455,71	331 493,49					319 455,71	331 493,49
<i>D105D-Mise à disposition documentation</i>	822 998,94	822 998,94	1 578 240,89	2 328 426,59			37 241,72	58 954,50	2 438 481,55	3 210 380,03
<b>D111 - Recherche Universitaire-Sc de l'homme et de la sté</b>	<b>29 791,81</b>	<b>29 791,81</b>	<b>127 539,88</b>	<b>182 133,23</b>	-	-	<b>5 133,37</b>	<b>5 133,37</b>	<b>162 465,06</b>	<b>217 058,41</b>
<i>D111A-Bibliissima</i>	29 791,81	29 791,81	20 105,24	57 024,20			5 133,37	5 133,37	55 030,42	91 949,38
<i>D111C-RIBAC</i>									-	-
<i>D111D-Soutien à la recherche (CS, APS, organisation manifestations)</i>			107 434,64	125 109,03					107 434,64	125 109,03
<b>D113-Diffusion savoirs musées</b>	-	-	<b>17 438,23</b>	<b>20 341,26</b>	-	-	-	-	<b>17 438,23</b>	<b>20 341,26</b>
<i>D113A-Organiser des événements (CCC...)</i>			17 438,23	20 341,26					17 438,23	20 341,26
<b>D114 - Immobilier</b>	<b>241 255,04</b>	<b>241 255,04</b>	<b>9 432 670,51</b>	<b>8 435 842,68</b>	-	-	<b>69 994 730,44</b>	<b>3 329 710,50</b>	<b>79 668 655,99</b>	<b>12 006 808,22</b>
<i>D114A-Contrat de partenariat</i>	150 261,91	150 261,91	7 611 439,37	6 528 025,35			3 630,00	2 450 421,00	7 765 331,28	9 128 708,26
<i>D114B-La Chapelle</i>	69 612,36	69 612,36	953 228,23	252 197,91			69 876 620,44	844 047,00	70 899 461,03	1 165 857,27
<i>D114C-EPHE</i>	21 380,77	21 380,77	15 543,28	37 868,46			114 480,00	35 242,50	151 404,05	94 491,73
<i>D114D-EHESS</i>			351 103,13	533 675,71					351 103,13	533 675,71
<i>D114E-Humathèque</i>			501 356,50	1 084 075,25					501 356,50	1 084 075,25
<b>D115-Pilotage et support</b>	<b>2 137 884,28</b>	<b>2 137 884,28</b>	<b>2 156 499,28</b>	<b>2 338 347,86</b>	-	-	<b>16 892,09</b>	<b>20 046,66</b>	<b>4 311 275,65</b>	<b>4 496 278,80</b>
<i>D115A-Fonctionnement général de l'EPCC</i>	1 897 917,30	1 897 917,30	921 717,49	1 109 157,69			6 266,09	14 815,66	2 825 900,88	3 021 890,65
<i>D115B-Vie de Campus (Protocole)</i>	239 966,98	239 966,98	1 090 099,90	1 097 446,59				5 231,00	1 330 066,88	1 342 644,57
<i>D115C-Pilotage stratégique établissement (CA-Bureau...)</i>			20 720,41	25 239,08					20 720,41	25 239,08
<i>D115D-Infrastructure numérique</i>			123 961,48	106 504,50			10 626,00		134 587,48	106 504,50
<b>TOTAL</b>	<b>3 231 930,07</b>	<b>3 231 930,07</b>	<b>13 631 844,50</b>	<b>13 636 585,11</b>	-	-	<b>70 053 997,62</b>	<b>3 413 845,03</b>	<b>86 917 772,19</b>	<b>20 282 360,21</b>

**SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B** **11 060 962,64**

Bibliothèque et Documentation (D105) - Humathèque

Destination	DEPENSES							
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
<b>D105-Bibliothèque et documentation</b>	<b>822 998,94</b>	<b>822 998,94</b>	<b>1 897 696,60</b>	<b>2 659 920,08</b>	<b>37 241,72</b>	<b>58 954,50</b>	<b>2 757 937,26</b>	<b>3 541 873,52</b>
<i>D105B-Transfert des collections</i>			319 455,71	331 493,49			319 455,71	331 493,49
<i>D105D-Mise à disposition documentation</i>	822 998,94	822 998,94	1 578 240,89	2 328 426,59	37 241,72	58 954,50	2 438 481,55	3 210 380,03

Ce domaine fonctionnel concentre toutes les dépenses se rapportant à la fonction documentaire (sauf l'Exploitation-Maintenance) ; elles sont réparties au travers de deux sous-domaines : le transfert des collections et la mise à disposition de la documentation. Cette activité représente 3% des dépenses en autorisation d'engagement (AE) et 17,5% en crédits de paiement (CP) sur les dépenses totales de l'établissement

Le retraitement des données analytiques, effectué suite au budget rectificatif n°2, améliore la connaissance des coûts liés à cette mission, incluant désormais les dépenses de personnels.

Sur une prévision de 3 190 k€ en AE et 3 516 k€ en CP, l'exécution globale des dépenses est arrêtée à 86% en AE et 101% en CP.

L'exécution budgétaire 2022 est répartie de la manière suivante :

DEPENSES							RECETTES		
	BR2 2022		Réalisé 2022		Tx exécution		Réalisé 2022	BR2 2022	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP			
Personnel	897 370,00	897 370,00	822 998,94	822 998,94	92%	92%	1 705 343,69	2 090 378,00	<b>Recettes globalisées</b>
Fonctionnement	2 217 801,00	2 543 200,00	1 897 696,60	2 659 920,08	86%	105%	1 208 440,00	1 036 100,00	Subvention pour charges de service public
							496 903,69	1 054 278,00	Autres financements publics
									Recettes propres
Investissement	75 000,00	75 000,00	37 241,72	58 954,50	50%	79%	1 811 767,03	854 602,00	<b>Recettes fléchées*</b>
								-	Financements de l'Etat fléchés
							1 811 764,52	854 602,00	Autres financements publics fléchés
							2,51		Recettes propres fléchées
<b>TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)</b>	<b>3 190 171,00</b>	<b>3 515 570,00</b>	<b>2 757 937,26</b>	<b>3 541 873,52</b>	<b>86%</b>	<b>101%</b>	<b>3 517 110,72</b>	<b>2 944 980,00</b>	<b>TOTAL DES RECETTES (C)</b>
<b>SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)</b>		-		-			- 24 763	- 570 590	<b>SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)</b>

	HUMATHEQUE	
	AE	CP
<b>Dépenses fléchées</b>	1 260 401,89	1 174 066,99
<b>Dépenses globalisées</b>	1 497 189,93	2 367 806,53
<b>Total</b>	<b>2 757 591,82</b>	<b>3 541 873,52</b>

L'Humathèque est financée à la fois par des financements globalisés (SCSP, conventions avec les membres et contribution au titre du règlement intérieur) et par des financements fléchés (Convention acquisition documentaire et Collex Persée).

Les opérations de transfert des collections (D105B) (déménagements, travaux sur les collections ...) ont été réalisés à 89% en AE et 52% en CP. Ces opérations sont financées par des conventions fléchées, encaissées les années antérieures (ANR).

La reprise d'une partie des personnels de bibliothèque en 2022 au sein du Campus Condorcet entraîne à la fois une diminution des dépenses de fonctionnement et une augmentation des dépenses de personnels. Cette intégration permettra un meilleur suivi budgétaire annuel des dépenses au sein de l'Humathèque ainsi qu'une plus grande stabilité budgétaire.

En fonctionnement, le deuxième poste de dépense après les remboursements des emplois mis à disposition (MAD) sont les crédits relatifs à la politique d'acquisition documentaire. Cette dépense est financée par des conventions fléchées signées avec les membres de manière annuelle pour un montant total de 824 K€. Une subvention de 30 K€ est attribuée au Campus Condorcet en tant que délégataire au sein du GIS Collex Persée sur un ensemble pluridisciplinaire intitulé « Sociétés et populations » regroupant la démographie, la sociologie et l'histoire sociale.

### Les dépenses scientifiques et valorisations - D111 et D113

Destination	DEPENSES							
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
<b>D111 - Recherche Universitaire-Sc de l'homme et de la sté</b>	<b>29 791,81</b>	<b>29 791,81</b>	<b>127 539,88</b>	<b>182 133,23</b>	<b>5 133,37</b>	<b>5 133,37</b>	<b>197 341,52</b>	<b>257 740,93</b>
<i>D111A-Biblissima</i>	29 791,81	29 791,81	20 105,24	57 024,20	5 133,37	5 133,37	55 030,42	91 949,38
<i>D111C-RIBAC</i>							-	-
<i>D111D-Soutien à la recherche (CS, APS, organisation manifestations)</i>			107 434,64	125 109,03			107 434,64	125 109,03
<b>D113-Diffusion savoirs musées</b>	-	-	<b>17 438,23</b>	<b>20 341,26</b>	-	-	<b>17 438,23</b>	<b>20 341,26</b>
<i>D113A-Organiser des événements (CCC...)</i>			17 438,23	20 341,26			17 438,23	20 341,26
	<b>41 200,00</b>	<b>41 200,00</b>	<b>275 807,00</b>	<b>335 515,00</b>	<b>165 000,00</b>	<b>165 000,00</b>	<b>482 007,00</b>	<b>541 715,00</b>
D111A: Biblissima	41 200	41 200	45 000	100 000	165 000	165 000	251 200	306 200
D111B : Humanum	-	-	-	-			-	-
D111C : RIBAC	-	-	14 000	14 000			14 000	14 000
D111D : Soutien à la recherche (CS, APS, organisation manifestations)	-	-	164 807	167 595			164 807	167 595
D113A : Organiser des événements (CCC...)	-	-	52 000,00	53 920,00			52 000	53 920

Ces domaines fonctionnels représentent toutes les dépenses concernant le soutien à la recherche en sciences humaines et à la diffusion des savoirs.

En 2022, ces dépenses représentent budgétairement 1% en autorisations d'engagement (AE) et 2% en crédits de paiement (CP) mais ont des conséquences importantes sur la trésorerie de l'établissement.

DEPENSES							RECETTES		
	BR2 2022		Réalisé 2022		Tx exécution		Réalisé 2022	BR2 2022	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP			
Personnel	41 200,00	41 200,00	29 791,81	29 791,81	72%	72%	194 307,00	194 307,00	Recettes globalisées
Fonctionnement	275 807,00	335 515,00	144 978,11	202 474,49	53%	60%	194 307,00	194 307,00	Subvention pour charges de service public
Investissement	165 000,00	165 000,00	5 133,37	5 133,37	3%	3%	- 2 505 160,38	917 222,00	Autres financements publics
<b>TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)</b>	<b>482 007,00</b>	<b>541 715,00</b>	<b>179 903,29</b>	<b>237 399,67</b>	<b>37%</b>	<b>44%</b>	<b>-2 310 853,38</b>	<b>1 111 529,00</b>	Recettes propres
									Recettes fléchées*
							- 2 505 160,38	917 222,00	Financements de l'Etat fléchés
									Autres financements publics fléchés
									Recettes propres fléchées
									<b>TOTAL DES RECETTES (C)</b>
<b>SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)</b>		<b>569 814</b>		<b>-</b>			<b>- 2 548 253</b>	<b>-</b>	<b>SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)</b>

	D111-D113	
	AE	CP
<b>Dépenses fléchées</b>	55 030,42	91 949,38
<b>Dépenses globalisées</b>	107 434,64	125 109,03
<b>Total</b>	<b>162 465,06</b>	<b>217 058,41</b>

En tant qu'établissement coordinateur de l'Equipex Biblissima + depuis 2021, l'établissement a pour mission de gérer une aide attribuée par l'ANR d'un montant global de 11 931 003 €, qui sera pour une grande partie reversée aux établissements partenaires afin de réaliser le projet validé. Une partie sera gérée au sein de l'établissement, ce qui aura des conséquences budgétaires (recrutement de personnels, fonctionnement de la cellule Biblissima ...).

Le solde budgétaire négatif de ces opérations est dû au retraitement de la recette encaissée en 2021 pour Biblissima +. Ceci crée une diminution des recettes, cet encaissement étant dorénavant géré en opération pour compte de tiers. Ces opérations sont non-budgétaires mais ont toutefois des conséquences sur la trésorerie fléchée de l'établissement (cf. tableau 5 compte de tiers).

Outre les opérations Biblissima + et Mémoire et résilience que le Campus Condorcet gère en opérations pour compte de tiers, l'établissement a financé en 2022 des ateliers et journées doctorales à hauteur de 61 k€.

Sur un budget prévisionnel de 482 k€ en AE et 542 k€ en CP, plus de 55% des dépenses sont financés par des recettes fléchées (Biblistima+) et environ 45% par des recettes globalisées essentiellement la SCSP.

### Les opérations immobilières – D114

Ces dépenses concernent à la fois l'Exploitation-Maintenance des bâtiments et les services associés mais également les opérations de construction.

Les opérations de construction sont réalisées principalement depuis des conventions de financement. Il y a donc un décalage entre les recettes budgétaires (qui sont générées à l'encaissement des fonds) et les dépenses budgétaires (qui sont réalisées lors des engagements puis des décaissements). La programmation des opérations de construction de la Chapelle et de l'EPHE est détaillée dans la partie soutenabilité ([Tab 9-execution](#))

L'Exploitation-Maintenance des bâtiments ainsi que les fluides sont financés par ressource globalisée (conventions d'occupations du site d'Aubervilliers avec les membres, le Crous et Sérendicité). Toutes les dépenses concernant les emplois relatifs au suivi du contrat de partenariat, la sécurité/sureté et assurances sont financées par les intérêts de la dotation.

Les dépenses relatives à la fonction immobilière (D114) représentent 92% des dépenses en autorisations d'engagement (AE) et 59% en crédits de paiement (CP) de l'ensemble de l'établissement

DEPENSES							RECETTES		
	BR2 2022		Réalisé 2022		Tx exécution		Réalisé 2022	BR2 2022	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP			
Personnel	389 719,00	389 719,00	241 255,04	241 255,04	62%	62%	4 124 491,06	4 331 673,00	Recettes globalisées
							153 950,00	153 950,00	Subvention pour charges de service public
Fonctionnement	10 010 212,00	11 461 462,00	9 432 670,51	8 435 842,68	94%	74%		-	Autres financements publics
							3 970 541,06	4 177 723,00	Recettes propres
							18 997 204,35	19 379 899,00	Recettes fléchées*
Investissement	70 254 601,00	8 355 380,00	69 994 730,44	3 329 710,50	100%	40%		-	Financements de l'Etat fléchés
							17 555 860,28	18 095 996,00	Autres financements publics fléchés
							1 441 344,07	1 283 903,00	Recettes propres fléchées
<b>TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)</b>	<b>80 654 532,00</b>	<b>20 206 561,00</b>	<b>79 668 655,99</b>	<b>12 006 808,22</b>	<b>99%</b>	<b>59%</b>	<b>23 121 695,41</b>	<b>23 711 572,00</b>	<b>TOTAL DES RECETTES (C)</b>
<b>SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)</b>		<b>3 505 011</b>		<b>11 114 887</b>			<b>-</b>	<b>-</b>	<b>SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)</b>



- Site EPHE(D114C)

DEPENSES						RECETTES			
	Montants		Réalisé 2022		Tx exécution		Réalisé 2022		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP			
Personnel	8 700,00	8 700,00	21 380,77	21 380,77	246%	246%	-	-	
Fonctionnement	103 400,00	103 400,00	15 543,28	37 868,46	15%	37%	-	-	
Investissement	134 480,00	60 724,00	114 480,00	35 242,50	85%	58%	-	-	
<b>TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)</b>	<b>246 580,00</b>	<b>172 824,00</b>	<b>151 404,05</b>	<b>94 491,73</b>	<b>61%</b>	<b>55%</b>	-	-	
<b>SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)</b>							<b>- 94 491,73</b>	<b>- 172 824,00</b>	<b>SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)</b>

L'opération liée à la construction du bâtiment EPHE est actuellement évaluée à 36 139 k€.

Un premier financement a été encaissé pour un montant 4 000 k€, le financement de la différence est en cours de validation.

Aucune recette n'a été perçue en 2022, le solde budgétaire est ainsi négatif.

Les dépenses de 2022 concernent principalement les études, passation d'un marché de prestations juridiques et de conseil à la maîtrise d'ouvrage pour la construction de l'EPHE et l'avancement de la phase de programmation.

Dépenses immobilières hors construction

	D114 hors construction	
	AE	CP
Dépenses fléchées	4 885 026,04	7 320 357,76
Dépenses globalisées	3 732 764,87	3 426 101,46
<b>Total</b>	<b>8 617 790,91</b>	<b>10 746 459,22</b>

- Site Aubervilliers (D114A)

Le faible taux d'exécution des CP en dépenses de personnel et de fonctionnement s'explique par :

- Le départ d'agents au cours de l'exercice
- La non finalisation de la FM22 qui concerne le mobilier. Il est attendu un rendu de Sérendicité qui n'a pas été effectué en 2022.
- En 2022, le fournisseur E-Pango qui fournissait l'électricité sur le site d'Aubervilliers s'est vu retirer son autorisation de distribution. Le contrat a été repris par EDF mais aucune facture n'a été reçue en 2022, d'où une forte sous-exécution.

- EHESS – D114D

Destination	DEPENSES							
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
D114D-EHESS			351 103,13	533 675,71			351 103,13	533 675,71

Les principales dépenses concernant le bâtiment EHESS sont les dépenses d'Exploitation-Maintenance et de services. 92% des dépenses sont financées par en grande majorité par la convention d'occupation.

8% des crédits de paiement sont financés par des ressources fléchées. Cela concerne la sécurité et la sûreté du site, ainsi que les frais d'assurances.

Les frais de réhabilitation du bâtiment EHESS suite aux dégradations qui ont eu lieu en 2022 s'élèvent à ce stade à 103k€ en AE et 46 k€ en CP.

- Humathèque – D114E

Destination	DEPENSES									
	Personnel		Fonctionnement		Intervention (le cas échéant)		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
D114E-Humathèque			501 356,50	1 084 075,25					501 356,50	1 084 075,25

Les principales dépenses concernant le bâtiment Humathèque sont les dépenses d'Exploitation-Maintenance. 88% des dépenses sont financées en grande majorité par la convention d'occupation.

12% de crédits de paiements sont financés par des ressources fléchées. Cela concerne la sécurité et la sûreté du site, ainsi que les frais d'assurances.

Pilotage et support – D115

Ce domaine fonctionnel englobe toutes les dépenses concernant le fonctionnement de l'établissement et les services rendus aux résidents.

Les dépenses de personnels représentent autant que les dépenses de fonctionnement de l'établissement. En ajoutant aux dépenses de personnels les remboursements d'emplois mis à disposition, la masse de personnels atteint 3 044 k€ en CP, soit la première dépense du domaine fonctionnel D115 pilotage et support.

Destination	DEPENSES							
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
<b>D115-Pilotage et support</b>	<b>2 137 884,28</b>	<b>2 137 884,28</b>	<b>2 156 499,28</b>	<b>2 338 347,86</b>	<b>16 892,09</b>	<b>20 046,66</b>	<b>4 311 275,65</b>	<b>4 496 278,80</b>
<i>D115A-Fonctionnement général de l'EPCC</i>	1 897 917,30	1 897 917,30	921 717,49	1 109 157,69	6 266,09	14 815,66	2 825 900,88	3 021 890,65
<i>D115B-Vie de Campus (Protocole)</i>	239 966,98	239 966,98	1 090 099,90	1 097 446,59		5 231,00	1 330 066,88	1 342 644,57
<i>D115C-Pilotage stratégique établissement (CA-Bureau...)</i>			20 720,41	25 239,08			20 720,41	25 239,08
<i>D115D-Infrastructure numérique</i>			123 961,48	106 504,50	10 626,00		134 587,48	106 504,50
<b>TOTAL</b>	<b>3 231 930,07</b>	<b>3 231 930,07</b>	<b>13 631 844,50</b>	<b>13 636 585,11</b>	<b>70 053 997,62</b>	<b>3 413 845,03</b>	<b>86 917 772,19</b>	<b>20 282 360,21</b>

	Pilotage et support	
	AE	CP
<b>Dépenses fléchées</b>	58 089,93	352 605,40
<b>Dépenses globalisées</b>	4 225 036,52	4 143 673,40
<b>Total</b>	<b>4 283 126,45</b>	<b>4 496 278,80</b>

## Détail des services aux résidents (D115B et D115D)

DEPENSES D115B							RECETTES		
	Montants		Réalisé 2022		Tx exécution		Réalisé 2022		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP			
Personnel	218 100,00	218 100,00	239 966,98	239 966,98	110%	110%	1 388 422,08	1 389 230,00	Recettes globalisées
Fonctionnement	1 200 465,00	1 307 983,00	1 090 099,90	1 097 446,59	91%	84%	789 273,00	819 254,00	Subvention pour charges de service public
							599 149,08	533 976,00	Autres financements publics
								36 000,00	Recettes propres
Investissement	10 000,00	13 416,00		5 231,00	0%	39%	-	-	Recettes fléchées*
								-	Financements de l'Etat fléchés
								-	Autres financements publics fléchés
								-	Recettes propres fléchées
<b>TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)</b>	<b>1 428 565,00</b>	<b>1 539 499,00</b>	<b>1 330 066,88</b>	<b>1 342 644,57</b>	<b>93%</b>	<b>87%</b>	<b>1 388 422,08</b>	<b>1 389 230,00</b>	<b>TOTAL DES RECETTES (C)</b>
<b>SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)</b>		-		45 778			-	- 150 269	<b>SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)</b>

DEPENSES D115D							RECETTES		
	Montants		Réalisé 2022		Tx exécution		Réalisé 2022		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP			
Personnel					0%	0%	-	194 000,00	Recettes globalisées
Fonctionnement	194 000,00	213 500,00	123 961,48	106 504,50	64%	50%		19 000,00	Subvention pour charges de service public
								175 000,00	Autres financements publics
								-	Recettes propres
Investissement					0%	0%		-	Recettes fléchées*
								-	Financements de l'Etat fléchés
								-	Autres financements publics fléchés
								-	Recettes propres fléchées
<b>TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)</b>	<b>194 000,00</b>	<b>213 500,00</b>	<b>123 961,48</b>	<b>106 504,50</b>	<b>64%</b>	<b>50%</b>	<b>-</b>	<b>194 000,00</b>	<b>TOTAL DES RECETTES (C)</b>
<b>SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)</b>		-		-			- 106 505	- 19 500	<b>SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)</b>

La vie de Campus représente toutes les dépenses concernant les services rendus aux résidents, ci-dessous un état des dépenses. Ces dépenses sont financées à la fois par les membres au moyen de subventions et par l'Etat au moyen de la SCSP.

Objet	BR2 2022		Exécution 2022	
	AE	CP	AE	CP
<b>Fonctionnement</b>	<b>19 100,00 €</b>	<b>19 100,00 €</b>	<b>10 493,50 €</b>	<b>20 029,61 €</b>
Formations sécurité (GQS et extincteurs)	5 100,00 €	5 100,00 €	5 100,00 €	15 900,00 €
Accessibilité usagers			1 800,00 €	
Services GED	14 000,00 €	14 000,00 €	3 593,50 €	4 129,61 €
<b>COVID</b>	<b>5 900,00 €</b>	<b>5 900,00 €</b>	<b>1 875,00 €</b>	<b>1 875,00 €</b>
02103PREVE-Gels, masques et lingettes	5 900,00 €	5 900,00 €	1 875,00 €	1 875,00 €
<b>Numérique</b>	<b>525 000,00 €</b>	<b>525 000,00 €</b>	<b>314 519,88 €</b>	<b>322 702,50 €</b>
Référentiel identité et badges	45 000,00 €	45 000,00 €	78 644,37 €	83 606,52 €
Portail de données	83 000,00 €	83 000,00 €	15 923,00 €	15 923,00 €
Services ADE-gestion des espaces	22 000,00 €	22 000,00 €	11 850,00 €	19 800,00 €
Equipement ToIP	190 000,00 €	190 000,00 €	114 225,30 €	77 112,84 €
Copieurs	30 000,00 €	30 000,00 €	24 972,81 €	34 082,22 €
Internet et téléphonie	155 000,00 €	155 000,00 €	68 904,40 €	92 177,92 €
<b>Vie associative et culturelle</b>	<b>24 500,00 €</b>	<b>29 416,00 €</b>	<b>50 827,65 €</b>	<b>73 905,06 €</b>
Vie associative : équipements, initiatives et ateliers	21 000,00 €	25 916,00 €	39 108,94 €	36 890,00 €
Partenariats associatifs	1 500,00 €	1 500,00 €	4 000,00 €	7 999,86 €
Epopées	- €	- €	- €	21 379,98 €
Communication résidents			5 718,71 €	5 635,22 €
Fournitures	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
<b>Logistique</b>	<b>663 980,00 €</b>	<b>669 045,00 €</b>	<b>629 761,86 €</b>	<b>632 864,50 €</b>
Accueil Batimentaire et factotums	553 380,00 €	558 445,00 €	564 409,82 €	557 799,49 €
Sevices postaux	45 000,00 €	45 000,00 €	38 206,66 €	40 848,77 €
Fournitures et gestion des espaces	65 600,00 €	65 600,00 €	27 145,38 €	34 216,24 €
<b>Rémunérations</b>	<b>330 085,00 €</b>	<b>330 085,00 €</b>	<b>322 588,30 €</b>	<b>291 267,90 €</b>
Personnels Campus	218 100,00 €	218 100,00 €	239 966,29 €	239 966,98 €
Remboursements de MAD	111 985,00 €	111 985,00 €	82 622,01 €	51 300,92 €
<b>Totaux</b>	<b>1 568 565,00 €</b>	<b>1 578 546,00 €</b>	<b>1 330 066,19 €</b>	<b>1 342 644,57 €</b>

## **3-Les équilibres financiers**

### 3.1- Le tableau d'équilibre financier (tableau 4)

BESOINS					FINANCEMENTS					
	Compte financier 2021	BR2 2022 voté le 29 novembre 2022	Montants exécutés	Ecart entre le BR2 et les montants exécutés						
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	-	-	-	-	-	8 391 463,31	11 060 962,64	2 286 732,00	10 680 195,31	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
dont Budget Principal	-	-	-	-	-	10 680 195,31	11 060 962,64	-	10 680 195,31	dont Budget Principal
dont Budget Annexe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	dont Budget Annexe
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	3 713 777,46	3 729 140,00	3 729 139,13	- 0,87	-	-	-	-	-	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	3 040 048,53	7 462 778,00	8 116 267,71	653 489,71	- 3 308 424,95	5 586 646,05	8 895 071,00	3 645 189,38	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**	
Autres décaissements non budgétaires (e1)	647,77	- 637,00	45,38	- 1 284,77	- 1 122 170,00	- 1 077 429,34	- 1 121 270,00	900,00	Autres encaissements non budgétaires (e2)	
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)</b>	<b>6 754 473,76</b>	<b>11 191 281,00</b>	<b>11 845 452,22</b>	<b>652 204,07</b>	<b>- 12 822 058,26</b>	<b>15 570 179,35</b>	<b>10 062 533,00</b>	<b>14 326 284,69</b>	<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)</b>	
<b>ABONDEMENT de la trésorerie (1)=(2) - (1)**</b>			<b>3 724 727,13</b>				<b>1 128 748,00</b>		<b>PRELEVEMENT de la trésorerie (1)=(1) - (2)</b>	
dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***	-	4 558 208,00	2 525 094,33				2 739 956,00		dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***	
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)	-	-	1 199 632,80				- 2 739 956,00		dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)	
<b>TOTAL DES BESOINS (1) + (1)</b>	<b>6 754 473,76</b>	<b>11 191 281,00</b>	<b>15 570 179,35</b>	<b>652 204,07</b>	<b>- 12 822 058,26</b>	<b>15 570 179,35</b>	<b>11 191 281,00</b>	<b>14 326 284,69</b>	<b>TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (1)</b>	

Le solde budgétaire global de l'établissement est excédentaire et s'élève à 11 061k€.

Cet excédent est principalement engendré par le décalage entre les encaissements et les décaissements liés aux opérations fléchées (+8 207 k€), notamment issu de la consommation partielle des intérêts de la dotation non consommable.

L'abondement de la trésorerie fléchée est diminué des opérations non budgétaires fléchées, soit les opérations pour compte de tiers (- 1 953 k€) ainsi que le remboursement du capital fait auprès de la BEI (- 3 729 k€). La trésorerie fléchée est ainsi abondée de 2 525 k€ (Cf. 4.2, tableau 8).

Ces opérations fléchées neutralisées, le solde budgétaire de l'établissement présente un excédent de 2 854 k€. Il est principalement issu de la sous-exécution en fonctionnement et de la vacance frictionnelle s'agissant des dépenses de personnels.

Les opérations de TVA font partie des opérations pour compte de tiers. En effet, l'EPCC rentre dans le champ d'assujettissement à la TVA pour l'intégralité de ses opérations, conformément à la réglementation en vigueur et au rescrit fiscal. Ainsi, la part de TVA n'entraîne aucune conséquence sur le compte de résultat ou sur le bilan, n'engendre aucune régularisation en dépenses ou en recettes, elle est de ce point de vue « neutre ». Toutefois, dans le cadre d'opérations de travaux notamment, la trésorerie globalisée est, du fait du décalage entre le décaissement par l'EPCC et le remboursement par les services de l'Etat du crédit de TVA, fortement mobilisée et peut amener des « tensions » en trésorerie sur certaines opérations. Pour l'exercice 2022, la différence entre la TVA décaissée et la TVA encaissée (par remboursement de crédit de TVA ou par collecte) s'élève à - 576 k€. Ce montant diminue la trésorerie globalisée. Il ressort au 31 décembre 2022 la somme de 448 k€ de crédit de TVA à demander (TVA de décembre) et 649 k€ à recouvrer.

Par ailleurs, l'enregistrement des pénalités pour retard fautif dans le cadre du contrat de partenariat pour 1 121 k€ entraîne à la fois une augmentation des recettes fléchées et une régularisation des autres encaissements d'opérations non budgétaires soit une diminution de la trésorerie globalisée pour 1 121 k€.

Le solde budgétaire global positif retraité des opérations fiscales et pour comptes de tiers engendre un abondement de la trésorerie globalisée à hauteur de 1 200 k€.

Ainsi, la variation de la trésorerie s'établit globalement à 3 725 k€, la variation est ventilée au sein du [tableau 7](#).

### 3.2- Les opérations pour comptes de tiers (tableau 5)

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Débit (c1)	Débit (c1) exécuté	Crédit (c2)	Crédit (c2)exécuté	Impact trésorerie
TVA	44500000	Opérations de TVA	5 048 332,00	3 290 725,23	3 047 503,00	2 714 446,09	- 576 279,14
Biblissima +	C 44343200	Equipex Biblissima +	2 371 146,00	4 765 542,48	5 762 568,00	2 787 200,00	- 1 978 342,48
Mémoire et Résilience	D 46763000	Mémoire et Résilience	43 300,00	60 000,00	85 000,00	85 000,00	25 000,00
Autres opérations pour comptes de tiers	C 44343200			45,38		- 1 077 429,34	- 1 077 474,72
	D 46763000						-
<b>TOTAL</b>			<b>7 462 778,00</b>	<b>8 116 313,09</b>	<b>8 895 071,00</b>	<b>4 509 216,75</b>	<b>- 3 607 096,34</b>

Les opérations pour compte de tiers sont des opérations non budgétaires ayant toutefois des conséquences potentiellement importantes sur la trésorerie de l'établissement. Ces opérations sont présentées en masse dans le Tableau d'équilibre financier vu précédemment.

La gestion de la TVA est l'opération principale des opérations pour compte de tiers, l'établissement étant assujéti à la TVA. Les montants de ces opérations notamment dans le cadre de travaux, sont très importantes.

En 2022, les conséquences sur la trésorerie globalisée de l'établissement sont une sortie de trésorerie à hauteur de 576 k€.

La seconde opération est le reversement effectué pour l'Equipex Biblissima et la plateforme de recherche Mémoire et résilience qui ont eu un impact négatif sur la trésorerie fléchée (- 1 953 k€).

La dernière opération est le retraitement de la recette concernant les pénalités de retard fautif recouvrées auprès de Sérendicité, qui a été reclassé en trésorerie fléchée.

Les autres opérations pour compte de tiers entraînent une conséquence positive sur la trésorerie globalisée à hauteur de 44 k€.

### 3.3- Le Plan de trésorerie (tableau 7)

Le plan de trésorerie reflète l'exécution comptable et budgétaire tout au long de l'exercice, et met en exergue les conséquences sur la trésorerie globale de l'établissement.

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de trésorerie annuelle
<b>(1) SOLDE INITIAL (début de mois)</b>	<b>101 847 066</b>	<b>107 488 648</b>	<b>106 864 774</b>	<b>105 236 561</b>	<b>108 836 792</b>	<b>107 878 179</b>	<b>104 240 551</b>	<b>108 913 560</b>	<b>108 662 730</b>	<b>104 751 228</b>	<b>109 597 787</b>	<b>107 771 726</b>	<b>3 724 728</b>
<b>ENCAISSEMENTS</b>													
<b>Recettes budgétaires globalisées</b>	1 091 307	501 881	1 595 597	922 614	10 050	1 465	1 746 234	190 773	418 230	651 428	1 913 694	3 893 146	12 936 418
Subvention pour charges de service public	932 079	-	1 573 522	932 079	-	-	1 304 909	-	300 000	-	559 244	1 501 160	7 102 993
Autres financements de l'État	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fiscalité affectée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres financements publics	33 600	206 213	-	-	-	-	190 155	-	112 918	-	227 954	1 006 954	1 777 795
Recettes propres	125 628	295 668	22 075	9 465	10 050	1 465	251 170	190 773	5 312	651 428	1 126 495	1 385 031	4 055 631
<b>Recettes budgétaires fléchées</b>	<b>1 701 513</b>	<b>1 277 566</b>	<b>3</b>	<b>4 504 285</b>	<b>-</b>	<b>600</b>	<b>5 183 273</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 046 939</b>	<b>40 032</b>	<b>652 694</b>	<b>18 406 905</b>
Financements de l'État fléchés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres financements publics fléchés	1 701 513	156 296	-	4 504 285	-	600	4 863 199	-	-	5 046 939	40 032	652 694	16 965 558
Recettes propres fléchées	-	1 121 270	3	-	-	-	320 074	-	-	-	-	-	1 441 347
<b>Opérations non budgétaires</b>	<b>3 241 482</b>	<b>- 1 062 239</b>	<b>3 645</b>	<b>6 747</b>	<b>389 323</b>	<b>26 687</b>	<b>931 991</b>	<b>39 250</b>	<b>- 298 938</b>	<b>130 286</b>	<b>218 724</b>	<b>882 259</b>	<b>4 509 217</b>
Emprunts : encaissements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts : encaissement en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations gérées en comptes de tiers :	3 241 482	- 1 062 239	3 645	6 747	389 323	26 687	931 991	39 250	- 298 938	130 286	218 724	882 259	4 509 217
- TVA encaissée	25 290	403 023	3 645	1 893	397 363	293	638 904	38 150	1 062	130 286	218 724	859 600	2 714 446
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	-	-	-	-	-	-	2 872 200	-	-	-	-	-	2 872 200
- Autres encaissements d'opérations non budgétaires	3 216 192	- 1 465 262	-	8 640	- 8 040	26 394	- 2 579 112	1 100	- 300 000	-	-	22 659	1 077 429
<b>A. TOTAL</b>	<b>6 034 302</b>	<b>717 208</b>	<b>1 599 245</b>	<b>5 433 646</b>	<b>399 373</b>	<b>28 752</b>	<b>7 861 498</b>	<b>230 023</b>	<b>119 292</b>	<b>5 828 653</b>	<b>2 172 450</b>	<b>5 428 098</b>	<b>35 852 540</b>
<b>DECAISSEMENTS</b>													
<b>Dépenses liées à des recettes globalisées</b>	300 065	894 545	196 156	1 540 865	772 314	1 267 754	942 141	547 975	467 613	901 144	531 141	1 721 319	10 083 032
Personnel	93	14 177	2 551	649 009	249 345	253 824	224 281	422 632	100	467 920	13 239	663 711	2 960 883
Fonctionnement	299 972	880 368	190 189	891 856	522 969	1 013 930	717 860	125 343	467 513	430 371	516 086	1 056 152	7 112 608
Intervention	-	-	3 416	-	-	-	-	-	-	2 853	1 815	1 457	9 540
Investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Dépenses liées à des recettes fléchées</b>	<b>30 001</b>	<b>182 218</b>	<b>1 318 210</b>	<b>702 535</b>	<b>228 730</b>	<b>1 205 017</b>	<b>1 406 770</b>	<b>106 682</b>	<b>1 969 923</b>	<b>199 386</b>	<b>405 932</b>	<b>2 443 924</b>	<b>10 199 329</b>
Personnel	-	-	-	57 949	19 392	19 548	19 171	39 283	-	38 107	-	77 597	271 047
Fonctionnement	12 631	150 491	665 755	644 586	196 576	695 119	1 371 183	60 887	1 319 808	125 136	159 775	1 122 030	6 523 977
Intervention	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Investissement	17 370	31 728	652 455	-	12 763	490 350	16 416	6 513	650 115	36 143	246 156	1 244 297	3 404 305
<b>Opérations non budgétaires</b>	<b>62 654</b>	<b>264 319</b>	<b>1 713 092</b>	<b>- 409 985</b>	<b>356 942</b>	<b>1 193 609</b>	<b>839 578</b>	<b>- 173 805</b>	<b>1 593 260</b>	<b>- 118 436</b>	<b>3 061 438</b>	<b>3 462 788</b>	<b>11 845 452</b>
Emprunts : remboursements en capital	-	-	930 842	-	-	931 803	-	-	932 765	-	-	933 728	3 729 139
Prêts : décaissements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations gérées en comptes de tiers :	62 654	264 319	782 249	- 409 985	356 942	261 806	839 578	- 173 805	660 494	- 118 436	3 061 438	2 529 060	8 116 313
- TVA décaissée	62 569	84 930	264 920	286 993	112 393	266 894	385 968	31 101	442 833	99 359	760 876	491 890	3 290 725
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	-	-	-	-	-	488 495	-	-	-	-	2 025 392	2 311 656	4 825 542
- Autres décaissements d'opérations non budgétaires	86	179 389	517 330	- 696 978	244 549	- 5 088	- 34 885	- 204 906	217 662	- 217 796	275 170	- 274 486	45
<b>B. TOTAL</b>	<b>392 720</b>	<b>1 341 082</b>	<b>3 227 458</b>	<b>1 833 415</b>	<b>1 357 986</b>	<b>3 666 380</b>	<b>3 188 489</b>	<b>480 852</b>	<b>4 030 795</b>	<b>982 093</b>	<b>3 998 511</b>	<b>7 628 031</b>	<b>32 127 812</b>
<b>(2) SOLDE DU MOIS = A - B</b>	<b>5 641 582</b>	<b>- 623 874</b>	<b>- 1 628 213</b>	<b>3 600 231</b>	<b>- 958 613</b>	<b>- 3 637 628</b>	<b>4 673 009</b>	<b>- 250 829</b>	<b>- 3 911 503</b>	<b>4 846 560</b>	<b>- 1 826 061</b>	<b>- 2 199 933</b>	<b>3 724 728</b>
<b>SOLDE CUMULE (1) + (2)</b>	<b>107 488 648</b>	<b>106 864 774</b>	<b>105 236 561</b>	<b>108 836 792</b>	<b>107 878 179</b>	<b>104 240 551</b>	<b>108 913 560</b>	<b>108 662 730</b>	<b>104 751 228</b>	<b>109 597 787</b>	<b>107 771 726</b>	<b>105 571 794</b>	<b>3 724 728</b>

L'analyse complète de la trésorerie est effectuée au sein du compte financier. La variation de trésorerie consécutive aux opérations non budgétaires est retraitée, car les opérations non budgétaires pour l'exercice 2022 (remboursement de l'emprunt BEI) sont financées par les intérêts de la dotation. Ainsi, ces opérations viennent en déduction de la trésorerie fléchée.

Le solde budgétaire entre les dépenses globalisées et recettes globalisées s'établit à 2 854 k€ (cf. tableau 4 et tableau 7). La différence avec le résultat pour la partie globalisée provient du fait que certains titres émis ne sont pas recouverts au 31/12/2022. Ainsi, ils ne génèrent pas de recettes au sens budgétaire (absence d'encaissement et de son rapprochement), alors que la recette est comptablement enregistrée (comptabilité en droits constatés, la recette devenant réelle lorsqu'elle est juridiquement acquise, indépendamment des moyens de recouvrement). Au contraire, certaines recettes enregistrées aux comptes de résultat des exercices précédents sont recouvrées en 2022, générant ainsi des recettes budgétaires (1 450 k€).

## **4-Analyses**

## 4.1- Le compte de résultat (tableau 6)

### Présentation du compte de résultat

Les éléments détaillés du compte de résultat sont détaillés dans le compte financier. De manière synthétique, le **tableau 6** permet la comparaison entre les prévisions budgétaires telles qu'elles ont été présentées et l'exécution réelle de l'exercice 2022.

#### POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

##### Compte de résultat simplifiée

CHARGES	BR2 2022 voté le 29 novembre 2022	Montants exécutés	Ecart entre le BR2 et les montants exécutés		BR2 2022 voté le 29 novembre 2022	Montants exécutés	Ecart entre le BR2 et les montants exécutés
Personnel	3 790 297,00	3 239 406,25	-550 890,75	Subventions de l'Etat	5 601 833,00	11 468 114,87	5 866 281,87
<i>dont charges de pensions civiles*</i>		28 729,85	28 729,85	Fiscalité affectée			0,00
Fonctionnement autre que les charges de personnel	15 856 577,00	13 860 331,19	-1 996 245,81	Autres subventions	9 654 575,00	4 205 427,96	-5 449 147,04
Intervention (le cas échéant)			0,00	Autres produits	5 228 049,00	5 006 886,08	-221 162,92
<b>TOTAL DES CHARGES (1)</b>	<b>19 646 874,00</b>	<b>17 099 737,44</b>	<b>-2 286 930,00</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (2)</b>	<b>20 484 457,00</b>	<b>20 680 428,91</b>	<b>1 412 193,00</b>
<b>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</b>	<b>837 583,00</b>	<b>3 580 691,47</b>	<b>454 788,00</b>	<b>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-27 783,00</b>
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>20 484 457,00</b>	<b>20 680 428,91</b>	<b>-1 832 142,00</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>20 484 457,00</b>	<b>20 680 428,91</b>	<b>1 384 410,00</b>

\* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

##### Calcul de la capacité d'autofinancement

	BR2 2022 voté le 29 novembre 2022	Montants exécutés	Ecart entre le BR2 et les montants exécutés
<b>Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))</b>	837 583,00	3 580 691,47	2 743 108,47
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	434 881,00	517 427,79	82 546,79
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	335 964,00	146 807,43	-189 156,57
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	0,00	6 977,15	6 977,15
- produits de cession d'éléments d'actifs	0,00	4 000,00	4 000,00
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	257 690,00	263 677,37	5 987,37
<b>= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)</b>	<b>678 810,00</b>	<b>3 690 611,61</b>	<b>3 011 801,61</b>

##### Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BR2 2022	Montants exécutés	Ecart entre le BR2 et les montants exécutés		BR2 2022	Montants exécutés	Ecart entre le BR2 et les montants exécutés
Insuffisance d'autofinancement	0,00	0,00	0,00	Capacité d'autofinancement	678 810,00	3 690 611,61	585 679,00
				Financement de l'actif par l'Etat	0,00	6 267 821,56	-174 500,00
Investissements	6 285 501,00	937 567,05	-7 786 458,00	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	12 337 936,00	280 616,28	-7 735 458,00
				Autres ressources	0,00	4 000,00	0,00
Remboursement des dettes financières	6 175 935,00	6 175 930,13	0,00	Augmentation des dettes financières	0,00		0,00
<b>TOTAL DES EMPLOIS (5)</b>	<b>12 461 436,00</b>	<b>7 113 497,18</b>	<b>-7 786 458,00</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>	<b>13 016 746,00</b>	<b>10 243 049,45</b>	<b>-7 324 279,00</b>
<b>Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)</b>	<b>555 310,00</b>	<b>3 129 552,27</b>	<b>462 179,00</b>	<b>Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	BR2 2022	Montants exécutés	Ecart entre le BR2 et les montants exécutés
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	555 310	3 129 552,27	2 574 242,27
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	1 684 058	-595 174,86	-2 279 232,86
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	-1 128 748	3 724 727,13	4 853 475,13
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	29 758 790	32 239 901,57	2 481 111,57
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-64 871 418	-73 331 891,78	-8 460 473,78
Niveau final de la TRESORERIE	94 630 208	105 571 793,35	10 941 585,35

Le décalage entre les emplois Investissements (937 567,05 €) au Fonds de roulement et l'exécution de la section investissement au [tableau 2](#) pour (3 413 845,03 €) s'explique principalement par les remboursements en capital effectués auprès du partenaire Sérendicité en 2021 (2 446 791,00 €), dépense budgétaire mais retraitée en « Remboursement de dettes financières » au sein du Fonds de roulement.

## 4.2- Les recettes fléchées (tableau 8)

	Antérieures à 2022 non dénouées	Réalisé 2022	2023	2024	2025 et suivantes	TOTAL
<b>Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)</b>		84 216 052	86 741 147	59 600 300	51 587 836	
<b>Recettes fléchées (b)</b>	<b>160 407 523,35 €</b>	<b>18 406 904,47 €</b>	<b>21 776 977,00 €</b>	<b>53 357 229,33 €</b>	<b>22 777 229,33 €</b>	<b>276 725 863,48 €</b>
Financements de l'État fléchés	245 000,00 €					- €
Autres financements publics fléchés	143 386 020,71 €	16 965 557,89 €	21 618 697,00 €	53 035 996,00 €	22 455 996,00 €	257 462 267,60 €
Recettes propres fléchées	16 776 502,64 €	1 441 346,58 €	158 280,00 €	321 233,33 €	321 233,33 €	19 018 595,88 €
<b>Dépenses sur recettes fléchées CP (c)</b>	<b>146 868 839,92 €</b>	<b>10 199 328,54 €</b>	<b>45 173 260,00 €</b>	<b>57 609 640,00 €</b>	<b>41 907 680,00 €</b>	<b>301 758 748,46 €</b>
Personnel						
AE=CP	482 482,59 €	271 046,85 €	805 500,00 €	327 505,00 €	579 025,00 €	2 465 559,44 €
Fonctionnement						
AE	22 931 549,75 €	6 983 879,68 €	7 983 351,00 €	5 470 703,00 €	10 706 021,00 €	54 075 504,43 €
CP	21 424 513,11 €	6 523 977,01 €	7 511 121,00 €	5 470 703,00 €	10 721 788,00 €	51 652 102,12 €
Intervention						
AE						- €
CP						- €
Investissement						
AE	185 961 746,43 €	70 036 783,72 €	8 097 120,00 €	10 106 339,00 €	10 307 620,00 €	284 509 609,15 €
CP	124 961 844,22 €	3 404 304,68 €	36 856 639,00 €	51 811 432,00 €	30 606 867,00 €	247 641 086,90 €
<b>Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)</b>	<b>13 538 683,43 €</b>	<b>8 207 575,93 €</b>	<b>- 23 396 283,00 €</b>	<b>- 4 252 410,67 €</b>	<b>- 19 130 450,67 €</b>	<b>- 25 032 884,98 €</b>

Solde budgétaire N repris au tableau "Equilibre financier" en (a)

**Au cas où l'organisme utilise ce tableau pour un suivi individuel par opération, cette seconde partie permet de vérifier l'équilibre final de chaque opération.**

<b>Autofinancement des opérations fléchées (d)</b>	<b>80 800 000</b>				<b>16 200 000</b>	<b>97 000 000</b>
<b>Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (e)</b>	<b>10 122 631</b>	<b>5 682 482</b>	<b>3 744 564</b>	<b>3 760 053</b>	<b>7 566 830</b>	<b>30 876 560</b>
<b>Position de financement des opérations fléchées en fin d'exercice (a) + (b) - (c) + (d) - (e)</b>	<b>84 216 052</b>	<b>86 741 147</b>	<b>59 600 300</b>	<b>51 587 836</b>	<b>41 090 555</b>	<b>41 090 555</b>

Ce tableau regroupe toutes les opérations fléchées suivi par l'établissement. Les projets immobiliers ayant des financements fléchés sont (qui sont repris dans le tableau 9) :

- Le contrat de partenariat financé majoritairement par les intérêts de la dotation,
- La construction de la Chapelle qui est financée par les intérêts de la dotation, la Ville de Paris et la Région de Paris-Ile-de-France,
- La construction du bâtiment de l'EPHE, financée pour l'instant par l'Etat à hauteur de 4M€.

Les autres projets financés par des recettes fléchées sont :

- Une partie des activités de l'Humathèque dont les acquisitions documentaires sont financées majoritairement par des recettes fléchées versées par les membres. L'établissement est également délégataire au sein du GIS Collex Persée. Des intérêts intermédiaires de la dotation non consommable, conventionnés et encaissés les années antérieures, financent des opérations relatives à la disponibilité des collections ainsi que leurs transferts,
- De l'ingénierie de projet concernant l'équipement numérique du Campus Condorcet financée par ces intérêts intermédiaires,
- Des opérations scientifiques tel que les Equipex Biblissima et Biblissima +

La ligne d'autofinancement des recettes fléchées représente l'emprunt (opération non budgétaire) réalisé auprès de la BEI d'un montant 97 000 000€ afin de financer une dépense budgétaire (avance de 80 800 000€ auprès du partenaire Sérendicité). Le remboursement en capital et les charges d'intérêts sont assis sur les intérêts de la dotation non consommable.

Le remboursement de l'emprunt apparait dans la deuxième partie du tableau, au niveau des opérations de trésorerie financées par recettes fléchées. Il apparait également dans cette partie, les reversements effectués dans le cadre de l'Equipex Biblissima + (opérations pour compte de tiers).

## 4.3- Les opérations pluriannuelles (tableau 9)

### A - Exécution d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Prévision	Exécution						Prévision N+1 et suivantes		
		Coût total de l'opération (1)	AE consommées les années antérieures à N (2)	AE consommées en N (3)	TOTAL des AE consommées (4) = (2) + (3)	CP consommés les années antérieures à N (5)	CP consommés en N (6)	TOTAL des CP consommés (7) = (5) + (6)	Restes à payer (8) = (4) - (7)	Solde à engager (9) = (1) - (4)	Solde à payer (10) = (1) - (7)
La Chapelle	Personnel	313 837	96 226,03	69 613,68	165 839,71	96 236,50	69 612,36	165 848,86	-9,15	147 997,29	147 988,14
	Fonctionnement	2 979 552	630 239,00	953 228,23	1 583 467,23	465 011,39	252 197,91	717 209,30	866 257,93	1 396 084,77	2 262 342,70
	Intervention				0,00			0,00	0,00		0,00
	Investissement				0,00			0,00	0,00		0,00
	<b>Total Op.1</b>	<b>97 039 000</b>	<b>11 784 065,03</b>	<b>70 899 462,35</b>	<b>82 683 527,38</b>	<b>7 473 473,07</b>	<b>1 165 857,27</b>	<b>8 639 330,34</b>	<b>74 044 197,04</b>	<b>14 355 472,62</b>	<b>88 399 669,66</b>
Ephe	Personnel	824 900	0,00	21 380,77	21 380,77	0,00	21 380,77	21 380,77	0,00	803 519,23	803 519,23
	Fonctionnement	740 000	94 390,00	20 641,38	115 031,38	35 880,00	37 868,46	73 748,46	41 282,92	624 968,62	666 251,54
	Intervention				0,00			0,00	0,00		0,00
	Investissement	34 574 100	134 300,00	114 480,00	248 780,00	27 598,75	35 242,50	62 831,25	185 948,75	34 325 320,00	34 511 268,75
	<b>Total Op.2</b>	<b>36 139 000</b>	<b>228 690,00</b>	<b>156 602,15</b>	<b>385 192,15</b>	<b>63 468,75</b>	<b>94 491,73</b>	<b>157 960,48</b>	<b>227 231,67</b>	<b>35 753 807,85</b>	<b>35 981 039,52</b>
Contrat de partenariat	Personnel	1 213 963	260 492,91	150 261,91	410 754,82	260 492,91	150 261,91	410 754,82	0,00	803 208,18	803 208,18
	Fonctionnement	35 185 021	15 350 153,18	4 731 132,52	20 081 285,70	15 189 943,67	4 719 674,85	19 909 618,52	171 667,18	15 103 735,30	15 275 402,48
	Intervention	0			0,00			0,00	0,00		0,00
	Investissement	173 417 823	164 518 590,63	3 630,00	164 522 220,63	112 422 750,63	2 450 421,00	114 873 171,63	49 649 049,00	8 895 002,49	58 544 651,49
	<b>Total Op.3</b>	<b>2 359 816 807</b>	<b>180 129 236,72</b>	<b>4 885 024,43</b>	<b>165 014 261,15</b>	<b>127 873 187,24</b>	<b>7 320 357,76</b>	<b>135 193 544,97</b>	<b>49 620 716,18</b>	<b>24 802 545,97</b>	<b>74 623 269,15</b>
	<b>Ss total personnel</b>	<b>2 352 700</b>	<b>366 718,94</b>	<b>241 286,36</b>	<b>597 975,30</b>	<b>356 729,41</b>	<b>241 255,04</b>	<b>597 984,45</b>	<b>-9,15</b>	<b>1 754 724,70</b>	<b>1 754 715,55</b>
	<b>Ss total fonctionnement</b>	<b>38 904 573</b>	<b>16 074 782,18</b>	<b>5 705 002,13</b>	<b>21 779 784,31</b>	<b>15 690 835,06</b>	<b>5 009 741,22</b>	<b>20 700 576,28</b>	<b>1 079 208,03</b>	<b>17 124 788,69</b>	<b>18 203 996,72</b>
	<b>Ss total intervention</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Ss total investissement</b>	<b>301 737 534</b>	<b>175 710 490,63</b>	<b>69 994 730,44</b>	<b>245 705 221,07</b>	<b>119 362 564,56</b>	<b>3 329 710,50</b>	<b>122 692 275,06</b>	<b>123 012 946,01</b>	<b>56 032 313,05</b>	<b>179 045 259,06</b>
<b>TOTAL</b>		<b>342 994 807</b>	<b>192 141 991,75</b>	<b>75 940 988,93</b>	<b>268 082 980,68</b>	<b>135 410 129,03</b>	<b>8 580 706,76</b>	<b>143 990 835,79</b>	<b>124 092 144,89</b>	<b>74 911 826,44</b>	<b>199 003 971,33</b>

### B - Exécution des recettes

Opération	Nature	Prévision	Exécution		Prévisions en N+1 et suivantes
		Financement de l'opération (11)	Encaissements des années antérieures à N (12)	Encaissements réalisés en N (13)	Reste à encaisser en N+1 et suivantes (14) = (11) - (12) - (13)
La Chapelle	Financement de l'Etat*			0	0
	Autres financements publics**	97 039 000	42 129 000	9 000 000	45 910 000
	Autres financements***			0	0
	<b>Total Op.1</b>	<b>97 039 000</b>	<b>42 129 000</b>	<b>9 000 000</b>	<b>45 910 000</b>
Ephe	Financement de l'Etat*			0	0
	Autres financements publics**	36 139 000	4 000 000	0	32 139 000
	Autres financements***			0	0
	<b>Total Op.2</b>	<b>36 139 000</b>	<b>4 000 000</b>	<b>0</b>	<b>32 139 000</b>
Contrat de partenariat	Financement de l'Etat*			0	0
	Autres financements publics**	198 040 371	54 735 746	9 145 710	134 158 915
	Autres financements***	11 776 435	10 096 887	1 441 344	238 204
	<b>Total Op.3</b>	<b>209 816 807</b>	<b>64 832 633</b>	<b>10 587 054</b>	<b>134 397 119</b>
	<b>Ss total financement de l'Etat</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	<b>Ss total autres financements publics</b>	<b>331 218 371</b>	<b>100 864 746</b>	<b>18 145 710</b>	<b>212 207 915</b>
	<b>Ss total autres financements</b>	<b>11 776 435</b>	<b>10 096 887</b>	<b>1 441 344</b>	<b>238 204</b>
<b>TOTAL</b>		<b>342 994 807</b>	<b>110 961 633</b>	<b>19 587 054</b>	<b>212 446 119</b>

Le tableau 9 détaille les dépenses et financements des opérations immobilières.

Les opérations liées au site de La Chapelle sont financées de la manière suivante : 43 610 k€ par l'État apportés par les intérêts de la dotation, 23 000 k€ par la Ville de Paris et 23 000 k€ par la Région Ile-de-France. 1 429 k€ ont été également apportés par l'Etat au titre de l'amorçage du projet par le biais de l'ANR, et 6 000 k€ issus de la vente du bâtiment boulevard Davout en 2018 sont utilisés soit un total de 97 039 k€. Ces éléments font suite à la délibération 2022-008 du 24 mai 2022 et ont été validés lors du CISG du 31 août 2022.

Les opérations liées au bâtiment EPHE sont actuellement évaluées à 36 139 k€, dont 4 M€ sont financés par l'Etat au moyen d'une convention ANR. Le financement du solde est en cours de validation. Les dépenses 2022 concernent principalement les études

Les opérations liées au contrat de partenariat sont financées majoritairement par les intérêts de la dotation non consommable et des ressources propres telle que la redevance sur la maison des chercheurs.

Le montant des encaissements est plus élevé pour le tableau 9 que le tableau 8. Le reclassement sur l'exercice budgétaire 2022 des fonds Biblissima + perçus en 2021 ont eu un impact négatif sur les opérations fléchées, non détaillées au sein du tableau 9.

Il ressort de ce tableau le différentiel budgétaire au 31/12/2022 suivant :

<b>Opération</b>	<b>Solde budgétaire au 31/12/2022</b>
La Chapelle (OP. 1)	7 834 142,73 €
Bat. EPHE (OP. 2)	- 94 491,73 €
CONTRAT DE PARTENARIAT (OP. 3)	3 266 696,32 €
<b>Total</b>	<b>11 006 347,32 €</b>

#### 4.4- Le tableau de synthèse comptable et budgétaire (tableau 10)

Le tableau de synthèse budgétaire et comptable vise à réconcilier la comptabilité générale et la comptabilité budgétaire. Il reprend donc les éléments des deux comptabilités afin d'en expliquer l'articulation et de permettre une vision consolidée de l'exécution financière sur l'exercice.

		BR2 2022 voté le 29 novembre 2022	Compte financier 2022
<b>Niveaux initiaux</b>	<b>1 Niveau initial de restes à payer</b>	53 517 143,00	53 517 143,14
	<b>2 Niveau initial du fonds de roulement</b>	29 110 249,00	29 110 349,30
	<b>3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement</b>	-72 736 817,00	-72 736 716,92
	<b>4 Niveau initial de la trésorerie</b>	101 847 066,00	101 847 066,22
	4.a dont niveau initial de la trésorerie fléchée	75 519 886,00	75 519 886,34
	4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	26 327 180,00	26 327 179,88
<b>Flux de l'année</b>	<b>5 Autorisations d'engagement</b>	89 292 344,00	86 917 772,19
	<b>6 Résultat patrimonial</b>	837 583,00	3 580 691,47
	<b>7 Capacité d'autofinancement (CAF)</b>	678 810,00	3 690 611,61
	<b>8 Variation du fonds de roulement</b>	555 310,00	3 129 552,27
	<b>9 Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire</b>	-3 729 140,00	-3 729 139,13
	<b>10 Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF</b>	SENS 0,00	-408 423,93
		Variation des stocks +/-	0,00
		Charges sur créances irrécouvrables -	0,00
		Produits divers de gestion courante +	0,00
			118 415,02
	<b>11 Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie</b>	SENS 1 995 718,00	-3 793 847,31
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs +/-	9 129 841,00
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours +/-	-10 389 336,00
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs +/-	3 255 213,00
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours +/-	
		386 158,61	
<b>12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11</b>	2 288 732,00	11 060 962,64	
<b>13 Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires</b>	3 417 480,00	7 336 235,51	
<b>14 Variation de la trésorerie = 12 - 13</b>	-1 128 748,00	3 724 727,13	
	14.a dont variation de la trésorerie fléchée	4 558 208	
	14.b dont variation de la trésorerie non fléchée	0	
		1 199 632,80	
<b>15 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13</b>	1 684 058,00	-595 174,86	
<b>16 Variation des restes à payer</b>	58 199 272,00	66 635 411,98	
<b>Niveaux finaux</b>	<b>17 Niveau final de restes à payer</b>	111 716 415,00	120 152 555,12
	<b>18 Niveau final du fonds de roulement</b>	29 665 559,00	32 239 901,57
	<b>19 Niveau final du besoin en fonds de roulement</b>	-71 052 759,00	-73 331 891,78
	<b>20 Niveau final de la trésorerie</b>	100 718 318,00	105 571 793,35
		20.a dont niveau final de la trésorerie fléchée	80 078 094,00
	20.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée	26 327 180,00	
		27 526 812,68	

Comptabilité budgétaire  
Comptabilité générale

**CAMPUS CONDORCET** Paris–Aubervilliers  
Cité des humanités et des sciences sociales

ANNEXE DES  
COMPTES  
ANNUELS 2022

Agent comptable - Olivier Rousseau  
Conseil d'Administration du 14/03/2022



## Sommaire

1-	Avant-propos.....	3
2-	L'exécution comptable.....	5
2.1-	Le compte de résultat.....	6
Analyse globale .....	7	
Analyse de la masse salariale .....	8	
2.2-	La Capacité d'Autofinancement.....	9
2.3-	Le bilan .....	10
2.4-	Bilan fonctionnel.....	12
3-	Annexes .....	13
3.1-	Eléments comptables .....	14
Les comptes de tiers .....	14	
La trésorerie et les crédits fléchés .....	16	
Les intérêts de la dotation non consommable.....	21	
Les autres conventions de financement .....	24	
3.2-	Evènements et changements de méthode comptable .....	30
Les opérations concernant l'actif immobilisé.....	30	
Correction d'une fiche d'immobilisation et de l'amortissement.....	30	
La sécurisation financière de l'établissement.....	31	
3.3-	Les immobilisations .....	32
L'actif immobilisé .....	32	
Les amortissements .....	34	
Les financements externes de l'actif.....	35	
3.4-	Les provisions .....	36
3.5-	Les dettes .....	37
Le contrat de Partenariat .....	39	
3.6-	Les créances.....	41
4-	Engagements hors bilan et balance des valeurs inactives .....	42
5-	Balance de l'exercice .....	44
7-	Page de signatures .....	58

## **1-Avant-propos**

Ensemble de l'exécution budgétaire et de l'exécution comptable (compte de résultat, bilan, annexes), le compte financier est établi et présenté conformément aux dispositions du décret 2012-1247 du 7 novembre 2012 relatif à la Gestion Budgétaire et Comptable Publique auquel l'établissement public Campus Condorcet est soumis.

Il retrace toutes les opérations de recettes et de dépenses de l'exercice 2021 telles qu'elles ont été ordonnancées par la direction de l'établissement en sa qualité d'Ordonnateur et prises en charge dans les écritures de l'Agence Comptable, dans le cadre de la nomenclature comptable M9.

Le compte financier est l'aboutissement de tous les travaux de clôture conduits par l'Agence Comptable-Direction des services financiers en étroite collaboration avec les services de l'Ordonnateur.

L'opération de clôture des comptes s'est appuyée sur un recensement des écritures et transactions de fin d'exercice nécessaires, au sein d'un calendrier détaillé, établi et suivi conjointement afin d'assurer la sécurité, la sincérité et la régularité, et répondre ainsi à l'exigence de qualité comptable.

### Le contexte

L'exercice 2022 marque à la fois la reprise des activités sur le Campus suite à la fin des restrictions sanitaires, la poursuite des opérations immobilières et le changement de la gouvernance de l'établissement.

Le changement de gouvernance de l'établissement, qui fait suite à la modification du décret 2017-1831 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement public Campus Condorcet a eu notamment pour conséquence de renforcer la présence de l'Etat au sein du Conseil d'administration. Il en résulte en particulier le changement de gouvernance de l'établissement et un retard dans le vote du précédent compte financier.

L'exercice 2022 s'est également traduit par la réunion du premier comité inter-administratif de suivi global (CISG). La tenue de ce comité a permis de valider l'utilisation réalisée jusque 2021 des intérêts de la dotation non consommable et la programmation de leur utilisation jusque 2045. Ainsi, le surcoût de l'opération du site Porte de La Chapelle a pu être validé et la notification auprès des entreprises retenues effectuée en septembre. Des avances ont ainsi été versées en fin d'exercice.

Cet exercice marque également la fin du contrôle de la Cour des Comptes pour sa partie juridictionnelle, avec l'arrêt prononcé le 22 décembre 2022. Les éléments apportés lors du contrôle ont commencé à être intégrés. A titre d'exemple, les intérêts de la dotation non consommable sont désormais réunis au sein d'un seul compte de tiers et sont détaillés dans la présente annexe. Il en va de même pour le suivi du contrat de partenariat qui est renforcé. Par ailleurs, la fin du régime de Responsabilité Personnelle et Pécuniaire (RPP) des comptables publics signifie que cet arrêt sera le dernier de cette nature ; la réforme de la Responsabilité des Gestionnaires Publics (RGP) modifiera sans nul doute à la fois le fonctionnement des organisations et des contrôles menés par la Cour des Comptes.

## **2-L'exécution comptable**

## 2.1- Le compte de résultat

<b>CHARGES (hors taxes)</b>	<b>Exercice 2022</b>	<b>Exercice 2021</b>	<b>PRODUITS (hors taxes)</b>	<b>Exercice 2022</b>	<b>Exercice 2021</b>
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Achats			Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)	15 673 542,83 €	13 928 616,23 €
Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme	10 664 240,48 €	11 980 021,54 €	Subventions pour charges de service public	7 102 993,00 €	3 763 695,06 €
Charges de personnel	3 163 766,47 €	2 365 181,35 €	Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	8 570 549,83 €	10 164 921,17 €
Salaires, traitements et rémunérations dues	2 218 613,48 €	1 725 011,75 €	Dons et legs		
Charges sociales	887 014,75 €	583 155,32 €	Produits de la fiscalité affectée	4 596 401,28 €	3 245 111,67 €
Intéressement et participation			Produits avec contrepartie directe (ou produits directs)	3 332 025,09 €	2 936 482,09 €
Autres charges de personnel	58 138,24 €	57 014,28 €	Ventes de biens ou prestations de services	4 000,00 €	
Autres charges de fonctionnement	1 086 630,45 €	982 692,89 €	Produits de cession des éléments d'actifs		
Dotations aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés	524 404,94 €	529 894,12 €	Autres produits de gestion	1 524 854,29 €	354 968,21 €
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>15 439 042,34 €</b>	<b>15 857 789,90 €</b>	Production stockée et immobilisée		
			Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public	264 478,10 €	46 338,63 €
<b>CHARGES D'INTERVENTION</b>			Autres produits	410 484,80 €	433 026,30 €
<b>TOTAL CHARGES D'INTERVENTION</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	146 807,43 €	139 081,17 €
Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)			Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)	263 677,37 €	293 945,13 €
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION</b>	<b>15 439 042,34 €</b>	<b>15 857 789,90 €</b>	<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>20 680 428,91 €</b>	<b>17 606 754,20 €</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>			<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>0,01 €</b>
Charges d'intérêt				- €	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 660 695,10 €	1 709 646,56 €			
Pertes de change					
Autres charges financières					
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières					
<b>TOTAL CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>1 660 695,10 €</b>	<b>1 709 646,56 €</b>			
Impôt sur les sociétés					
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>17 099 737,44 €</b>	<b>17 567 436,46 €</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>20 680 428,91 €</b>	<b>17 606 754,21 €</b>
Solde créditeur : Bénéfice	3 580 691,47 €	39 317,75 €	Solde débiteur : Perte		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>20 680 428,91 €</b>	<b>17 606 754,21 €</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>20 680 428,91 €</b>	<b>17 606 754,21 €</b>

## Analyse globale

De manière synthétique, les produits de fonctionnement s'élèvent à 20 680 428,91 € (+ 17%).

Les charges de fonctionnement représentent 15 439 042,34 € (- 3%) et les charges financières sont de 1 660 695,10 € (- 3%).

Le résultat de l'établissement atteint ainsi 3 580 691,47 € pour l'exercice 2022.

Ce montant s'explique par différentes composantes :

<b>Explication globale du résultat</b>	
Crédits documentaires	15 155,24 €
Masse salariale rapportée aux subventions afférentes	2 425 717,90 €
Convention d'occupation	175 528,45 €
Services Vie de Campus	365 077,26 €
Opérations courantes	599 212,62 €
<b>Résultat</b>	<b>3 580 691,47 €</b>

Les conventions de financement sont désormais sans conséquences sur le compte de résultat (voir 4.2).

Les conventions relatives aux crédits d'acquisition documentaire génèrent un décalage positif de 15 155,24 €.

Les services Vie de Campus entraînent une différence positive entre les charges et les produits pour 365 077,26 €. Les éléments d'exécution sont précisés au sein du rapport de gestion de l'ordonnateur.

Concernant les opérations globalisées, les produits sont composés notamment de la convention d'occupation, de la contribution des membres au titre du règlement intérieur, la subvention pour charges de service public et les produits relatifs aux autorisations d'occupation temporaire.

La convention d'occupation relative au site d'Aubervilliers signée par l'ensemble des membres le 15 mars 2016 prévoit des appels de fonds prévisionnels, au regard des dépenses estimées concernant l'entretien/maintenance, les services (pilotage et nettoyage) et les fluides. Ainsi, le montant appelé en 2022 étant supérieur aux dépenses enregistrées au 31/12/2022, un produit constaté d'avance a été enregistré (1 538 503,11 €) pour équilibrer cette opération. La forte différence entre les produits appelés et les charges constatées s'explique par deux facteurs :

- L'absence de réception de facture du fournisseur EDF (contrat de secours), estimé à 1 000 k€,
- La réception en fin d'année d'une subvention d'Etat visant à amortir l'augmentation des coûts d'électricité et le recouvrement du malus énergétique dans le cadre du contrat de partenariat, qui doivent être déduits des appels auprès des membres, en application de la convention d'occupation.

Les dépenses de personnels hors financements spécifiques, sont financées depuis la SCSP et la contribution des membres au titre du règlement intérieur, soit un solde positif de 2 425 717,90 €. Si un excédent lié à des vacances d'emplois était anticipé lors du BR2, la réception en fin d'exercice d'une subvention pour charge de service public visant à couvrir des charges qui interviendront en 2023 vient ici expliquer ce décalage à hauteur de 1 328 440 €.

Enfin, la différence entre les charges et produits d'autres nature, concourant au fonctionnement de l'établissement, s'élève à 599 212,62€. Elle est directement liée à la sous-exécution budgétaire expliquée au sein du rapport de gestion

L'ensemble de ces opérations se traduit par un résultat positif de 3 580 691,47 €.

### Analyse de la masse salariale

L'établissement dispose depuis 2020 de la compétence lui permettant de gérer des personnels contractuels, il ne dispose pas toutefois sur l'exercice 2022 de la compétence lui permettant de gérer des personnels fonctionnaires.

Ainsi, trois méthodes différentes sont utilisées pour gérer la masse salariale, source de complexité :

- Les contractuels recrutés directement par l'établissement. Les sources de financement sont multiples : SCSP, subventions fléchées.
- Les personnels mis à disposition de l'établissement par le biais de mises à disposition. Les services faits au 31/12/2022 de l'ensemble des personnels pour lesquels une convention de mise à disposition financière a été signée ont été enregistrés pour le montant connu.
- Les emplois portés directement sur le titre 2 de l'Etat, par l'intermédiaire du rectorat de l'académie de Paris, sont sans incidence sur le résultat de l'établissement, la charge financière étant supportée directement par l'Etat

Type/financement	Ministère	SCSP	Contribution des membres	Apports FMSH au titre du GED	Protocole Vie de Campus	Recettes fléchées	Total
Contrats Campus		2 569 219,03 €			239 966,29 €	271 050,58 €	3 080 235,90 €
MAD			832 411,55 €		62 100,92 €	217 638,54 €	1 112 151,01 €
Rectorat	1 507 550,28 €						1 507 550,28 €
<b>Total</b>	<b>1 507 550,28 €</b>	<b>2 569 219,03 €</b>	<b>832 411,55 €</b>	<b>0</b>	<b>302 067,21 €</b>	<b>488 689,12 €</b>	<b>5 699 937,19 €</b>

Les charges de personnels supportées directement par l'établissement s'élève à 4 351 557,26 € dont 3 080 235,90 € de charges de paye. Cette masse représente 25% des charges de l'établissement (contre 30% en 2020). Si on intègre la part supportée par le Rectorat (titre 2) dans les charges de l'établissement (dans le cas d'une reprise par exemple), la part est de 31% (contre 36% en 2020). Ce taux relativement faible pour un établissement public administratif s'explique notamment par la structure récente de l'établissement (et dont l'évolution s'accélère) et par de l'externalisation (558 249,84 €). Les évolutions s'expliquent par la variabilité des charges de remboursement d'emplois mis à disposition.

Type/financement	Ministère	SCSP	Contribution des membres	Apports FMSH au titre du GED	Protocole Vie de Campus	Recettes fléchées	Total
Contrats Campus		2 569 219,03 €	- €	0	239 966,29 €	271 050,58 €	3 080 235,90 €
MAD		- €	832 411,55 €	- €	62 100,92 €	217 638,54 €	1 112 151,01 €
Rectorat	1 507 550,28 €						1 507 550,28 €
Externalisations		10 135,50 €			548 114,34 €		558 249,84 €
<b>Total</b>	<b>1 507 550,28 €</b>	<b>2 579 354,53 €</b>	<b>832 411,55 €</b>	<b>- €</b>	<b>850 181,55 €</b>	<b>488 689,12 €</b>	<b>6 258 187,03 €</b>

Avec l'externalisation ajoutée à la masse (comprenant le Rectorat), le taux atteint 34%, ce qui reste relativement faible.

## 2.2- La Capacité d'Autofinancement

La Capacité d'Autofinancement ou CAF désigne la capacité de l'établissement à financer de nouveaux investissements ou à rembourser des emprunts par exemple. On obtient ce ratio soit en ne conservant que les charges décaissables et les produits encaissables de l'exercice, soit en retraitant du résultat les charges non décaissables (amortissements...) et les recettes non encaissables (reprises sur provisions...).

RUBRIQUES	Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice	3 580 691,47 €
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	517 427,79 €
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	- 146 807,43 €
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	6 977,15 €
Produits de cession d'éléments d'actifs cédés	- 4 000,00 €
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	- 263 677,37 €
<b>CAF</b>	<b>3 690 611,61 €</b>

Les retraitements des amortissements (+ 303 567,22 €), de la correction d'une erreur de comptabilisation en immobilisation (+ 6 803,74 €) et des financements associés (- 263 677,37 €) (pour plus de détails voir [4.3](#)) augmentent la CAF de l'établissement pour 46 693,59 €.

La cession d'un véhicule de transport acquis fin 2021, qui comptablement génère une moins-value au compte de résultat pour 2 977,15 € (cession du bien pour 4 000,00 €, valeur nette comptable pour 6 977,15€), entraîne une augmentation de la CAF pour la même somme soit 2 977,15 €.

La provision relative au risque de paiement d'indemnités chômage (l'établissement étant son propre assureur) est ajustée, et une provision relative au titre de la monétisation du CET est constituée (voir [4.4](#)). Le retraitement augmente la CAF pour un montant de 207 056,83 €.

Dans le cadre du contrat de partenariat, une provision pour risque de dédit avait été enregistrée en 2016 (voir plus bas au [4.4](#)). Les reprises sont effectuées depuis la mise à disposition effective des bâtiments, soit 2019. En 2022, la reprise s'élève à - 146 807,43 € (diminution de la CAF). Cette reprise est neutralisée au sein du résultat par l'enregistrement d'une annulation de titre sur exercice antérieur pour le même montant, ce qui permet également de restituer la disponibilité de la trésorerie fléchée qui est liée (intérêts de la dotation non consommable).

Ainsi, la Capacité d'Autofinancement (CAF) s'élève à 3 690 611,61 €.

## 2.3- Le bilan

De manière globale, le bilan est stable entre 2021 et 2022 (augmentation de 0,04%).

Les évolutions des immobilisations et des financements reçus sont détaillées en section [4.3](#) du présent compte financier. Globalement, les financements toutes sources confondues reçus en contrepartie d'investissements réalisés (passif, fonds propres) s'élèvent à 67 608 807,29 € au 31/12/2022 contre 61 324 046,82 € au 31/12/2021 soit une progression de 6 284 760,47 €. Cette progression résulte de la différence entre les financements reçus et enregistrés (6 548 437,84 €) et la reprise de la quote-part au résultat qui est la contrepartie de l'amortissement des immobilisations financées par subventions (- 263 677,37 €).

Les immobilisations (actif immobilisé) ont quant à elles évolué d'un montant brut en 2021 de 626 150 655,07 € à 627 072 016,55 € au 31/12/2022 soit une progression de 921 361,48 €. Les amortissements constatés s'élèvent globalement à 301 161,70€. Le mouvement net en immobilisation s'élève ainsi à 620 199,78 € (921 361,48 € - 301 161,70 €).

La différence entre les financements (6 284 760,47 €) et les emplois (620 199,78 €) soit 5 664 560,69 €, provient principalement des mouvements suivants :

- + 6 175 930,13 € qui correspond à la contrepartie des remboursements d'emprunts
- - 556 827,75 € correspondant au versement d'avances auprès des entreprises de construction dans le cadre de la construction du site Porte de la Chapelle

Les provisions progressent quant à elles de 1,8% (cette augmentation est détaillée au [4.4](#)). Les dettes financières diminuent de 1,05% ; elles font l'objet d'une explication complète au [4.5](#).

Les dettes non financières comportent pour une très grande partie les subventions reçues n'ayant pas donné lieu à l'exécution de dépenses. Elles sont en effet considérées comme des dettes potentielles, car si les dépenses ne sont pas réalisées dans les temps impartis et selon l'objet de la convention, les fonds doivent être restitués auprès du financeur. La somme n'est donc pas définitivement acquise pour l'établissement lors de l'encaissement. Ces sommes représentent 95% des dettes non financières.

Concernant l'actif circulant, deux points ressortent particulièrement :

- L'évolution à la baisse des créances sur des entités publiques qui s'explique par le rapprochement de titres sur crédits fléchés sur exercices antérieurs (sans impact budgétaire)
- La diminution des créances clients malgré l'émission tardive de titres

L'actif circulant (15 069 164,69 €) est très largement couvert par les dettes non financières (88 401 056,47 €), générant ainsi un excédent de fonds de roulement (besoin en fonds de roulement négatif) de 73 331 891,78 €, tel que défini au [3.4](#).

Le total général du bilan est arrêté à la somme de 746 677 005,14 € soit une évolution de 0,04%.

Système de base BILAN COMPTABLE (avec correction d'erreur)							
ACTIF	Exercice 2022		Exercice 2021		PASSIF	Exercice 2022	Exercice 2021
	Brut	Amortissement dépréciations (à déduire)	Net	Net			
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					<b>FONDS PROPRES</b>		
Immobilisations incorporelles	1 219 823,39 €	-	615 907,76 €	735 909,67 €	Financements reçus	67 608 807,29 €	61 324 046,82 €
Immobilisations corporelles	175 852 193,16 €	432 053,82 €	175 420 139,34 €	174 679 918,49 €	Financement de l'actif - Etat	39 374 522,71 €	33 363 683,97 €
Terrens	166 756 924,08 €	47 872,59 €	166 709 051,49 €	166 721 434,55 €	Financement de l'actif par des tiers	28 234 284,58 €	27 960 362,85 €
Constructions	208 233,60 €	65 041,27 €	143 192,33 €	169 222,16 €	Ecart de réévaluation	-	2 651 220,30 €
Installations techniques, matériels et outillage	570 269,29 €	319 139,96 €	251 129,33 €	354 780,18 €	Réserves	2 651 220,30 €	1 449 814,42 €
Autres immobilisations corporelles	7 757 023,52 €	-	7 757 023,52 €	7 431 566,68 €	Report à nouveau	1 489 113,11 €	-
Immobilisations corporelles en cours	559 742,67 €	-	559 742,67 €	2 914,92 €	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 580 691,47 €	39 298,69 €
Avances et acomptes sur commandes	450 000 000,00 €	-	450 000 000,00 €	450 000 000,00 €	Provisions réglementées	70 027 391,57 €	60 161 939,63 €
Immobilisations financières	450 000 000,00 €	-	450 000 000,00 €	450 000 000,00 €	<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>		
Créances rattachées à des participations	627 072 016,55 €	1 035 969,45 €	626 036 047,10 €	625 415 828,16 €	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>					Provisions pour risques	3 047 392,27 €	3 194 199,70 €
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					Provisions pour charges	396 213,41 €	189 156,58 €
Stocks et en-cours	14 906 546,91 €	-	14 906 546,91 €	18 850 414,69 €	<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	3 443 605,68 €	3 383 356,28 €
Créances sur des entités publiques des organismes internationaux et Commission européenne	11 872 461,24 €	-	11 872 461,24 €	15 210 344,63 €	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Créances clients et comptes rattachés	3 031 731,30 €	-	3 031 731,30 €	3 638 639,87 €	Emprunts obligataires		
Avances et acomptes versés sur commandes	2 354,37 €	-	2 354,37 €	1 430,19 €	Emprunts souscrits auprès des établissements financiers	84 015 081,99 €	87 744 221,12 €
Créances sur les autres débiteurs	162 617,78 €	-	162 617,78 €	289 464,66 €	Dettes financières et autre emprunts	500 789 869,43 €	503 236 660,43 €
Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)	15 069 164,69 €	-	15 069 164,69 €	19 139 879,35 €	<b>TOTAL DETTES FINANCIERES</b>	584 804 951,42 €	590 980 881,55 €
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)</b>					<b>DETTES NON FINANCIERES</b>		
Valeurs mobilières de placement	105 571 793,35 €	-	105 571 793,35 €	101 847 066,22 €	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 666 198,00 €	3 765 690,47 €
Disponibilités	-	-	-	-	Dettes fiscales et sociales	967,50 €	2 071,57 €
Autres	-	-	-	-	Avances et acomptes reçus	76 920 937,31 €	86 486 538,24 €
					Autres dettes non financières	7 213 458,70 €	1 121 609,00 €
					Produits constatés d'avance	1 599 494,96 €	500 666,99 €
<b>TOTAL TRESORERIE</b>					<b>TOTAL DETTES NON FINANCIERES</b>	88 401 056,47 €	91 876 596,27 €
Comptes de régularisation					<b>TRESORERIE</b>		
Ecart de conversion Passif					Autres éléments de trésorerie passive	- €	- €
					<b>TOTAL TRESORERIE</b>	- €	- €
					Comptes de régularisation		
					Ecart de conversion Passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	747 712 974,59 €	-	746 677 005,14 €	746 402 773,73 €	<b>TOTAL GENERAL</b>	746 677 005,14 €	746 402 773,73 €

## 2.4- Bilan fonctionnel

Le bilan fonctionnel est une analyse retraçant les différents états précédemment vus, afin de faire ressortir la situation de l'établissement au travers de ses emplois et de ses ressources.

Le fonds de roulement représente les éléments stables de l'établissement et sera obligatoirement positif ; le besoin en fonds de roulement représente les éléments circulants (positif, il représente un besoin potentiel de trésorerie ; négatif, il représente un excédent potentiel de trésorerie) ; la trésorerie est la résultante des deux agrégats précédents.

Ainsi, les éléments stables (immobilisations, capitaux propres et emprunts) auxquels sont déduits les éléments les plus liquides (dettes et créances à court terme) déterminent la trésorerie.

Soit la relation suivante :

Fonds de roulement – besoin en fonds de roulement = trésorerie

Calcul de la CAF	<b>Résultat</b>	3 580 691,47 €	
	<b>CAF (résultat retraité)</b>	3 690 611,61 €	
	Investissements	- 937 567,05 €	
	Remboursements de dettes financières	- 6 175 930,13 €	
	<b>Total des emplois</b>	- 7 113 497,18 €	
	Financement de l'actif	6 552 437,84 €	
	Augmentation des dettes financières	- €	
	<b>Total des ressources</b>	6 552 437,84 €	
	<b>Apport au fonds de roulement</b>	3 129 552,27 €	
	<b>Fonds de roulement 2021</b>	29 110 349,30 €	
Apport 2022	3 129 552,27 €		
<b>Fonds de roulement 2022</b>	32 239 901,57 €		
<b>Besoin en fonds de roulement 2021</b>	- 72 736 716,92 €		
Variation 2022	- 595 174,86 €		
<b>Besoin en fonds de roulement 2022</b>	- 73 331 891,78 €		
<b>Trésorerie 2021</b>	101 847 066,22 €		
Variation 2022	3 724 727,13 €		
<b>Trésorerie 2022</b>	105 571 793,35 €		

Fonds de roulement  
-  
Besoin en fonds de roulement

## **3-Annexes**

## 3.1- Eléments comptables

### Les comptes de tiers

#### Les écritures d'inventaire

En application du principe d'annualité, il convient de rattacher les charges et produits réels nécessaires à l'exercice.

Dans ce cadre, les charges couvrant plusieurs exercices ont été partiellement annulées, au *pro rata temporis*. Ces charges constatées d'avance représentent 162 617,78 € au 31/12/2022 (contrepartie au compte 486). Lorsque ces charges étaient financées par des recettes fléchées, un produit constaté d'avance a été émis, afin de maintenir l'équilibre au compte de résultat, soit un total de de 60 991,85 € (contrepartie au compte 487).

Par ailleurs, le niveau de charges constatées au 31/12/2022 concernant la convention d'occupation étant inférieur au niveau d'appel de fonds émis auprès des membres, un produit constaté d'avance a été émis pour 1 538 503,11 € afin de neutraliser les conséquences sur le compte de résultat. En effet, la convention d'occupation du site d'Aubervilliers, qui prévoit le financement par les membres des charges relatives à l'occupation des locaux, doit être neutre sur le résultat de l'établissement.

Les charges dont le service fait est certifié au 31/12/2022 mais qui n'ont pas pu être enregistrées de manière classique dans l'outil comptable ont fait l'objet de rattachement à l'exercice, par le biais des Charges à payer à comptabiliser (CAPAC). Un total de 149 éléments pour la somme de 374 160,08 € ont été enregistrés (contrepartie comptes 40811 et 4286). A titre de comparaison, les prises en charge de l'exercice ont été effectuées auprès des fournisseurs généraux pour 14 528 094,94 €. Le montant des CAPAC a fortement diminué et représente 2,58% des charges de l'exercice 2022 (contre 11,7% en 2021).

Les recettes qui n'ont pas pu faire l'objet d'émission de titres sont constatées au travers de produits à recevoir. Suite à la revue des conventions de financement, cet outil comptable est beaucoup moins sollicité en fin d'exercice, n'étant utilisé que pour répondre aux CAPAC précédemment décrites ou bien en l'absence de réception de fonds dans le cadre de conventions de financement. 14 produits à recevoir ont été enregistrés pour 1 419 784,82 €. Le suivi plus régulier des recettes, la diminution des CAPAC et une meilleure gestion des dépenses en fin d'exercice ont permis de diminuer de moitié les PAR enregistré, au profit de titres de recettes régulièrement émis.

### Les écritures de TVA

Sur l'exercice 2022, la TVA collectée s'est élevée à 793 316,17 €, la TVA décaissée s'est élevée à 2 671 493,70 €.

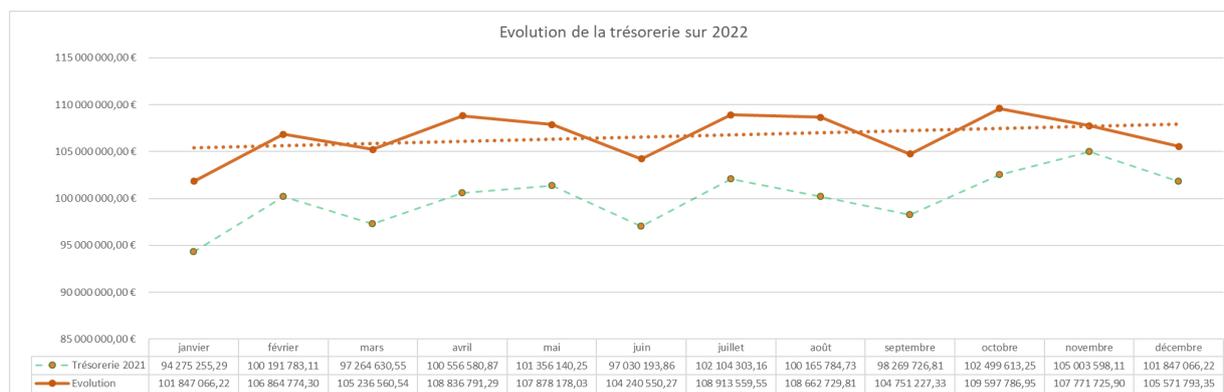
Les crédits de TVA demandés auprès des services de la DGFIP en 2022 s'élèvent à 2 386 818 € (incluant la TVA de décembre 2021), ceux à demander s'élèvent à 447 797,08 €. Les encaissements reçus de la part de la DGFIP s'élèvent quant à eux à 1 848 392 €.

Les opérations sur le plan de trésorerie sont légèrement différentes (2 714 446,05 € encaissés, 3 290 725,23 € décaissés) et s'expliquent par le décalage constatation/décaissement ou encaissement ainsi que par la méthode de restitution de l'outil comptable.

## La trésorerie et les crédits fléchés

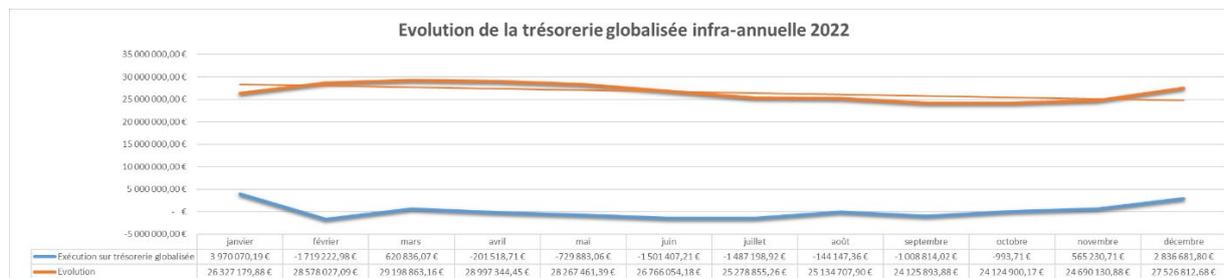
La trésorerie de l'établissement est passée de 101 847 066,22 € au 31/12/2021 à 105 571 793,35 € au 31/12/2022. Soit une évolution positive de 3 724 727,13 € (+3,66%). Ces informations sont également présentes au sein du tableau budgétaire n° 7.

Elle est restée plutôt stable tout au long de l'exercice (en vert l'évolution 2021 pour comparaison) comme en témoigne le graphique ci-dessous :



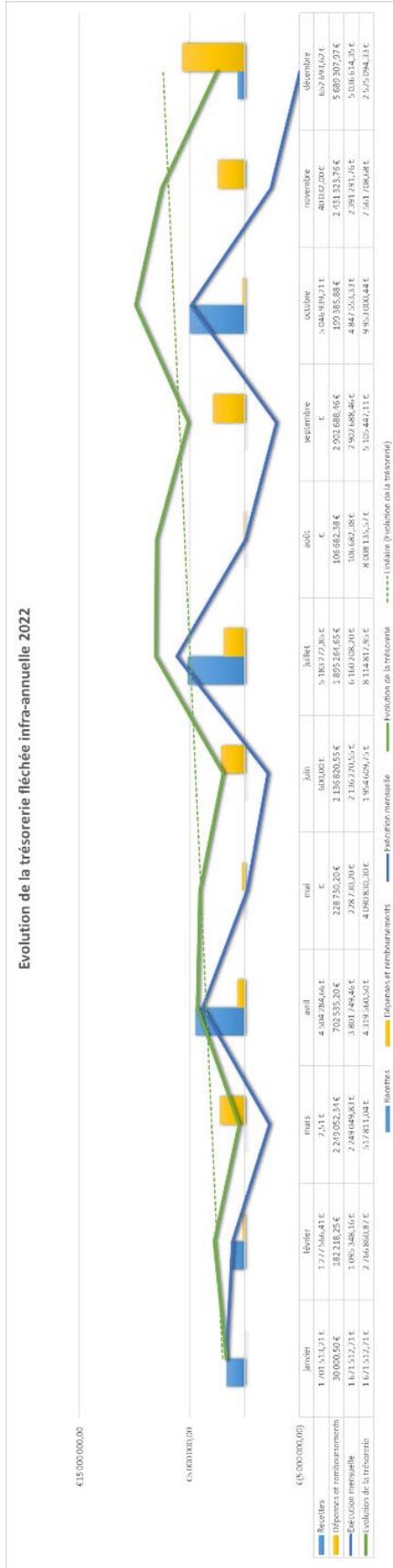
Les mois de mars, juin, septembre et décembre révèlent des diminutions de trésorerie qui sont liées aux remboursements de l'emprunt souscrit auprès de la BEI et aux paiements effectués auprès du partenaire Sérendicité.

## Variation de la trésorerie globalisée



La trésorerie globalisée évolue de manière positive sur l'exercice pour 1 199 632,80 € soit un solde de 27 526 812,68 € au 31/12/2022. Les encaissements de la subvention pour charges de service public (SCSP) notamment fin janvier, avril, mai contribuent à une trésorerie plus élevée en début d'exercice. La réception de sommes importantes de la part des membres et de l'Etat (SCSP) en fin d'exercice explique le relèvement constaté.

Variation de la trésorerie fléchée



La trésorerie fléchée exécutée varie de 2 525 094,33 € soit un solde de 78 044 980,67 € au 31/12/2022. Ce solde de trésorerie fléchée sera confirmé en 2023.

L'augmentation est constituée principalement de la réception des intérêts de la dotation non consommable pour + 4 327 k€ (voir [Composition de la trésorerie fléchée](#)) et des opérations pour compte de tiers (Bibissima +) pour – 1 978 k€.

### Composition de la trésorerie fléchée

La trésorerie fléchée hors conventions d'acquisition documentaires se compose d'encaissements de subventions et recettes pour 19 786 317,21 €. Parallèlement, les titres émis en contrepartie des dépenses 2022 s'élèvent à 13 793 905,22 € et les décaissements relatifs aux opérations pour compte de tiers s'élèvent à 4 726 554,96 € ; soit un solde positif de 1 205 857,03 €. La différence avec l'évolution de la trésorerie (2 525 k €) provient des décalages d'encaissements et de décaissements sur les conventions d'acquisition de crédits documentaires et les conséquences de la provision pour dédit (147 k€).

17 conventions de financement ont été suivies et exécutées sur 2022.

Les opérations Biblissima, ANR14 et ANR10-CAMP sont terminées au 31/12/2021 et donneront lieu à la restitution de comptes-rendus financiers en 2022. Ces derniers permettront le versement du solde des opérations ANR10-CAMP et Biblissima.

Libellés	Actif	comptes	Charges réelles 2021	Titres rattachés 2021	Encaissements 2021	Encaissements 2021	Solde de la convention en exécution 2021	Solde compte de suivi 2021	Charges réelles 2022	Titres rattachés 2022	Décaissements comptes de tiers 2022	Encaissements 2022	Solde de la convention en exécution 2022	Solde compte de suivi 2022
Intérêts dotation Plan Campus	Oui	44193210	11.508 766,88 €	12 836 335,42 €	18 235 076,89 €	- 27 202 602,50 €	53 996 988,16 €	11 033 079,55 €	11 357 564,37 €			19 413 787,85 €	- 18 821 894,20 €	62 053 211,64 €
Intérêts intermédiaires 2015	Oui	44190000				300 000,00 €	300 000,00 €						300 000,00 €	300 000,00 €
Intérêts intermédiaires 2015	Oui	44190000				1 970,77 €	1 970,77 €						1 970,77 €	1 970,77 €
Intérêts intermédiaires 2014	Oui	44190000				0,00 €	0,00 €						0,00 €	0,00 €
GED et INGENIERIE PROJET	Oui	44190000	- 10 416,70 €	- 11 039,05 €			0,00 €						0,00 €	0,00 €
Intérêts intermédiaires 2014 La Chapelle	Oui	44190000	628 263,43 €	611 176,38 €	2 200,00 €	- €	0,00 €						- €	0,00 €
Preciput 2020	Oui	44190000	973 225,57 €	975 185,15 €	2 200,00 €	2 200,00 €	2 200,00 €	1 219 170,65 €	1 259 163,40 €			21 100,00 €	23 300,00 €	23 300,00 €
Ville de Paris	Oui	44190000	3 769,20 €	240 000,00 €	240 000,00 €	- €	11 378 882,13 €	11 418 874,88 €					10 159 711,48 €	10 159 711,48 €
Région Ile de France	Oui	44190000	1 200 857,65 €	1 364 375,19 €		842 518,10 €	842 518,10 €	594 983,10 €	594 983,10 €				247 535,00 €	247 535,00 €
Intérêts intermédiaires 2017	Oui	44190000	160 890,87 €			644 922,20 €	- €	1 886,59 €	376 195,67 €				315 583,51 €	48 743,57 €
Bibliissima	Oui	44190000			2 787 200,00 €	2 787 200,00 €	2 787 200,00 €	38 987,52 €	38 987,52 €				2 748 212,48 €	1 978 342,48 €
Bibliissima +	Oui	44190000												
COLLEX18	Oui	44190000	64 490,63 €	99 628,08 €	30 000,00 €	86 800,73 €	86 802,71 €	41 595,75 €	41 597,73 €				38 582,24 €	38 582,24 €
COLLEX	Oui	44191000				- €	- €						30 000,00 €	30 000,00 €
COLLEX RESPADON	Oui					- €	- €		600,00 €			600,00 €	600,00 €	- €
ANR-19-MRS2-0028-01	Oui	44190000	9 900,00 €	9 900,00 €		13 001,38 €	13 001,38 €	- €					13 001,38 €	13 001,38 €
CONVENTION 10-CAMP-0149-01	Oui	44190000	70 237,93 €	134 125,80 €		196 897,21 €	- 134 125,80 €	32,33 €	62 771,41 €				- 196 929,54 €	- 196 897,21 €
EPHE	Oui	44191000	139 578,94 €	81 069,10 €		3 860 421,06 €	3 918 990,90 €	3 532,18 €	62 042,02 €				3 856 888,88 €	3 856 888,88 €
SCSP SHS	Oui	44191000	37 383,06 €	48 264,08 €		196 735,92 €	196 735,92 €						196 735,92 €	196 735,92 €
Mémoire etrésilience	Oui	41910000			85 000,00 €	- €	85 000,00 €				60 000,00 €		- €	25 000,00 €
<b>Total</b>			<b>14 785 947,46 €</b>	<b>16 389 020,15 €</b>	<b>21 379 476,89 €</b>	<b>- 8 574 691,82 €</b>	<b>73 516 097,02 €</b>	<b>12 929 494,49 €</b>	<b>13 793 905,22 €</b>	<b>4 786 554,96 €</b>	<b>19 786 317,21 €</b>	<b>19 786 317,21 €</b>	<b>- 1 717 869,10 €</b>	<b>74 721 954,05 €</b>

## Les intérêts de la dotation non consommable

Une convention tripartite (Etat, ANR et EPCS) signée le 7 mars 2016 prévoit le versement d'une dotation non consommable de 450 000 000€ sur un compte isolé rémunéré du Trésor, dont les intérêts générés doivent permettre le financement du projet Campus de l'établissement.

Ces intérêts financent notamment :

- Une grande partie des dépenses liées au contrat de partenariat (hors convention d'occupation)
- Les frais de l'établissement liés au suivi du contrat de partenariat à concurrence de 500 000€ par an
- Les dépenses liées à l'opération de construction sur le site de La Chapelle à hauteur de 23 millions d'euros
- Le GER des ouvrages construits en MOP
- Les aléas, provisions, fiscalités

Le remboursement de l'emprunt souscrit auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) est financé par les intérêts de la dotation, cet emprunt ayant été souscrit dans le cadre de l'opération Campus et plus particulièrement concernant le site d'Aubervilliers.

Afin de sécuriser les opérations financées depuis les intérêts de la dotation non consommable, les sommes prévues sont figées. Il en va ainsi de l'opération du site de La Chapelle et du bâtiment EPHE.

Concernant les frais de l'établissement pour le suivi du contrat de partenariat, soit 500k€ par an, l'établissement ayant décidé de gérer cette somme par crédits reportables en pluriannuel, 400k€ en 2016 puis 500k€ par an ont été figés, permettant ainsi d'absorber des exercices nécessitant plus de moyens.

L'opération site PPP Aubervilliers reçoit ainsi toutes les recettes non figées au sein d'opérations précédemment décrites, les dépenses étant celles réellement effectuées. Le solde de cette opération indique donc la trésorerie non engagée à ce jour.

Les opérations de provision du GER pour les bâtiments autres que ceux réalisés dans le cadre du contrat PPP (ce dernier étant déjà provisionné par l'intermédiaire du loyer R2) n'ont pas été réalisées sur l'exercice 2022. Ainsi, les montants doivent être analysés avec précaution.

Le tableau ci-dessous vise à retracer de manière synthétique les mouvements relatifs à cette convention :

Synthèse			
	2016-2021	Eléments 2022	2016-2022
Encaissements	100 631 741,96 €	18 145 710,01 €	118 777 451,97 €
<b>Suivi du contrat de partenariat - 500k€ par an</b>			
Fonds isolés concernant le fonctionnement liées au suivi du contrat PPP	2 900 000,00 €	500 000,00 €	3 400 000,00 €
Recettes émises auprès du partenaire ou d'autres tiers	180 000,00 €		180 000,00 €
Dépenses de fonctionnement liées au suivi du contrat PPP	2 892 229,44 €	377 159,62 €	3 269 389,06 €
Solde classe 4	289 917,22 €	20 693,72 €	310 610,94 €
Recettes à émettre (prélèvement à effectuer)	102 146,66 €	- 102 146,66 €	- €
<b>Solde réel</b>	<b>187 770,56 €</b>	<b>20 693,72 €</b>	<b>310 610,94 €</b>
<b>Opération PPP Aubervilliers</b>			
Fonds isolés concernant les dépenses liées au contrat PPP	65 731 741,96 €	8 645 710,01 €	74 377 451,97 €
Recettes émises auprès du partenaire ou d'autres tiers	679 721,20 €	2 180 177,40 €	2 859 898,60 €
Dépenses liées au Contrat de Partenariat	41 735 588,79 €	6 926 780,80 €	48 662 369,59 €
Remboursement en capital de l'emprunt	9 255 778,88 €	3 729 139,13 €	12 984 918,01 €
Restitution de la trésorerie par reprise de provision	5 033 540,30 €	146 807,43 €	5 180 347,73 €
Solde classe 4	21 734 880,94 €	- 964 470,24 €	20 770 410,70 €
Recettes à émettre (prélèvement à effectuer)	1 281 245,15 €	- 1 281 245,15 €	- €
<b>Solde</b>	<b>20 453 635,79 €</b>	<b>- 964 470,24 €</b>	<b>20 770 410,70 €</b>
<b>Opération La Chapelle</b>			
Fonds isolé concernant l'opération du site de La Chapelle	23 000 000,00 €	9 000 000,00 €	32 000 000,00 €
Dépenses concernant le site de La Chapelle	27 810,00 €	- €	27 810,00 €
<b>Solde</b>	<b>22 972 190,00 €</b>	<b>9 000 000,00 €</b>	<b>31 972 190,00 €</b>
<b>Opération EPHE</b>			
Fonds isolé concernant l'opération du bâtiment EPHE	9 000 000,00 €	- €	9 000 000,00 €
Dépenses concernant le bâtiment EPHE	- €	- €	- €
<b>Solde</b>	<b>9 000 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>9 000 000,00 €</b>
<b>Solde de la convention (classe 4)</b>	<b>53 996 988,16 €</b>	<b>8 056 223,48 €</b>	<b>62 053 211,64 €</b>
<b>Solde réel (après régularisation des titres en attente)</b>	<b>52 613 596,35 €</b>	<b>8 056 223,48 €</b>	<b>62 053 211,64 €</b>

De manière structurelle, les intérêts de la dotation non consommable étant versés trimestriellement sur un taux d'intérêt figé au sein d'une convention, les dépenses n'étant ainsi pas du même montant, un décalage positif en trésorerie se crée. L'exercice 2022 se traduit par un excédent en trésorerie de 8 056 k€. La trésorerie s'élève au 31/12/2022 à la somme de 62 053 211,64€.

L'exercice 2022 se traduit par la régularisation des pénalités de retard fautif auprès du partenaire Sérendicité pour 1 121 270,41 €. Des pénalités pour levée de réserves mineures à hauteur de 738 000 € ont également été émises (non recouvrées au 31/12/2022).

Le suivi de contrat de partenariat, prévu par la convention et plafonné à 500k€ par an, revient à l'équilibre sur l'exercice 2021.

Concernant la fréquentation, le contrat prévoit qu'en deçà de 65%, le maintien du chiffre d'affaires est assuré par l'EPCC. Le taux d'occupation moyen annuel 2021 a été de 10,83%, nécessitant le versement par l'EPCC du maintien du chiffre d'affaires, soit 643 827,53 € HT. Cette somme est financée depuis les intérêts de la dotation non consommable. Ainsi, l'impact sur les intérêts de la dotation non consommable est le suivant :

	<b>2021 (réalisé en 2022)</b>
<b>Recette annexe</b>	320 073,66 €
<b>Loyers R3-R4A</b>	- 162 936,01 €
<b>Compensation chiffre d'affaires</b>	- 643 827,53 €
<b>Résultat (conséquences sur les IDNC)</b>	<b>- 486 689,88 €</b>

Ainsi, l'opération PPP Aubervilliers traduit à la fois de l'exécution courante du contrat de partenariat (inclus remboursement auprès de la BEI). Les recettes non affectées aux opérations précédemment décrite y sont inscrites, ce qui permet d'identifier la trésorerie réellement disponible à ce jour (non engagée) soit **20 770 410,70 €** au 31/12/2022.

Par ailleurs, l'établissement n'a pas pu au cours de l'exercice 2022 générer une règle relative au provisionnement du Gros Entretien Renouvellement (GER) des bâtiments GED et EHESS, qui seront couverts par cette convention. Or, ces provisions viendront figer de la trésorerie, qui sera ainsi disponible lors de la réalisation du risque. Ce montant disponible de **20 770 410,70 €** au 31/12/2022 doit donc être relativisé de cet élément.

L'exécution détaillée de cette convention est la suivante :

	Comptes généraux	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
<b>Recette</b>		<b>8 289 348,29 €</b>	<b>497 562,25 €</b>	<b>9 509 818,42 €</b>	<b>11 428 030,72 €</b>	<b>12 637 463,00 €</b>	<b>11 549 184,43 €</b>	<b>11 021 586,34 €</b>	<b>64 932 993,45 €</b>
Fonctionnement	7413	8 289 348,29 €	469 752,25 €	338 388,62 €	- €	5 026 337,10 €	6 650 111,89 €	4 056 733,83 €	24 830 671,98 €
Fonctionnement Sérendicité	7584	- €	- €	- €	183 333,32 €	833,33 €	318 618,86 €	2 180 177,40 €	2 682 962,91 €
Fonctionnement autres							353 612,13 €	- €	353 612,13 €
PAR	7413	- €	- €	671 429,80 €	2 744 200,85 €	3 346 097,35 €	1 383 391,81 €	11 493,21 €	8 133 626,60 €
Extourne PAR	7413	- €	- €	- €	671 429,80 €	2 744 200,85 €	3 346 097,35 €	1 383 391,81 €	8 145 119,81 €
Investissement	101 / 131	- €	27 810,00 €	8 500 000,00 €	7 328 404,00 €	3 309 917,00 €	2 472 446,07 €	2 450 421,00 €	24 088 998,07 €
Investissement autres							3 323,56 €	- €	3 323,56 €
Contrepartie emprunt	101	- €	- €	- €	1 843 522,35 €	3 698 479,07 €	3 713 777,46 €	3 729 139,13 €	12 984 918,01 €
<b>Total Charges réelles</b>		<b>8 289 348,29 €</b>	<b>497 562,25 €</b>	<b>9 593 218,42 €</b>	<b>11 428 030,72 €</b>	<b>12 594 480,55 €</b>	<b>11 508 766,88 €</b>	<b>11 021 586,34 €</b>	<b>64 932 993,45 €</b>
Personnel		- €	- €	- €	- €	109 791,63 €	150 847,94 €	150 196,86 €	410 836,43 €
Charges réelles		- €	- €	- €	- €	109 791,63 €	150 847,94 €	150 116,86 €	410 609,77 €
Fonctionnement		8 289 348,29 €	469 752,25 €	1 009 818,42 €	2 256 104,37 €	5 519 275,30 €	5 208 789,40 €	4 691 829,35 €	27 444 917,38 €
Charges réelles		8 289 348,29 €	469 752,25 €	1 009 818,42 €	2 256 104,37 €	5 519 275,30 €	5 208 789,40 €	4 691 829,35 €	27 444 917,38 €
Fournitures d'entretien et petit équipement	6063	- €	- €	- €	8 232,10 €	1 456,70 €	4 617,00 €	1 757,30 €	16 063,10 €
Fournitures administratives	6064	- €	- €	- €	16 608,30 €	1 836 419,41 €	234 604,62 €	- €	2 087 632,33 €
Fournitures pour productions	6067	- €	- €	- €	379,08 €	- €	- €	40 507,00 €	40 886,08 €
Sous-traitance	6110	- €	- €	- €	616 325,18 €	1 695 334,08 €	2 621 078,64 €	2 390 715,75 €	7 323 453,65 €
Frais de recherche et études	6117	- €	157 413,33 €	- €	- €	- €	- €	- €	157 413,33 €
Locations mobilières	6135	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Entretiens et réparations sur biens mobiliers	6155	- €	- €	- €	- €	- €	3,00 €	- €	3,00 €
Maintenance	6156	- €	- €	- €	- €	19 860,00 €	- €	30 517,19 €	50 377,19 €
Assurance obligatoire	6162	- €	- €	- €	- €	13 706,70 €	- €	43 710,00 €	57 416,70 €
Entretien et réparatio n	6170	61 608,29 €	- €	291 446,66 €	382 269,51 €	163 369,00 €	79 532,50 €	22 000,00 €	1 000 225,96 €
Frais de documentation	6183	- €	- €	- €	36,97 €	- €	- €	141 245,36 €	141 282,33 €
Personnel détaché	6214	- €	214 905,92 €	557 752,36 €	397 177,17 €	127 836,27 €	169 075,38 €	0 €	1 466 747,10 €
Honoraires expert comptable	6226	- €	- €	- €	5 950,00 €	- €	3 100,00 €	- €	9 050,00 €
Annonces et insertions publicitaires	6231	- €	- €	- €	1 800,00 €	- €	- €	- €	1 800,00 €
Divers pourboires, dons courants	6238	- €	- €	- €	9 900,00 €	- €	- €	- €	9 900,00 €
Transports divers	6248	- €	- €	- €	- €	- €	- €	54,00 €	54,00 €
Voyages et déplacements	6251	- €	- €	- €	- €	1 269,57 €	- €	- €	1 269,57 €
Frais inscription aux colloques	6254	- €	- €	- €	359,00 €	498,00 €	- €	- €	857,00 €
Frais de déménagement	6255	- €	- €	- €	- €	- €	5 241,56 €	- €	5 241,56 €
Frais déplacement et missions	6256	- €	- €	- €	487,90 €	- €	- €	- €	487,90 €
Réceptions	6257	- €	- €	1 792,40 €	245,56 €	- €	- €	- €	2 037,96 €
Prestation de nettoyage	6283	- €	- €	- €	- €	1 860,00 €	- €	- €	1 860,00 €
Gardiennage	6285	- €	- €	- €	- €	- €	38 334,01 €	8,80 €	24,20 €
Commission sur prestation de service	6278	- €	- €	- €	2,20 €	4,40 €	8,80 €	176 333,18 €	214 667,19 €
Remboursement de frais	6287	- €	- €	12 000,00 €	30 200,00 €	11 070,00 €	- €	- €	31 130,00 €
Impôts	635	- €	97 433,00 €	146 827,00 €	195 972,00 €	14 856,00 €	283 977,33 €	184 285,67 €	893 639,00 €
Redevances pour concessions	6511	- €	- €	- €	1 125,00 €	- €	- €	- €	1 125,00 €
Droits d'auteurs et de reproduction	6516	- €	- €	- €	- €	- €	400,00 €	- €	400,00 €
Provision	6811	8 227 740,00 €	- €	- €	4 740 900,24 €	153 558,89 €	139 081,17 €	146 807,43 €	3 047 392,27 €
Contrepartie de provision	6583	- €	- €	- €	4 740 900,24 €	153 558,89 €	139 081,17 €	146 807,43 €	5 180 347,73 €
Autres charges diverses	6588	- €	- €	- €	- €	- €	59 170,00 €	- €	59 170,00 €
Intérêts emprunt et dettes	6611	- €	- €	- €	589 034,40 €	1 683 587,17 €	1 709 646,56 €	1 660 695,10 €	5 642 963,23 €
Investissement		- €	27 810,00 €	8 583 400,00 €	88 128 404,00 €	3 266 934,55 €	2 435 352,08 €	2 450 421,00 €	104 892 321,63 €
Charges réelles		- €	27 810,00 €	8 583 400,00 €	88 128 404,00 €	3 266 934,55 €	2 435 352,08 €	2 450 421,00 €	104 892 321,63 €
Remboursement Sérendicité	1687	- €	- €	- €	139 738,00 €	3 214 869,00 €	2 318 021,00 €	2 446 791,00 €	8 119 419,00 €
Concessions et droits similaires	205	- €	- €	- €	188 666,00 €	- €	- €	- €	188 666,00 €
Constructions	213	- €	- €	- €	- €	- €	113 746,08 €	- €	113 746,08 €
Autres immobilisations corporelles	218	- €	- €	- €	- €	- €	3 585,00 €	3 630,00 €	7 215,00 €
Immobilisations corporelles en cours	231	- €	27 810,00 €	8 500 000,00 €	87 800 000,00 €	52 065,55 €	- €	- €	96 379 875,55 €
Immobilisations incorporelles en cours	232	- €	- €	83 400,00 €	- €	- €	- €	- €	83 400,00 €
<b>Solde</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>83 400,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>42 982,45 €</b>	<b>40 417,55 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
Encaissement		9 942 854,78 €	18 106 047,24 €	18 145 709,98 €	18 145 709,98 €	18 195 424,26 €	18 095 995,72 €	18 145 710,01 €	118 777 451,97 €
Provision		- €	- €	- €	- €	4 894 459,13 €	139 081,17 €	146 807,43 €	5 180 347,73 €
Prélèvement sur trésorerie fléchée		8 289 348,29 €	497 562,25 €	8 838 388,62 €	9 171 926,35 €	12 034 733,17 €	12 836 335,42 €	10 236 293,96 €	61 904 588,06 €
Opération pour compte de tiers		- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
<b>Solde Classe 4</b>	<b>4419</b>	<b>1 653 506,49 €</b>	<b>19 261 991,48 €</b>	<b>28 569 312,84 €</b>	<b>37 543 096,47 €</b>	<b>48 598 246,69 €</b>	<b>53 996 988,16 €</b>	<b>62 053 211,64 €</b>	<b>62 053 211,64 €</b>

## Les autres conventions de financement

Les opérations fléchées fonctionnent de deux manières :

- L'établissement reçoit des fonds selon un calendrier prévisionnel, sans lien avec l'exécution de ses dépenses réelles. La trésorerie est donc fortement impactée lors de la réception des fonds, ils sont alors reclassés dans un compte de tiers. L'établissement réalise ses dépenses, puis ponctuellement, va émettre une recette pour un montant égal à celui des dépenses afin de neutraliser l'impact sur le résultat. Le recouvrement de ce titre est effectué par apurement du compte de tiers, mouvementé lors de la réception des fonds.
- L'établissement réalise des dépenses réelles, sans recevoir de fonds. En fin d'exercice, il constate alors un produit à recevoir afin de neutraliser l'impact sur le résultat. Puis

une fois que l'organisme subventionneur verse les fonds, un titre est émis en régularisation.

L'EPCC se situe principalement dans le premier cas de figure.

Le suivi de la convention ANR 2014 a été corrigé en 2022. L'annulation d'un service fait antérieur fait ressortir un solde de financement disponible à hauteur de 12 794,24 €.

Ci-dessous la synthèse des opérations depuis 2015 sur cette convention :







La convention Biblissima devait également se clôturer au 31/12/2021. L'état de consommation depuis 2013 est ainsi le suivant :

Convention attributive d'aide ANR-11-EQPY-0007

Situation arrêtée au 31/12/2022

Montant de la subvention 7 100 000,00 €

Signé le 21/12/2022

Programme de financement (PFI) : 17-BIBLUS01

EOTF : 17-BIBLUS

FD070

Fonds :

Solde reçu par l'ANR, mais le calcul et les montants sont contestés fin 2022 par l'EPCC. Le dossier devrait être réouvert, en attente de confirmation. 327k€ ont néanmoins été reçus

Comptes		2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 Total											
Budgetaires		Comptables											
<b>Recette</b>	<b>RF_PUBL</b>	<b>3 846 869,00</b>	<b>1 443 023,00</b>	<b>222 375,70</b>	-	-	<b>210 159,68</b>	<b>235 695,51</b>	<b>50 156,26</b>	<b>170 790,87</b>	-	<b>1 886,59</b>	<b>6 179 070,02</b>
Fonctionnement	7	3 846 869,00	1 443 023,00	222 375,70	-	-	210 159,68	199 278,18	1 098,62	9 900,00	-	376 195,67	5 534 147,82
PAR	7413	-	-	-	-	-	-	434 973,69	484 031,33	644 922,20	-	321 622,99	1 563 927,22
Extourne PAR	7413	-	-	-	-	-	-	-	-	434 973,69	-	484 031,33	- 699 705,25
Investissement		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total Charges réelles</b>		<b>2 936 194,67</b>	<b>1 876 776,45</b>	<b>76 187,50</b>	<b>265 772,77</b>	<b>216 335,84</b>	<b>349 685,82</b>	<b>235 695,51</b>	<b>51 630,59</b>	<b>170 790,87</b>	-	<b>1 886,59</b>	<b>6 179 070,02</b>
Personnel		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges réelles		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonctionnement	FF	2 936 194,67	1 876 776,45	76 187,50	265 772,77	216 335,84	349 685,82	235 695,51	51 630,59	170 790,87	-	1 886,59	6 179 070,02
Charges réelles		2 936 194,67	1 876 776,45	76 187,50	265 772,77	216 335,84	349 685,82	235 695,51	51 630,59	170 790,87	-	1 886,59	6 179 070,02
Frais de documentation et abonnements	6183	-	-	-	-	600,00	-	-	-	9 900,00	-	-	10 500,00
Frais de publicité	6237	-	-	-	-	64 440,00	31 918,00	-	-	-	-	-	96 358,00
Voyages et déplacements	6251	-	-	-	-	-	-	927,00	239,56	-	-	-	687,44
Frais d'inscription aux colloques	6254	-	-	-	-	183,30	241,90	295,00	-	-	-	-	720,20
Autres frais de mission	6256	-	-	-	-	6 025,48	7 709,42	2 043,16	1 098,62	-	-	-	16 876,68
Receptions	6257	-	-	-	-	-	4 142,50	-	-	-	-	-	4 142,50
Concours divers	6281	-	-	-	-	540,00	-	-	-	-	-	-	540,00
Remboursement de frais	6287	-	-	-	-	3 788,00	-	-	-	-	-	-	3 788,00
Traitement de déchets	6288	-	-	-	-	-	242,00	-	-	-	-	-	242,00
Redevances pour concessions	6511	-	-	-	-	432,00	432,00	359,36	771,53	890,87	216,95	-	2 885,76
Autres charges spécifiques	6578	2 936 194,67	1 876 776,45	76 187,50	265 772,77	140 327,06	305 000,00	230 000,00	50 000,00	160 000,00	-	2 103,54	6 040 258,45
Taxes locales	6352	-	-	-	-	-	-	2 070,99	-	-	-	-	2 070,99
Investissement	IF	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges réelles		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2XXX	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Solde</b>		<b>910 674,33</b>	<b>- 433 753,45</b>	<b>146 188,20</b>	<b>- 265 772,77</b>	<b>- 216 335,84</b>	<b>- 139 526,14</b>	-	<b>- 1 474,33</b>	-	-	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Encasement		3 846 869,00	1 443 023,00	906 678,00	193 430,00	-	-	-	24 000,00	-	327 452,10	-	6 414 000,00
Prélèvement sur trésorerie fléchée		3 846 869,00	1 443 023,00	222 375,70	-	-	210 159,68	199 278,18	1 098,62	9 900,00	376 195,67	-	5 910 343,49
Opération pour compte de tiers		-	-	684 302,30	182 548,50	-	-	-	-	-	-	-	866 850,80
<b>Solde Classe 4</b>	<b>4419</b>	-	-	-	10 881,50	10 881,50	- 199 278,18	-	22 901,38	13 001,38	- 35 742,19	-	363 194,29

L'exécution, sur une base autorisée maximale de 7 100 000 €, est de 7 045 920,82 € au 31/12/2022, sous réserve de réception des états validés par l'ensemble des établissements ayant reçu des financements. Les travaux en lien avec l'ANR n'ont pas permis de clôturer définitivement au 31/12/2022 ces calculs.

## 3.2- Evènements et changements de méthode comptable

L'adjonction des services financiers à l'Agence comptable permet une analyse plus globale. Ainsi, les travaux d'apurement des conventions de financements ont été poursuivis en 2021, les fiches de suivi sont améliorées et le travail sur la maîtrise des éléments d'actifs se poursuivent.

### Les opérations concernant l'actif immobilisé

De manière globale, la vérification des immobilisations et financements relatifs a été poursuivie.

Concernant les bâtiments GED et EHESS réalisés en maîtrise d'ouvrage publique par la Région Ile-de-France, ces derniers ayant été mis à disposition de l'EPCC en 2021, un transfert d'actif doit être réalisé. Ce transfert comptable n'a toutefois pas pu être effectué, en l'absence d'informations comptables certaines. L'intégration à l'actif est de nouveau repoussée et devrait donc être réalisée sur l'exercice comptable 2023.

### Correction d'une fiche d'immobilisation et de l'amortissement

Une correction d'une fiche d'immobilisation a été réalisée en 2022, afin d'intégrer la valeur de la TVA à un véhicule de transport. La correction d'amortissement a généré un amortissement complémentaire (compte 281827) de 19,16€ par une reprise au compte de report à nouveau (compte 119).

## La sécurisation financière de l'établissement

Par délibération du 25 juin 2019, l'établissement s'est inscrit dans une démarche de mise en place du Contrôle Interne Comptable et Budgétaire.

Au-delà de l'application du décret GBCP, il s'agit pour l'établissement de mettre en place les mesures nécessaires à la sécurisation de la sphère financière de l'établissement, tout en permettant aux administrateurs et tutelles de disposer d'éléments rassurants quant à la maîtrise de l'exécution financière et comptable.

Ainsi, un document visant à encadrer et organiser le contrôle interne au sein de l'établissement ainsi qu'un plan d'action au format OPRA ont été présentés et adoptés.

Le plan d'action fait l'objet d'un suivi en application du document précédemment visé. Il permet d'améliorer la maîtrise des outils tout en offrant la possibilité de restituer à l'organe délibérant une vision sincère des améliorations à apporter.

Au 31/12/2021, sur 44 actions votées lors du conseil d'administration du 02/03/2021, 13 actions ont atteint le seuil de 100% ; 7 ont dépassé un avancement de 75%. Le plan d'action sera poursuivi en 2022 et renforcé.

### 3.3- Les immobilisations

#### L'actif immobilisé

Rubriques et postes	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
		Par virement de poste	Acquisitions/ mises à disposition/ transferts	Par virement de poste	Cessions / Mises au rebut	
<b>Immobilisations incorporelles</b>	1 181 535,89 €	- €	38 287,50 €	- €	- €	1 219 823,39 €
20531000 Logiciels acquis	681 194,07 €	- €	- €	- €	- €	681 194,07 €
23251000 Logiciels sous-traités	493 180,82 €	- €	38 287,50 €	- €	- €	531 468,32 €
23710000 Avances versées sur commandes d'immobilisations incorporelles	7 161,00 €	- €	- €	- €	- €	7 161,00 €
<b>Immobilisations Corporelles</b>	167 537 552,50 €	- €	573 822,71 €	- €	- 16 205,57 €	168 095 169,64 €
21315600 Construction bâtiment mis à disposition	166 509 288,43 €	- €	- €	- €	- €	166 509 288,43 €
21315700 Construction bâtiment acquis	- €	- €	- €	- €	- €	- €
21355600 Construction agencements	133 889,57 €	- €	- €	- €	- €	133 889,57 €
21355800 Construction agencements autres	113 746,08 €	- €	- €	- €	- €	113 746,08 €
21547000 Matériel acquis	208 233,60 €	- €	- €	- €	- €	208 233,60 €
21827000 Matériel de transport acquis	11 177,34 €	- €	1 456,52 €	- 8 739,05 €	- €	3 894,81 €
21832700 Matériel informatique acquis	520 927,72 €	- €	8 283,44 €	- 7 466,52 €	- €	521 744,64 €
21847000 Mobilier acquis	6 943,50 €	- €	- €	- €	- €	6 943,50 €
21887000 Matériels divers acquis	30 431,34 €	- €	7 255,00 €	- €	- €	37 686,34 €
23810000 Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	2 914,92 €	- €	556 827,75 €	- €	- €	559 742,67 €
<b>Immobilisations mises en concession</b>						
<b>Immobilisations corporelles en cours</b>	7 431 566,68 €	- €	325 456,84 €	- €	- €	7 757 023,52 €
23130000 Constructions	6 988 454,83 €	- €	304 789,84 €	- €	- €	7 293 244,67 €
23180000 Autres immobilisations corporelles	443 111,85 €	- €	20 667,00 €	- €	- €	463 778,85 €
<b>Immobilisations grevées de droits</b>						
<b>Immobilisations Corporelles (Biens Vivants)</b>						
<b>Participations et créances rattachées à des participations</b>	450 000 000,00 €	- €	- €	- €	- €	450 000 000,00 €
26760000 Avances consolidables	450 000 000,00 €	- €	- €	- €	- €	450 000 000,00 €
<b>Autres immobilisations financières</b>						
<b>TOTAL</b>	<b>626 150 655,07 €</b>	<b>- €</b>	<b>937 567,05 €</b>	<b>- €</b>	<b>-16 205,57 €</b>	<b>627 072 016,55 €</b>

Le montant total des investissements s'élève à 937 567,05 €. Les sorties de bien s'élèvent à 16 205,57 €.

- Les immobilisations incorporelles

Les acquisitions de 2022 s'élèvent à 38 287,50 €. Aucune sortie n'a été comptabilisé sur ce poste. Le montant brut atteint 1 219 823,39 €.

- Les immobilisations corporelles
  - Les immobilisations bâtementaires

Les constructions figurent au bilan pour un montant de 166 756 924,08 €. Ces travaux concernent notamment les bâtiments du site d'Aubervilliers (contrat PPP) et le tirage des câbles pour les bâtiments de l'Humathèque et de l'EHESS, pour un montant de 113 746,08 €.

- Les autres immobilisations corporelles

Ce sont les matériels informatiques et matériels de transport, les mobiliers et matériels divers pour lesquels le montant brut s'élève à 778 502,89 €. Les acquisitions sur l'exercice 2022 s'élèvent à 16 994,96€. Une fiche d'immobilisation d'un montant total de 7 466,52€ a été annulée (erreur de comptabilisation, la charge relevait de la section de fonctionnement).

Suite à la cession en 2022 d'un scooter acquis en 2021, la valeur du bien pour 8 739,05 € a été sortie. L'amortissement a également fait l'objet d'une reprise pour 1 761,90 €. Ce scooter a été vendu pour un montant net de taxe de 4 000 € soit une moins-value pour 2 977,15 €.

- Les avances versées

Les avances versées sont principalement liées aux travaux de construction des bâtiments de la Chapelle. Ces dernières s'élèvent à 556 827,75 € sur un total brut de 559 742,67 €.

- Les immobilisations en cours

Ce sont les immobilisations non mises en service à la clôture de l'exercice, représentant 7 757 023,52 €, soit les acquisitions en cours dont les travaux.

Les constructions en cours sont enregistrées pour 7 293 244,67 €. Elles concernent notamment les travaux du site Porte de la Chapelle à hauteur de 7 191 468,71€ et 69 362,50€ pour le bâtiment de l'EPHE.

Les autres immobilisations en cours s'élèvent à 463 778,85 € dont 348 333,30€ concernent les travaux permettant la mise à disposition des ouvrages au sein de l'Humathèque et 52 065,55€ relatifs au contrat PPP.

## Les amortissements

L'amortissement constate la perte de valeur d'un élément d'actif du fait de son usure irréversible. Cette technique comptable permet de répartir la charge de l'investissement sur la durée de vie d'une immobilisation.

Les biens du Campus Condorcet sont amortis sur la base des durées adoptées par le Conseil d'administration du 25 juin 2019. L'amortissement est linéaire, calculé au prorata temporis à compter du jour de la mise en service du bien.

Les amortissements sont décrits dans le tableau ci-dessous :

Rubriques et postes	Cumulés au début de l'exercice	Augmentation (Dotations de l'exercice)	Diminution (amortissements afférents aux éléments de l'actif sortis)	Cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations Incorporelles	445 626,22 €	158 289,41 €	- €	603 915,63 €
20531000 Logiciels acquis	445 626,22 €	158 289,41 €	- €	603 915,63 €
23251000 Logiciels sous-traités	- €	- €	- €	- €
Immobilisations Corporelles	289 200,69 €	145 277,81 €	2 424,68 €	432 053,82 €
21315600 Construction bâtiment mis à disposition	- €	- €	- €	- €
21315700 Construction bâtiment acquis	- €	- €	- €	- €
21355600 Construction agencements	34 040,44 €	6 695,76 €	- €	40 736,20 €
21355800 Construction agencements	1 449,09 €	5 687,30 €	- €	7 136,39 €
21547000 Matériel acquis	39 011,44 €	26 029,83 €	- €	65 041,27 €
21827000 Matériel de transport acquis	971,07 €	2 402,02 €	1 761,90 €	1 611,19 €
21832700 Matériel informatique acquis	197 354,21 €	99 940,48 €	662,78 €	296 631,91 €
21847000 Mobilier acquis	1 257,97 €	694,52 €	- €	1 952,49 €
21887000 Matériels divers acquis	15 116,47 €	3 827,90 €	- €	18 944,37 €
Immobilisations mises en concession	- €	- €	- €	- €
Immobilisations corporelles en cours	- €	- €	- €	- €
23130000 Constructions	- €	- €	- €	- €
23180000 Autres immobilisations corporelles	- €	- €	- €	- €
Immobilisations grevées de droits	- €	- €	- €	- €
Immobilisations Corporelles (Biens Vivants)	- €	- €	- €	- €
Participations et créances rattachées à des participations	- €	- €	- €	- €
Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €
<b>TOTAL</b>	<b>734 826,91 €</b>	<b>303 567,22 €</b>	<b>2 424,68 €</b>	<b>1 035 969,45 €</b>

Les amortissements passent de 734 826,91 € en 2021 (en intégrant la correction d'amortissement du véhicule de transport) à 1 035 969,45 € en 2022 soit 301 142,54 € de charges sur l'exercice 2022.

## Les financements externes de l'actif

Ce sont des subventions d'investissement comptabilisées au fur et à mesure des dépenses constatées dans l'exercice. Elles sont amorties au même rythme que l'immobilisation qu'elles ont financée.

Rubriques et postes	Cumul au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions			Cumul à la fin de l'exercice
		Financements reçus	Financements reconstitués suite à la reprise de la	Reprise suite à l'amortissement de l'actif financé	Reprise suite à la dépréciation de l'actif financé	Reprise suite à la cession ou mise au rebut l'actif financé	
<b>FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR L'ETAT</b>	<b>33 363 683,97 €</b>	<b>6 267 821,56 €</b>	<b>- €</b>	<b>- 249 516,30 €</b>	<b>- €</b>	<b>- 7 466,52 €</b>	<b>39 374 522,71 €</b>
Financements non rattachés à un actif	2 221 122,95 €	83 128,06 €	- €	- €	- €	- €	2 304 251,01 €
Financements rattachés à un actif	31 142 561,02 €	6 184 693,50 €	- €	- 249 516,30 €	- €	- 7 466,52 €	37 070 271,70 €
Contrepartie et financement des actifs mis à disposition des établissements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Contrepartie et financement des actifs remis en pleine propriété	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Financement des autres actifs	31 142 561,02 €	6 184 693,50 €	- €	- 249 516,30 €	- €	- 7 466,52 €	37 070 271,70 €
- Etat	15 500 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	15 500 000,00 €
- ANR IA	15 642 561,02 €	6 184 693,50 €	- €	- 249 516,30 €	- €	- 7 466,52 €	21 570 271,70 €
- Autres	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
<b>FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR DES TIERS AUTRES QUE</b>	<b>27 960 362,85 €</b>	<b>280 616,28 €</b>	<b>- €</b>	<b>- 6 694,55 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>28 234 284,58 €</b>
Financements non rattachés à un actif	16 560 531,69 €	280 616,28 €	- €	- €	- €	- €	16 841 147,97 €
- Régions	1 200 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	1 200 000,00 €
- Département	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
- Communes	4 422 437,19 €	280 616,28 €	- €	- €	- €	- €	4 703 053,47 €
- Autres collectivités	6 003 323,56 €	- €	- €	- €	- €	- €	6 003 323,56 €
- Union Européenne	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
- Autres organismes	4 910 907,14 €	- €	- €	- €	- €	- €	4 910 907,14 €
- Autres	23 863,80 €	- €	- €	- €	- €	- €	23 863,80 €
Financements rattachés à un actif	11 399 831,16 €	- €	- €	- 6 694,55 €	- €	- €	11 393 136,61 €
- Régions	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
- Département	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
- Communes	99 831,16 €	- €	- €	- 6 694,55 €	- €	- €	93 136,61 €
- Autres collectivités	10 000 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	10 000 000,00 €
- Union Européenne	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
- Autres organismes	1 300 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	1 300 000,00 €
- Autres	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
<b>TOTAUX</b>	<b>61 324 046,82 €</b>	<b>6 548 437,84 €</b>	<b>- €</b>	<b>- 256 210,85 €</b>	<b>- €</b>	<b>- 7 466,52 €</b>	<b>67 608 807,29 €</b>

Les financements externes de l'actif reçus augmentent en 2022 de 11% soit une augmentation d'environ 6 548 k€. Cette augmentation n'est pas parallèle aux nouvelles acquisitions immobilisées, car parmi ces financements se trouvent la contrepartie des remboursements d'emprunts (6 032 k€). Les financements en contrepartie des immobilisations sont donc de 2 053 k€ (cf. [3.3](#)).

La comparaison des amortissements (303 586,38 €) et de la contrepartie lorsque l'immobilisation est financée (reprise de la quote-part au compte de résultat soit - 256 210,85 €) laisse apparaître la charge sur le compte de résultat relative aux immobilisations financées sur ressources propres soit 47 375,53 €.

### 3.4- Les provisions

Les provisions visent à enregistrer comptablement un risque ou une charge à venir. Elles doivent respecter ces trois conditions :

- Le risque doit être probable et non seulement éventuel
- Elles doivent être nettement précisées et individualisées
- Elles doivent être relatives à un événement survenu avant la clôture de l'exercice

En 2022, trois évènements affectent les provisions. Le premier est une diminution des provisions liées au contrat de partenariat. Le second est la création d'une nouvelle provision relative au compte épargne-temps, générant une augmentation des provisions. Le troisième est un ajustement à la hausse des provisions pour chômage.

La diminution des provisions résulte de l'application des stipulations du contrat de partenariat suite à la mise à disposition des bâtiments et au versement d'avances sur loyer. La mise à disposition effective des bâtiments en 2019 et les versements ont modifié le risque d'indemnisation pour dédit prévu à l'article 64 du contrat de partenariat. Ainsi, le risque est révisé chaque année. De ce nouveau calcul résulte une diminution des provisions équivalente à 146 807,43€ en 2022.

Deux charges réglementaires nécessitent la constitution d'une provision pour charges. La première vise à couvrir un risque relatif au versement de l'indemnisation des comptes épargne-temps. Elle s'élève à 5 018,07€. La seconde vise à couvrir un risque relatif au versement d'allocations d'aide au retour à l'emploi pour des contractuels recrutés sur du court terme. Pour les agents recrutés avant le 31/12/2021, la provision est de 100% du coût brut chômage et des charges de gestion. Pour ceux arrivés à compter du 01/01/2022, la provision est de 70%. L'ajustement de l'aide au retour à l'emploi est d'un montant de 202 038,76€.

Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<b>Provisions réglementées</b>				
<b>Provisions pour risques</b>	3 194 199,70 €	- €	-146 807,43 €	3 047 392,27 €
15180000 Autres provisions pour risques	3 194 199,70 €	0,00 €	-146 807,43 €	3 047 392,27 €
<b>Autres provisions pour charges</b>	189 156,58 €	207 056,83 €	0,00 €	396 213,41 €
15820000 Provision pour CET	0,00 €	3 645,00 €	0,00 €	3 645,00 €
15830000 Provision pour CET Charges sociales et fiscales	0,00 €	1 373,07 €	0,00 €	1 373,07 €
15870000 Provisions allocation perte d'emploi indemnités licenciement	189 156,58 €	202 038,76 €	0,00 €	391 195,34 €
<b>Provisions pour dépréciation</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>3 383 356,28 €</b>	<b>207 056,83 €</b>	<b>-146 807,43 €</b>	<b>3 443 605,68 €</b>

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 décembre 2022 à la somme de 3 443 605,68 €.

### 3.5- Les dettes

DETTES				
Comptes	Libellé compte	Montant net au bilan au 31/12/2022	Montant net au bilan au 31/12/2021	Variation 2022/2021
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>		- 584 804 951,42 €	- 590 980 881,55 €	-1,05%
16400000	Emprunts auprès des établissements de crédit	- 84 015 081,99 €	- 87 744 221,12 €	-4,25%
16740000	Avances de l'état et des collectivités publiques	- 450 000 000,00 €	- 450 000 000,00 €	0,00%
16870000	Autres dettes	- 50 789 869,43 €	- 53 236 660,43 €	-4,60%
<b>Dettes achats prestations et cptes rattachés</b>		- 2 657 566,55 €	- 3 739 387,11 €	-28,93%
40110000	Fournisseurs-Achats de biens ou presta.de services	- 53 151,65 €	- 124 531,07 €	-57,32%
40810000	Fournisseurs - Factures non parvenues	- 2 604 414,90 €	- 3 614 856,04 €	-27,95%
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		- €	- €	0,00%
43130000	Sécurité Sociale Cotisation sociale généralisée	-	- €	0,00%
44520000	Tva due intra-communautaire	-	- €	0,00%
44571000	TVA collectée	-	- €	0,00%
<b>Dettes valeurs immobilisées et cptes rattachés</b>		- 8 631,45 €	- 26 303,36 €	-67,18%
40410000	Fournisseurs d'immobilisations	- €	-	0,00%
40470000	Retenues de garantie	-	-	0,00%
40840000	Fournisseurs-Fact non parvenu.Immo non auxiliairisé	- 8 631,45 €	- 26 303,36 €	-67,18%
<b>Dettes diverses</b>		- 76 943 935,20 €	- 87 523 167,24 €	-12,09%
44190000	Avances sur financements et subventions	- 76 920 937,31 €	- 86 401 558,24 €	-10,97%
46630000	Virements à réimputer	- 338,59 €	- 338,59 €	0,00%
47180000	Autres recettes à classer	- 22 659,30 €	- 1 121 270,41 €	-97,98%
<b>Personnel charges à payer et produit à recevoir</b>		- 967,50 €	- 2 071,57 €	-53,30%
42860000	Autres charges à payer	- 967,50 €	- 2 071,57 €	-53,30%
<b>Produits constatés d'avance</b>		- 1 599 494,96 €	- 500 666,99 €	219,47%
48700000	Produits constatés d'avance	- 1 599 494,96 €	- 500 666,99 €	219,47%
<b>TOTAL DETTES</b>		- 666 015 547,08 €	- 682 770 406,25 €	0,00%

Les dettes s'élèvent à 666 015 547,08 €. Elles comprennent les éléments ci-dessous.

- Les emprunts et dettes financières divers pour un total de 584 804 951,42 € :
  - L'EPCC a contracté un emprunt auprès de la Banque Européenne d'Investissement pour un montant de 97 000 000 €. Suite aux remboursements effectués, le capital restant dû s'élève au 31/12/2022 à 84 015 081,99 €.
  - La dotation ANR non consommable s'élève à 450 000 000 € et a son équivalent en créances
  - La dette en capital restant due auprès du partenaire Sérendicité dans le cadre du contrat de partenariat Public-Privé s'élève à 50 789 869,43 €.
- Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 2 666 198,00 €. Elles comprennent :
  - Les factures à régler en cours de régularisation pour un total de 53 151,65 €,
  - Les charges à payer régulièrement comptabilisées à hauteur de 2 604 414,90 €, dont 373 192,58 € de charges constatées en période d'inventaire,
  - Les services fait en investissement non payés s'élèvent à 8 631,45 €.
- Les dettes diverses d'un montant de 76 943 935,20 € :
  - Les avances et acomptes reçus concernent essentiellement les opérations pluriannuelles. Ces subventions reçues font l'objet d'émission de titres à l'avancement. Le montant reçu non titré s'élève à un montant total de 76 920 937,31 €.
  - Les autres recettes à classer ; ce sont tous les encaissements reçus, n'ayant pas fait l'objet de titre de recettes en régularisation au 31 décembre 2022. Elles s'élèvent à 22 659,30 €.

- Les charges à payer pour le personnel concernent le forfait télétravail qui couvre la période de septembre à décembre 2022, pour un total de 967,50€.
- Les produits constatés d'avance sont le rattachement sur l'exercice 2023 de tout ou partie des produits enregistrés en 2022. Ils s'élèvent à 1 599 494,46€ dont 1 538 503,11€ pour la convention d'occupation.

### Les emprunts et dettes financières

En 2022, les remboursements engagés auprès du partenaire Sérendicité et de la BEI entraînent une diminution des dettes financières à hauteur de 4,38 % :

Comptes	Libellé compte	Montant net au bilan au 31/12/2022	Montant net au bilan au 31/12/2021	Variation 2022/2021
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>		- 134 804 951,42 €	- 140 980 881,55 €	-4,38%
	Emprunts auprès des établissements de crédit	- 84 015 081,99 €	- 87 744 221,12 €	-4,25%
	Autres dettes	- 50 789 869,43 €	- 53 236 660,43 €	-4,60%

La signature du procès-verbal de mise à disposition du site le 26 aout 2019 a entraîné la reconnaissance d'une dette irrévocable envers le partenaire, soit la somme de 58 909 288,43 € au titre du capital. Les remboursements effectués en 2022 pour 2 446 791 € entraînent un solde au 31/12/2022 de 50 789 869,43 €.

Dans le même cadre, l'avenant n°1 prévoyait un versement anticipé de 80 800 000 €. Ce dernier a été financé par le biais d'un crédit de 97 000 000 €, obtenu auprès de la Banque Européenne d'Investissement.

Des remboursements ayant été réalisés en 2022 pour la somme totale de 3 729 139,13 €, le solde du capital restant dû s'élève à 84 015 081,99 €.

Le remboursement de cet emprunt a été garanti par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et cette garantie figure au sein des engagements hors bilan. Les remboursements effectués sont financièrement couverts par les intérêts de la dotation dans le cadre du Plan Campus.

Ainsi, le total restant dû au titre des emprunts souscrits représente en 2022, 18% du passif du bilan. Le ratio d'indépendance financière de l'établissement (rapport entre les ressources externes et internes de l'établissement) s'établit à 1,9 (contre 2,56 en 2021) alors que ce ratio ne devrait pas dépasser 1. Ceci s'explique par le fait que les emprunts ont été souscrits en anticipation du versement des intérêts de la dotation non consommable, permettant ainsi la réalisation immédiate du projet. De plus, la nature même de l'établissement (aspect mutualisateur de moyens) ne permet pas de générer des ressources propres de nature et rend donc l'EPCC particulièrement dépendant des financements externes. Toutefois, l'augmentation des amortissements combinés aux résultats excédentaires ont pour effet d'améliorer l'indépendance financière de l'établissement.

## Le contrat de Partenariat

Le contrat de Partenariat Public Privé dit contrat PPP a été signé le 15/03/2016 avec le partenaire Sérendicité. Il a pour objet la construction du site d'Aubervilliers puis la délivrance de prestations et la gestion des fluides.

Conclu pour une durée de 351 mois, soit une fin au 15/06/2045, date à laquelle le bâtiment sera remis à l'EPCC. Un plan de maintenance et de GER étant inscrits au contrat, les bâtiments livrés ne font pas l'objet d'un amortissement.

Le 26/08/2019, le procès-verbal de mise à disposition des bâtiments a été signé entre l'EPCC et Sérendicité. Des réserves ont par ailleurs été constatées. Le montant définitif du contrat (hors modifications futures) a ainsi été cristallisé.

Ainsi, le bâtiment a comptablement été enregistré au sein de l'actif immobilisé de l'EPCC pour le montant de 166 509 288,43 €. Ce montant est diminué de 1 300 000€ au titre de la recette de valorisation soit un total dû en investissement de 165 209 288,43 €. En contrepartie ont été enregistrés le constat d'une dette auprès du partenaire pour 58 909 288,43 € et la souscription d'un emprunt auprès de la BEI pour 97 000 000 €.

Ci-dessous l'état d'avancement financier du contrat, permettant de visualiser le solde restant dû :

Suivi du PPP	Initial (hors actualisation)	Avancement (hors fiches modificatives)					Solde
		2018	2019	2020	2021	2022	
R1	165 209 288,43 €	8 500 000,00 €	97 939 738,00 €	3 214 869,00 €	2 318 021,00 €	2 446 791,00 €	50 789 869,43 €
R1i	23 007 667,62 €		462 013,00 €	1 296 314,00 €	1 337 671,80 €	1 304 082,00 €	18 607 586,82 €
R1'	4 378 619,33 €		84 643,00 €	81 783,00 €	281 722,00 €	186 541,00 €	3 743 930,33 €
R2	19 971 509,07 €		90 643,70 €	181 287,40 €	181 287,40 €	181 287,40 €	19 337 003,17 €
R3	21 095 503,70 €		284 389,43 €	817 619,60 €	817 619,60 €	817 619,60 €	18 358 255,47 €
R4A	15 824 783,25 €		213 334,61 €	613 337,00 €	613 337,00 €	613 337,00 €	13 771 437,64 €
R4B	27 672 400,82 €		373 052,87 €	1 072 527,00 €	1 072 527,00 €	1 072 527,00 €	24 081 766,95 €
R5	8 514 370,52 €		114 782,61 €	330 000,00 €	330 000,00 €	330 000,00 €	7 409 587,91 €
Impots (hors modèle financier)		141,00 €	142,00 €	1 516,00 €	1 422,00 €	824,00 €	
Autres charges					833,33 €	4 166,65 €	
Réfections			- 144 136,06 €	- 18 122,03 €			
Actualisations et révisions			68 653,43 €	209 592,20 €	232 982,30 €	307 068,24 €	- 818 296,17 €
<b>Avancement contrat (modèle financier)</b>	<b>285 674 142,73 €</b>	<b>8 500 000,00 €</b>	<b>99 562 597,21 €</b>	<b>7 607 737,00 €</b>	<b>6 952 185,80 €</b>	<b>6 952 185,00 €</b>	<b>156 099 437,72 €</b>
<b>Charges globales</b>	<b>285 674 142,73 €</b>	<b>8 500 141,00 €</b>	<b>99 487 256,58 €</b>	<b>7 800 723,17 €</b>	<b>7 187 423,43 €</b>	<b>7 264 243,89 €</b>	<b>130 239 788,07 €</b>
RA	- 8 605 093,15 €		- €		- 301 000,00 €	- 301 000,00 €	- 8 003 093,15 €
Révisions des recettes annexes					- 16 785,53 €	- 19 073,66 €	
Compensation CA MDC					753 358,82 €	643 827,53 €	
Redevance occupation			- 3 333,33 €	- 833,33 €	- 833,33 €	- 833,33 €	
Malus/Bonus énergétique						- 107 659,30 €	
Pénalités Exploitation-Maintenance						- 553 650,00 €	
Pénalités réserves mineures			- 180 000,00 €			- 738 000,00 €	
Pénalités retard MAD			- 1 121 270,41 €				
<b>Avancement contrat (modèle financier)</b>	<b>- 8 605 093,15 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- 301 000,00 €</b>	<b>- 301 000,00 €</b>	<b>- 8 003 093,15 €</b>
<b>Produits globaux</b>	<b>- 8 605 093,15 €</b>	<b>- €</b>	<b>- 1 304 603,74 €</b>	<b>- 833,33 €</b>	<b>434 739,96 €</b>	<b>- 1 076 388,76 €</b>	<b>- 8 003 093,15 €</b>
Execution constante prévue au modèle financier	277 069 049,58 €	8 500 000,00 €	99 562 597,21 €	7 607 737,00 €	6 651 185,80 €	6 651 185,00 €	148 096 344,56 €
Exécution globale		8 500 141,00 €	98 182 652,84 €	7 799 889,84 €	7 622 163,39 €	6 187 855,13 €	

Les pénalités et la redevance d'occupation ne sont pas incluses au modèle financier qui a permis de fixer les échéanciers de paiement.

Le tableau ci-dessous retrace les mouvements financiers relatifs à l'exécution du contrat depuis 2018 :

Suivi du PPP	Avancement (hors fiches modificatives)					Totaux
	2018	2019	2020	2021	2022	
R1	8 500 000,00 €	97 939 738,00 €	3 214 869,00 €	2 318 021,00 €	2 446 791,00 €	114 419 419,00 €
R1i		462 013,00 €	1 296 314,00 €	1 337 671,80 €	1 304 082,00 €	4 400 080,80 €
R1'		84 643,00 €	81 783,00 €	281 722,00 €	186 541,00 €	634 689,00 €
R2		96 303,68 €	193 284,80 €	195 367,49 €	200 509,24 €	685 465,21 €
R3		177 205,65 €	859 817,81 €	885 784,29 €	903 372,80 €	2 826 180,55 €
R4A		207 189,75 €	651 089,28 €	652 529,80 €	678 864,20 €	2 189 673,03 €
R4B		398 497,00 €	1 151 653,16 €	1 161 943,24 €	1 185 015,28 €	3 897 108,68 €
R5		121 524,50 €	350 396,12 €	352 128,48 €	354 077,72 €	1 178 126,82 €
Impots (hors modèle financier)	141,00 €	142,00 €	1 516,00 €	1 422,00 €	824,00 €	4 045,00 €
Autres charges				833,33 €	4 166,65 €	4 999,98 €
<b>Charges globales</b>	<b>8 500 141,00 €</b>	<b>99 487 256,58 €</b>	<b>7 800 723,17 €</b>	<b>7 187 423,43 €</b>	<b>7 264 243,89 €</b>	<b>130 239 788,07 €</b>
RA		- €		- 317 785,53 €	- 320 073,66 €	- 637 859,19 €
Compensation CA MDC				753 358,82 €	643 827,53 €	1 397 186,35 €
Redevance occupation		- 3 333,33 €	- 833,33 €	- 833,33 €	- 833,33 €	- 5 833,33 €
Malus/Bonus énergétique					- 107 659,30 €	- 107 659,30 €
Pénalités Exploitation-Maintenance					- 553 650,00 €	- 553 650,00 €
Pénalités réserves mineures		- 180 000,00 €			- 738 000,00 €	- 918 000,00 €
Pénalités retard MAD		- 1 121 270,41 €				- 1 121 270,41 €
<b>Produits globaux</b>	<b>- €</b>	<b>- 1 304 603,74 €</b>	<b>- 833,33 €</b>	<b>434 739,96 €</b>	<b>- 1 076 388,76 €</b>	<b>- 1 947 085,88 €</b>
Exécution globale	8 500 141,00 €	98 182 652,84 €	7 799 889,84 €	7 622 163,39 €	6 187 855,13 €	

Les pénalités de retard ne sont plus contestées et ont fait l'objet de la signature d'un avenant début 2022. Un titre définitif a été émis en suivant. Les fonds avaient été encaissés pour la somme de 1 121 270,41 € en 2019 (somme présente à la ligne pénalités retard MAD).

Concernant les recettes annexes (recettes issues des activités de la Maison des Chercheurs et de la Brasserie), la Brasserie reste à ce jour non exploitée. La Maison des Chercheurs a donné lieu en 2022 à des échanges entre Sérendicité et l'EPCC. La sous-exploitation 2021 (10,83%), liée notamment à la crise sanitaire, a donné lieu au déclenchement du mécanisme de compensation du chiffre d'affaires jusque 65% conformément au contrat PPP. Soit une charge de 643 827,53 € HT. La recette garantie prévue au contrat de partenariat a été perçue pour la somme de 320 073,66 € HT.

### 3.6- Les créances

CREANCES				
Comptes	Libellé compte	Montant net au bilan au 31/12/2022	Montant net au bilan au 31/12/2021	Variation 2022/2021
<b>Créances de l'actif immobilisé</b>				
<b>Créances rattachées à des participations</b>		450 000 000,00 €	450 000 000,00 €	0%
26760000	Avances consolidables	450 000 000,00 €	450 000 000,00 €	0%
<b>Prêts</b>		- €	- €	0%
			- €	0%
<b>Autres créances immobilisées</b>			- €	0%
			- €	0%
<b>Créances de l'actif circulant</b>				
<b>Créances ventes prestation et cptes rattachés</b>		4 655 802,94 €	12 115 405,14 €	-62%
41110000	Clients Ventes de biens ou prestations de services	1 830 916,20 €	1 024 763,08 €	79%
41810000	Clients Factures à établir	1 200 815,10 €	2 613 876,79 €	-54%
41910000	Clients - Avances reçues sur commande en cours	- €	85 000,00 €	-100%
44170000	Subventions	1 241 694,81 €	7 438 445,69 €	-83%
44871000	Financements à recevoir	- €		0%
44877000	Subventions à recevoir	382 376,83 €	1 123 319,58 €	-66%
<b>Créances diverses</b>		1 106 940,68 €	6 650 009,55 €	-83%
44110000	Financements	7 466,52 €	6 193 690,05 €	-100%
44567000	Crédit de TVA à reporter	447 797,08 €	343 992,31 €	30%
44583000	Remboursement de TVA demandé	649 323,00 €	110 897,00 €	486%
46780000	Autres	960,28 €		
47210000	Dépenses payées avant ordonnancement	710,00 €	1 430,19 €	-150%
47280000	Dépenses payées avant ordonnancement	683,80 €		0%
<b>Charges constatées d'avance</b>		162 617,78 €	289 464,66 €	-44%
48600000	Charges constatées d'avance	162 617,78 €	289 464,66 €	-44%
<b>TOTAL DETTES</b>		<b>455 925 361,40 €</b>	<b>469 054 879,35 €</b>	<b>-3%</b>

Ce sont des sommes dues à l'EPCC. Elles s'élèvent à 455 925 361,40€, se décomposent comme suit :

- Les créances de ventes, prestations et comptes rattachés pour un total de 4 655 802,94 € :
  - Les sommes facturées aux clients non encore réglées par ces derniers à la clôture d'exercice s'élèvent à 1 830 916,20 €. Ce montant est relativement important, car, les titres ont été émis en décembre 2022,
  - Les comptes rattachés comprennent notamment les clients-factures à établir. Ce sont essentiellement des produits à recevoir comptabilisés en recettes globalisées pour un total de 1 200 815,10 € ; dont 792 782,03 € au titre de la convention spécifique de financement des emplois mis à disposition par la FMSH pour l'Humathèque,
  - Des titres relatifs à des subventions pour lesquels le recouvrement est en cours, à hauteur de 1 241 694,81 €,
  - Les produits à recevoir sur les recettes fléchées pour un total de 382 376,83 €.
  
- Les créances diverses pour un montant de 1 106 940,68 € :
  - Un titre de recette définitif auprès de l'ANR pour 7 466,52 € (subvention non reçue)
  - Le crédit de TVA de décembre à hauteur de 447 797,08 €
  - Les demandes de remboursements de TVA en cours de traitement pour les mois de septembre (427 503€) et de juin (221 820€) s'élèvent à 649 323 €.
  - Les indus liés à la paye pour 5 agents, pour un total de 960,28 €

- Les charges constatées d'avance : ce sont des charges payées sur l'exercice 2022 mais qui concernent en partie ou en totalité l'exercice 2023. Ces charges constituent une forme particulière de créance. Elles s'élèvent à 162 617,78 €

## **4-Engagements hors bilan et balance des valeurs inactives**

Les engagements hors bilan représentent les engagements que donne ou reçoit l'établissement, sans qu'un flux en trésorerie n'ait lieu. Il s'agit ici de retracer ici le « risque potentiel » que des engagements conclus peuvent engendrer.

Engagements hors bilan						
Engagements reçus	Bilan d'entrée		Opérations de l'exercice		Solde	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Garanties à première demande reçues des fournisseurs	3 954 364,22 €	- €	16 732,51 €	- €	3 971 096,73 €	- €
Garanties reçues de l'Etat - Emprunt BEI	91 929 425,17 €	- €	- €	4 085 752,23 €	87 843 672,94 €	- €
Contrepartie des engagements reçus		95 883 789,39 €	4 069 019,72 €	- €		91 814 769,67 €
<b>TOTAL</b>	<b>95 883 789,39 €</b>	<b>95 883 789,39 €</b>	<b>4 085 752,23 €</b>	<b>4 085 752,23 €</b>	<b>91 814 769,67 €</b>	<b>91 814 769,67 €</b>
Engagements donnés	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Garanties données	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Contrepartie des engagements donnés	- €	- €	- €	- €	- €	- €
<b>TOTAL</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>

Suite au constat par l'Agent comptable de l'acquisition de tickets PEB (Prêt entre bibliothèques), ces derniers ont été enregistrés en 2021. Le solde représente les valeurs détenues par l'Agent comptable au 31/12/2022.

Balance des valeurs inactives						
Engagements reçus	Bilan d'entrée		Opérations de l'exercice		Solde	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Tickets PEB	1 304,00 €	- €	- €	- €	1 304,00 €	- €

## **5-Balance de l'exercice**

Etablissement université		<b>BALANCE DEFINITIVE</b>										Date
Année 2022												Heure
Période 01 à 15												Page 1
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit				
10100000-Financements non rattachés à des actifs Etat	0,00	12 597 916,69	12 597 916,69	2 221 122,95	12 681 044,75	14 902 167,70	0,00	2 304 251,01				
10413100-Financnt autres actifs-Etat	0,00	0,00	0,00	15 500 000,00	0,00	15 500 000,00	0,00	15 500 000,00				
10413200-Financnt autres actifs-ANR IA	0,00	7 466,52	7 466,52	16 245 376,65	6 184 693,50	22 430 070,15	0,00	22 422 603,63				
10493200-Reprise résultat autres actifs- ANR IA	602 815,63	251 545,56	854 361,19	0,00	2 029,26	2 029,26	852 331,93	0,00				
10493800-Reprise résultat autres actifs- autres Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
10682000-Reserve facultative-etablissement	2 651 220,30	0,00	2 651 220,30	0,00	0,00	0,00	2 651 220,30	0,00				
11000000-Report à nouveau (solde créditeur)	0,00	0,00	0,00	1 449 814,42	39 317,85	1 489 132,27	0,00	1 489 132,27				
11900000-Report a nouveau (solde debiteur)	0,00	19,16	19,16	0,00	0,00	0,00	19,16	0,00				
12000000-Resultat de l'exercice (solde créditeur)	0,00	2 098 492,18	2 098 492,18	39 317,85	5 639 865,80	5 679 183,65	0,00	3 580 691,47				
12900000-Resultat de l'exercice (solde debiteur)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
13120000-Financements Régions non rattachés	0,00	0,00	0,00	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00				
13140000-Financements Communes non rattachées	0,00	0,00	0,00	4 422 437,19	280 616,28	4 703 053,47	0,00	4 703 053,47				
13150000-Financements Autres coll non rattachés	0,00	0,00	0,00	6 003 323,56	0,00	6 003 323,56	0,00	6 003 323,56				
13170000-Financements Autres organismes non rattachés	0,00	0,00	0,00	4 910 907,14	0,00	4 910 907,14	0,00	4 910 907,14				
13180000-Financements Autres non rattachés	0,00	0,00	0,00	23 863,80	0,00	23 863,80	0,00	23 863,80				
13414000-Financements Communes rattachés à des actifs	0,00	0,00	0,00	148 339,57	0,00	148 339,57	0,00	148 339,57				

Etablissement université		<b>BALANCE DEFINITIVE</b>										Date
Année	2022											Heure
Période	01 à 15											Page
Numéros et libellés des bilans		Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Solde Montant débit	Solde Montant crédit			
13415000-Financements coll. rattachés à des actifs	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000 000,00	0,00	10 000 000,00	0,00	10 000 000,00	0,00	10 000 000,00	
13417000-Financements org. rattachés à des actifs	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00	
13494000-Reprise résultat Communes rattachés actifs	48 508,41	6 694,55	55 202,96	0,00	0,00	0,00	55 202,96	0,00	0,00	55 202,96	0,00	
13495000-Reprise résultat Autres coll. rattachés actifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13800000-Financements recherche et développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
15180000-Autres provisions pour risques	0,00	146 807,43	146 807,43	0,00	3 194 199,70	0,00	3 194 199,70	0,00	3 047 392,27	0,00	3 047 392,27	
15820000-Provisions pour CET	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 645,00	3 645,00	0,00	3 645,00	0,00	3 645,00	
15830000-Provisions pour charges sociales et fiscales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 373,07	1 373,07	0,00	1 373,07	0,00	1 373,07	
15870000-Prov alloc perte d'emploi indemnités licenciement	0,00	0,00	0,00	0,00	189 156,58	202 038,76	391 195,34	0,00	391 195,34	0,00	391 195,34	
16400000-Emprunts auprès des établissements de crédit	0,00	3 729 139,13	3 729 139,13	0,00	87 744 221,12	0,00	87 744 221,12	0,00	84 015 081,99	0,00	84 015 081,99	
16740000-Avances de l'état et des collectivités publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	450 000 000,00	0,00	450 000 000,00	0,00	450 000 000,00	0,00	450 000 000,00	
16870000-Autres dettes	0,00	2 910 141,00	2 910 141,00	0,00	53 236 660,43	463 350,00	53 700 010,43	0,00	50 789 869,43	0,00	50 789 869,43	
18100000-Comptes de liaison des établissements	0,00	75 597 320,82	75 597 320,82	0,00	0,00	75 597 320,82	75 597 320,82	0,00	0,00	0,00	0,00	
20531000-Logiciels acquis ou sous-traités	681 194,07	76 575,00	757 769,07	0,00	0,00	76 575,00	76 575,00	681 194,07	0,00	681 194,07	0,00	
21315600-Construction bâtiment admin/com màd	166 509 288,43	0,00	166 509 288,43	0,00	0,00	0,00	0,00	166 509 288,43	0,00	166 509 288,43	0,00	
21355600-Construction agencement bâtiments admin màd	133 889,57	0,00	133 889,57	0,00	0,00	0,00	0,00	133 889,57	0,00	133 889,57	0,00	

Etablissement université		<b>BALANCE DEFINITIVE</b>										Date
Année												Heure
Période												Page
01 à 15												3
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit				
21355700-Construction agencement bâtiments admin acquis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
21355800-Construction agencement bâtiments admin autres	113 746,08	0,00	113 746,08	0,00	0,00	0,00	0,00	113 746,08				
21511700-Installations complexes acquis sol propre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
21547000-Matériel acquis	208 233,60	0,00	208 233,60	0,00	0,00	0,00	0,00	208 233,60				
21827000-Matériel de transport acquis	11 177,34	4 369,56	15 546,90	0,00	11 652,09	11 652,09	0,00	3 894,81				
21831700-Matériel de bureau acquis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
21832700-Matériel informatique acquis	520 927,72	78 489,52	599 417,24	0,00	77 672,60	77 672,60	0,00	521 744,64				
21847000-Mobilier acquis	6 943,50	0,00	6 943,50	0,00	0,00	0,00	0,00	6 943,50				
21887000-Matériels divers acquis	30 431,34	46 757,00	77 188,34	0,00	39 502,00	39 502,00	0,00	37 686,34				
23130000-Immobilisations en cours constructions	6 988 454,83	2 403 896,15	9 392 350,98	0,00	2 099 106,31	2 099 106,31	0,00	7 293 244,67				
23150000-Immobilisations en cours installat° techn.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
23180000-Immobilisations en cours-autres	443 111,85	28 133,52	471 245,37	0,00	7 466,52	7 466,52	0,00	463 778,85				
23251000-Logiciels sous-traités en cours	493 180,82	90 661,50	583 842,32	0,00	52 374,00	52 374,00	0,00	531 468,32				
23710000-Avances versées sur immobilisations incorporelles	7 161,00	0,00	7 161,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 161,00				
23810000-Avances versées sur immobilisations corporelles	2 914,92	556 827,75	559 742,67	0,00	0,00	0,00	0,00	559 742,67				
26760000-Avances consolidables	450 000 000,00	0,00	450 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 000 000,00				

Etablissement université		<b>BALANCE DEFINITIVE</b>										Date
Année 2022												Heure
Période 01 à 15												Page 4
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit				
28053100-Amortissement-Logiciels acquis et sous-traités	0,00	0,00	0,00	445 026,22	158 289,41	603 915,63	0,00	603 915,63				
28131570-Amort- Construction bâtiment admin/com acquis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
28135560-Amort- Construction agencement bâtiments admin.màd	0,00	0,00	0,00	34 040,44	6 695,76	40 736,20	0,00	40 736,20				
28135580-Amort-Construct° agcment bâtiments admin autres	0,00	0,00	0,00	1 449,09	5 687,30	7 136,39	0,00	7 136,39				
28154700-Amort- Matériel acquis	0,00	0,00	0,00	39 011,44	26 029,83	65 041,27	0,00	65 041,27				
28182700-Amort- Matériel de transport acquis	0,00	1 761,90	1 761,90	951,91	2 421,18	3 373,09	0,00	1 611,19				
28183270-Amort- Matériel informatique acquis	0,00	2 029,26	2 029,26	197 354,21	101 306,96	298 661,17	0,00	298 631,91				
28184700-Amort- Mobilier acquis	0,00	0,00	0,00	1 257,97	694,52	1 952,49	0,00	1 952,49				
28188700-Amort- Matériels divers acquis	0,00	188,96	188,96	15 116,47	4 016,86	19 133,33	0,00	18 944,37				
40110000-Fournisseurs-Achats de biens ou presta.de services	0,00	31 458 503,65	31 458 503,65	124 531,07	31 387 124,23	31 511 655,30	0,00	53 151,65				
40410000-Fournisseurs d'immobilisations	0,00	10 557 865,89	10 557 865,89	0,00	10 557 865,89	10 557 865,89	0,00	0,00				
40810000-Fournisseurs - Factures non parvenues	0,00	35 462 056,89	35 462 056,89	3 614 856,04	34 451 615,75	38 066 471,79	0,00	2 604 414,90				
40840000-Fournisseurs-Fact non parvenu.Immo non auxiliairisé	0,00	7 723 938,58	7 723 938,58	26 303,36	7 706 266,67	7 732 570,03	0,00	8 631,45				
41110000-Clients Ventes de biens ou prestations de services	1 024 763,08	14 573 378,43	15 598 141,51	0,00	13 767 225,31	13 767 225,31	1 830 916,20	0,00				
41810000-Clients Factures à établir	2 613 876,79	3 815 253,09	6 429 129,88	0,00	5 228 314,78	5 228 314,78	1 200 815,10	0,00				
41910000-Clients - Avances reçues sur commande en cours	0,00	195 000,00	195 000,00	85 000,00	110 000,00	195 000,00	0,00	0,00				

Etablissement université		<b>BALANCE DEFINITIVE</b>										Date
Année 2022												Heure
Période 01 à 15												Page 5
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit				
4210000-Personnel Rémunérations dues	0,00	3 621 613,59	3 621 613,59	0,00	3 621 613,59	3 621 613,59	0,00	0,00				
42860000-Personnel-autres charges a payer	0,00	2 071,57	2 071,57	2 071,57	967,50	3 039,07	0,00	967,50				
44110000-Financements	6 193 690,05	21 404 512,97	27 598 203,02	0,00	27 590 736,50	27 590 736,50	7 466,52	0,00				
44170000-Subventions	7 438 445,69	32 613 552,30	40 051 997,99	0,00	38 810 303,18	38 810 303,18	1 241 694,81	0,00				
44191000-Avances sur financements et subventions	0,00	93 432 706,08	93 432 706,08	60 893 194,94	47 407 236,81	108 300 431,75	0,00	14 867 725,67				
44193200-Avances sur revenus de dotation financement actifs	0,00	58 304 085,81	58 304 085,81	25 508 363,30	94 848 934,15	120 357 297,45	0,00	62 053 211,64				
44340000-Opérations particulières avec les entités publique	0,00	21 159 806,00	21 159 806,00	0,00	12 016 003,00	12 016 003,00	9 143 803,00	0,00				
44352000-Aide de l'Etat versée par l'ASP contrats aidés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
44520000-Tva due intra-communautaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
44551000-TVA à décaisser	0,00	750 291,25	750 291,25	0,00	750 291,25	750 291,25	0,00	0,00				
44562000-TVA déductible sur immobilisations	0,00	669 203,68	669 203,68	0,00	669 203,68	669 203,68	0,00	0,00				
44566000-TVA déductible sur autres biens et services	0,00	2 344 780,85	2 344 780,85	0,00	2 344 780,85	2 344 780,85	0,00	0,00				
44567000-Crédit de TVA à reporter	343 992,31	2 541 233,93	2 885 226,24	0,00	2 437 429,16	2 437 429,16	447 797,08	0,00				
44571000-TVA collectée	0,00	923 873,97	923 873,97	0,00	923 873,97	923 873,97	0,00	0,00				
44583000-Remboursement de tva demandé	110 897,00	2 391 874,00	2 502 771,00	0,00	1 853 448,00	1 853 448,00	649 323,00	0,00				
44877000-Subventions à recevoir	1 123 319,58	1 507 941,21	2 631 260,79	0,00	2 248 883,96	2 248 883,96	382 376,83	0,00				
46200000-Creances sur cessions d'immobilisations	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	0,00				
46630000-Virements à réimputer	0,00	245,31	245,31	338,59	245,31	583,90	0,00	338,59				

Etablissement université		<b>BALANCE DEFINITIVE</b>										Date
Année 2022												Heure
Période 01 à 15												Page 6
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit				
46760000-OPCT hors dipositif intervient et convention mandat	0,00	49 024 828,56	49 024 828,56	0,00	56 215 289,08	56 215 289,08	0,00	7 190 460,52				
46780000-Autres	0,00	965,10	965,10	0,00	4,82	4,82	960,28	0,00				
46790000-Autres comptes débiteurs ou créditeurs # Avances	0,00	12 101 003,00	12 101 003,00	0,00	12 101 003,00	12 101 003,00	0,00	0,00				
47180000-Autres recettes à classer	0,00	43 809 465,28	43 809 465,28	1 121 270,41	42 710 854,17	43 832 124,58	0,00	22 659,30				
47181000-Autres recettes à régulariser Compensation légale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
47210000-Dépenses payées avant ordonnancement	1 430,19	4 270,02	5 700,21	0,00	4 990,21	4 990,21	710,00	0,00				
47280000-Autres dépenses à régulariser	0,00	6 260 693,40	6 260 693,40	0,00	6 260 009,60	6 260 009,60	683,80	0,00				
48600000-Charges constatées d'avance	289 464,66	452 082,44	741 547,10	0,00	578 929,32	578 929,32	162 617,78	0,00				
48700000-Produits constatés d'avance	0,00	1 001 333,98	1 001 333,98	500 666,99	2 100 161,95	2 600 828,94	0,00	1 599 494,96				
51510000-Compte au tresor	101 847 043,71	35 470 748,25	137 317 791,96	0,00	31 746 021,12	31 746 021,12	105 571 770,84	0,00				
51590000-Règlements en cours de traitement	0,00	61 625 561,05	61 625 561,05	0,00	61 625 561,05	61 625 561,05	0,00	0,00				
53100000-Caisse	22,51	0,00	22,51	0,00	0,00	0,00	22,51	0,00				
60611000-Electricite	0,00	481 679,07	481 679,07	0,00	481 679,07	481 679,07	0,00	0,00				
60612000-Carburants et lubrifiants	0,00	1 282,90	1 282,90	0,00	1 282,90	1 282,90	0,00	0,00				
60613000-Gaz	0,00	122 265,98	122 265,98	0,00	122 265,98	122 265,98	0,00	0,00				
60617000-Eau	0,00	84 436,45	84 436,45	0,00	84 436,45	84 436,45	0,00	0,00				
60630000-Fournitures d'entretien et de petit équipement	0,00	209 112,61	209 112,61	0,00	209 112,61	209 112,61	0,00	0,00				
60640000-Fournitures	0,00	80 923,55	80 923,55	0,00	80 923,55	80 923,55	0,00	0,00				

Etablissement université		<b>BALANCE DEFINITIVE</b>							Date
Année									Heure
Période									Page
01 à 15									7
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Solde Montant débit	Solde Montant crédit	
administratives									
60650000-Linge, vêtements de travail	0,00	52,50	52,50	0,00	52,50	52,50	0,00	0,00	
60670000-Fournitures, matériels enseignement, recherche	0,00	46 245,99	46 245,99	0,00	46 245,99	46 245,99	0,00	0,00	
60680000-Autres matières et fournitures non stockées	0,00	8 873,19	8 873,19	0,00	8 873,19	8 873,19	0,00	0,00	
61100000-Sous-traitance generale	0,00	3 974 374,75	3 974 374,75	0,00	3 974 374,75	3 974 374,75	0,00	0,00	
61320000-Locations immobilières	0,00	779 917,84	779 917,84	0,00	779 917,84	779 917,84	0,00	0,00	
61350000-Locations mobilières	0,00	124 205,51	124 205,51	0,00	124 205,51	124 205,51	0,00	0,00	
61520000-Entretien et réparations sur biens immobiliers	0,00	686 397,96	686 397,96	0,00	686 397,96	686 397,96	0,00	0,00	
61550000-Entretien et réparations sur biens mobiliers	0,00	87 794,99	87 794,99	0,00	87 794,99	87 794,99	0,00	0,00	
61560000-Entretien et réparations sur Maintenance	0,00	197 061,02	197 061,02	0,00	197 061,02	197 061,02	0,00	0,00	
61620000-Assurance obligatoire dommage-construction	0,00	78 220,46	78 220,46	0,00	78 220,46	78 220,46	0,00	0,00	
61630000-Assurance transport	0,00	679,50	679,50	0,00	679,50	679,50	0,00	0,00	
61680000-Autres assurances	0,00	646 682,72	646 682,72	0,00	646 682,72	646 682,72	0,00	0,00	
61700000-Etudes et recherches	0,00	394 060,82	394 060,82	0,00	394 060,82	394 060,82	0,00	0,00	
61830000-Documentation technique et bibliothèques	0,00	1 162 372,78	1 162 372,78	0,00	1 162 372,78	1 162 372,78	0,00	0,00	
62110000-Personnel interimaire	0,00	578 255,64	578 255,64	0,00	578 255,64	578 255,64	0,00	0,00	
62142000-Personnel mis à disposition de l'établissement	0,00	2 956 942,33	2 956 942,33	0,00	2 956 942,33	2 956 942,33	0,00	0,00	
62260000-Honoraires	0,00	33 263,64	33 263,64	0,00	33 263,64	33 263,64	0,00	0,00	
62270000-Frais d'actes et de contentieux	0,00	4 723,01	4 723,01	0,00	4 723,01	4 723,01	0,00	0,00	

Etablissement université		<b>BALANCE DEFINITIVE</b>										Date
Année 2022												Heure
Période 01 à 15												Page 8
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit				
62280000-Divers frais intermédiaire et honoraires	0,00	1 855,17	1 855,17	0,00	1 855,17	1 855,17	0,00	0,00				
62310000-Annonces et insertions	0,00	117 378,72	117 378,72	0,00	117 378,72	117 378,72	0,00	0,00				
62340000-Cadeaux	0,00	3 332,19	3 332,19	0,00	3 332,19	3 332,19	0,00	0,00				
62360000-Catalogues et imprimés	0,00	31 246,95	31 246,95	0,00	31 246,95	31 246,95	0,00	0,00				
62370000-Publications	0,00	350,00	350,00	0,00	350,00	350,00	0,00	0,00				
62380000-Divers	0,00	91 281,03	91 281,03	0,00	91 281,03	91 281,03	0,00	0,00				
62480000-Divers transport	0,00	140,31	140,31	0,00	140,31	140,31	0,00	0,00				
62510000-Voyages et déplacements	0,00	260,37	260,37	0,00	260,37	260,37	0,00	0,00				
62540000-Frais d'inscription aux colloques	0,00	3 895,33	3 895,33	0,00	3 895,33	3 895,33	0,00	0,00				
62550000-Frais de deménagement	0,00	110 887,75	110 887,75	0,00	110 887,75	110 887,75	0,00	0,00				
62560000-Missions personnels	0,00	22 605,69	22 605,69	0,00	22 605,69	22 605,69	0,00	0,00				
62570000-Frais réceptions	0,00	30 178,03	30 178,03	0,00	30 178,03	30 178,03	0,00	0,00				
62600000-Frais postaux et frais de télécommunications	0,00	74 264,51	74 264,51	0,00	74 264,51	74 264,51	0,00	0,00				
62780000-Autres frais et commissions	0,00	852,01	852,01	0,00	852,01	852,01	0,00	0,00				
62810000-Concours divers	0,00	37 013,84	37 013,84	0,00	37 013,84	37 013,84	0,00	0,00				
62830000-Format° continue du personnel de l'établissement	0,00	103 798,00	103 798,00	0,00	103 798,00	103 798,00	0,00	0,00				
62840000-Frais de recrutement du personnel	0,00	1 400,91	1 400,91	0,00	1 400,91	1 400,91	0,00	0,00				
62850000-Prestations extérieures de gardiennage	0,00	359 105,75	359 105,75	0,00	359 105,75	359 105,75	0,00	0,00				
62860000-Prestation extérieure de nettoyage	0,00	638 117,44	638 117,44	0,00	638 117,44	638 117,44	0,00	0,00				
62870000-Prestations extérieures d'informatique	0,00	285 186,01	285 186,01	0,00	285 186,01	285 186,01	0,00	0,00				
62885000-Facturat. P.A.F	0,00	1 334,16	1 334,16	0,00	1 334,16	1 334,16	0,00	0,00				

Etablissement université		<b>BALANCE DEFINITIVE</b>										Date			
Année												Heure			
Période												Page			
01 à 15												9			
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit							
effect. par les serv. Déconcent.															
62888000-Autres frais divers	0,00	158 028,12	158 028,12	0,00	158 028,12	158 028,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63310000-Impôt et taxe - versement de transport	0,00	128 121,11	128 121,11	0,00	128 121,11	128 121,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63320000-Allocation logement	0,00	96 213,67	96 213,67	0,00	96 213,67	96 213,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63380000-Autres impôt-taxe	0,00	273,96	273,96	0,00	273,96	273,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512000-Taxes foncières	0,00	2 255,33	2 255,33	0,00	2 255,33	2 255,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63520000-Impôts directs taxe sur chiffre d'aff.non recup.	0,00	75,86	75,86	0,00	75,86	75,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63580000-Autres droits	0,00	189 386,00	189 386,00	0,00	189 386,00	189 386,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63780000-Taxes diverses	0,00	2 852,24	2 852,24	0,00	2 852,24	2 852,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111000-Rémunérations principales	0,00	3 302 048,65	3 302 048,65	0,00	3 302 048,65	3 302 048,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64132000-Primes et gratifications non indexées	0,00	148 859,35	148 859,35	0,00	148 859,35	148 859,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64141000-Indemnités et avantages divers	0,00	97 316,74	97 316,74	0,00	97 316,74	97 316,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64142100-Indemnité compensatrice à la hausse de la CSG	0,00	798,46	798,46	0,00	798,46	798,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64144000-Indemnités et avantages non indexés	0,00	118 334,01	118 334,01	0,00	118 334,01	118 334,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64150000-Supplément familial	0,00	47 986,58	47 986,58	0,00	47 986,58	47 986,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64192000-Indu de rémunération	0,00	960,57	960,57	0,00	960,57	960,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64510000-Cotisations d'assurance-maladie	0,00	526 910,63	526 910,63	0,00	526 910,63	526 910,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64531100-Pensions civiles	0,00	42 844,13	42 844,13	0,00	42 844,13	42 844,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64534000-CNAV	0,00	418 266,44	418 266,44	0,00	418 266,44	418 266,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64535100-RAFP	0,00	399,90	399,90	0,00	399,90	399,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64535200-IRCANTEC	0,00	174 920,64	174 920,64	0,00	174 920,64	174 920,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etablissement université		<b>BALANCE DEFINITIVE</b>										
Année	2022	Date									Heure	10
Période	01 à 15	Page										
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Solde Montant débit	Solde Montant crédit				
64540000-Cotisations à Pôle emploi	0,00	127 673,43	127 673,43	0,00	127 673,43	127 673,43	0,00	0,00				
64580000-Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	231 333,60	231 333,60	0,00	231 333,60	231 333,60	0,00	0,00				
64710000-Prestations directes	0,00	32 080,19	32 080,19	0,00	32 080,19	32 080,19	0,00	0,00				
64740000-Oeuvres sociales	0,00	105 972,47	105 972,47	0,00	105 972,47	105 972,47	0,00	0,00				
64750000-Médecine du travail, pharmacie	0,00	1 788,50	1 788,50	0,00	1 788,50	1 788,50	0,00	0,00				
64800000-Autres charges de personnel	0,00	18 755,00	18 755,00	0,00	18 755,00	18 755,00	0,00	0,00				
65110000-Redev.concess°, brevets, licences, marques, proc.	0,00	285 537,72	285 537,72	0,00	285 537,72	285 537,72	0,00	0,00				
65160000-Droits d'auteurs et de reproduction	0,00	6 680,00	6 680,00	0,00	6 680,00	6 680,00	0,00	0,00				
65180000-Autres droits et valeurs similaires	0,00	1 070,01	1 070,01	0,00	1 070,01	1 070,01	0,00	0,00				
65600000-Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	0,00	6 977,15	6 977,15	0,00	6 977,15	6 977,15	0,00	0,00				
65780000-Autres charges spécifiques	0,00	150 133,16	150 133,16	0,00	150 133,16	150 133,16	0,00	0,00				
65811000-Pénalités sur contrats ou conventions	0,00	26,10	26,10	0,00	26,10	26,10	0,00	0,00				
65812000-Pénalités, amendes fiscales ou pénales	0,00	1 070,00	1 070,00	0,00	1 070,00	1 070,00	0,00	0,00				
65830000-Charges gestion - annulation TR exerc. antérieur	0,00	654 840,73	654 840,73	0,00	654 840,73	654 840,73	0,00	0,00				
65860000-Perte change opérations fonctionnement	0,00	1 134,21	1 134,21	0,00	1 134,21	1 134,21	0,00	0,00				
65880000-Autres charges diverses	0,00	3,05	3,05	0,00	3,05	3,05	0,00	0,00				

Etablissement université		<b>BALANCE DEFINITIVE</b>										Date
Année 2022												Heure
Période 01 à 15												Page 11
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Solde Montant débit	Solde Montant crédit				
66116000-Intérêts des emprunts et des dettes assimilées	0,00	1 660 695,10	1 660 695,10	0,00	1 660 695,10	1 660 695,10	0,00	0,00				
68110000-Dotation amort immo incorporelles et corporelles	0,00	311 926,40	311 926,40	0,00	311 926,40	311 926,40	0,00	0,00				
68151000-Dotations aux prov pour risques charges de fonct	0,00	207 056,83	207 056,83	0,00	207 056,83	207 056,83	0,00	0,00				
70623100-Formation - contrat d'apprentissage	0,00	4 105 783,16	4 105 783,16	0,00	4 105 783,16	4 105 783,16	0,00	0,00				
70653000-Redevances	0,00	929 092,90	929 092,90	0,00	929 092,90	929 092,90	0,00	0,00				
70682000-autres prestations de services	0,00	16 241,36	16 241,36	0,00	16 241,36	16 241,36	0,00	0,00				
70830000-Locations diverses	0,00	4 204 679,15	4 204 679,15	0,00	4 204 679,15	4 204 679,15	0,00	0,00				
74111100-Ministère de tutelle principale- SCSP	0,00	7 102 993,00	7 102 993,00	0,00	7 102 993,00	7 102 993,00	0,00	0,00				
74131100-ANR Investissements d'avenir	0,00	5 532 596,82	5 532 596,82	0,00	5 532 596,82	5 532 596,82	0,00	0,00				
74440000-Subv des communes et groupements de communes	0,00	1 001 524,72	1 001 524,72	0,00	1 001 524,72	1 001 524,72	0,00	0,00				
74480000-Subv autres collectivités publ & organismes publ	0,00	1 176 108,05	1 176 108,05	0,00	1 176 108,05	1 176 108,05	0,00	0,00				
74880000-Autres subventions	0,00	3 411 003,57	3 411 003,57	0,00	3 411 003,57	3 411 003,57	0,00	0,00				
75600000-Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	0,00				
75720000-Redevances	0,00	5 421,56	5 421,56	0,00	5 421,56	5 421,56	0,00	0,00				
75830000-Pdts gest° cour provenant annul paiement exc. ant.	0,00	118 415,02	118 415,02	0,00	118 415,02	118 415,02	0,00	0,00				
75840000-Autres produits contentieux	0,00	2 520 619,71	2 520 619,71	0,00	2 520 619,71	2 520 619,71	0,00	0,00				
75860000-Gains change	0,00	1 742,19	1 742,19	0,00	1 742,19	1 742,19	0,00	0,00				

Etablissement université		<b>BALANCE DEFINITIVE</b>										Date		
Année												Heure		
Période												Page		
01 à 15												12		
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Solde Montant débit	Solde Montant crédit						
opérations fonctionnement														
78130000-Q-part reprise Financ. rattachés actifs pt.expl	0,00	265 043,85	265 043,85	0,00	265 043,85	265 043,85	0,00	0,00				0,00	0,00	
78151000-Reprises sur prov pour risques charges de fonct	0,00	146 807,43	146 807,43	0,00	146 807,43	146 807,43	0,00	0,00				0,00	0,00	
89000000-Bilan d'ouverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
89100000-Bilan de clôture	0,00	53 859 604,56	53 859 604,56	0,00	53 859 604,56	53 859 604,56	0,00	0,00				0,00	0,00	

<b>BALANCE DEFINITIVE</b>										Date
Etablissement université										Heure
Année 2022										Page
Période 01 à 15										13
Récapitulatif Classes	Débits d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Balance d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Solde débiteurs	Solde créditeurs		
Total classe 1	3 302 544,34	97 345 543,04	100 648 087,38	657 828 740,96	101 095 295,09	758 924 036,05	3 558 774,35	661 834 723,02		
Total classe 2	626 150 655,07	3 289 690,12	629 440 345,19	734 807,75	2 669 490,34	3 404 298,09	627 072 016,55	1 035 969,45		
Total classe 4	19 139 879,35	458 116 430,83	477 256 310,18	91 876 596,27	458 711 605,69	550 588 201,96	15 069 164,40	88 401 056,18		
Total classe 5	101 847 066,22	97 096 309,30	198 943 375,52	0,00	93 371 582,17	93 371 582,17	105 571 793,35	0,00		
Total classe 6	0,00	23 915 915,42	23 915 915,42	0,00	23 915 915,42	23 915 915,42	0,00	0,00		
Total classe 7	0,00	30 542 072,49	30 542 072,49	0,00	30 542 072,49	30 542 072,49	0,00	0,00		
Total classe 8	0,00	53 859 604,56	53 859 604,56	0,00	53 859 604,56	53 859 604,56	0,00	0,00		
Total général	750 440 144,98	764 165 565,76	1 514 605 710,74	750 440 144,98	764 165 565,76	1 514 605 710,74	751 271 748,65	751 271 748,65		

## **7-Page de signatures**

Visa du compte financier de l'exercice 2022

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable public, notamment les articles 24, 32 et 212

Le compte financier, établi par l'agent comptable, soumis au visa de l'ordonnateur, comprend

- les états retraçant les autorisations budgétaires prévues au 1° de l'article 175 du décret du 7 novembre 2012 susvisé et leur exécution ; (pour les organismes soumis à la comptabilité budgétaire)
- le tableau présentant l'équilibre financier prévu au 2° de l'article 175 du décret du 7 novembre 2012 susvisé, tel qu'exécuté ; (pour les organismes soumis à la comptabilité budgétaire)
- les états financiers annuels prévus à l'article 202 du décret du 7 novembre 2012 susvisé : bilan, compte de résultat et annexe ;
- la balance des valeurs inactives (le cas échéant)

Je certifie que ce compte financier retrace les comptabilités dont j'ai la charge et les ordres transmis à l'agent comptable en application des articles 24 et 32 du décret du 7 novembre 2012 susvisé.

Fait à AUBERVILLIERS, le 14/03/2023

Le PRÉSIDENT DE L'EPCC  
PIERRE-PAUL ZALIO

